

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Revue Pédagogique

MENSUELLE (10 numéros par an)

publiée sous les auspices du Ministère

de l'Éducation Nationale



PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

REVUE PÉDAGOGIQUE. — MENSUELLE

Sommaire du N° 9

	Pages.
A. FONTAINE. — Verlaine homme de lettres : le Parnassien dissident.	209
J. BOUCHER. — Quelques remarques sur les exercices de lecture expliquée	244
<i>Fondation dite « Souvenir Paul Lapie »</i>	252
L. BROSSETTE. — <i>A travers les périodiques français</i>	255
<i>Examens</i>	270
<i>Les Livres</i>	304

CONDITIONS D'ABONNEMENT

10 numéros par an

France, un an..... 42 fr. | Étranger, un an..... 50 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier.

Les adresser à la librairie DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris (V^e)

Par mandat-poste ou par compte chèques postaux : Paris, n° 207.55

Toute communication relative à la rédaction doit être adressée au Secrétaire de la rédaction de *l'Enseignement public*, à Paris, 17, rue de la Sorbonne. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnements et annonces, librairie DELAGRAVE.

Les ANNÉES ÉCOULÉES depuis 1878 forment chacune deux semestres.

Chaque semestre broché : 21 francs (quelques semestres épuisés).

Table générale des années 1878 à 1892, 1 vol. broché : 10 francs.

Nouveauté

GRAMMAIRE ESPAGNOLE

PAR

R. LARRIEU

Professeur agrégé au Lycée de Tarbes.

Un vol. in-16, cart. 9 »



Verlaine homme de lettres.

LE PARNASSIEN DISSIDENT

A peine échappé du lycée, Verlaine trouve moyen de se mêler aux littérateurs déjà connus ou en passe de l'être. Inscrit à la Faculté de Droit, y mit-il jamais les pieds? Son père lui trouve un emploi dans une compagnie d'assurances : il ne fait qu'y passer. En 1864, enfin il entre à l'Hôtel-de-Ville, où il restera jusqu'en 1871; mais l'Hôtel-de-Ville, c'était alors un alibi honorable pour un littérateur fréquentant les brasseries. En fait, il ne se sentira vivre qu'au milieu des poètes. Et vite il se lie au café du Gaz, avec Léon Valade et Albert Mérat, rédacteurs comme lui à l'Hôtel-de-Ville, sans parler de son camarade de lycée, Edmond Lepelletier; puis avec Glatigny déjà célèbre dont il avait tout jeune admiré les vers; puis avec le dessinateur André Gill et trois musiciens : Cabanis, Emmanuel Chabrier, Charles de Sivry. Ses relations s'étendent vite aux divers cafés du Quartier Latin et aussi de la rive droite : il voit sans cesse Xavier de Ricard, fils d'un général, qui fonda en 1864, la *Revue du Progrès*, anticléricale et hostile au gouvernement; elle meurt en 1865, après une condamnation de son directeur à trois mois de prison. Qu'à cela ne tienne! Xavier subventionnera l'*Art* fondé par Lemerre à la fin de la même année avec Catulle Mendès comme rédacteur en chef et Leconte de Lisle comme collaborateur. C'est à l'*Art* que Verlaine donnera un article sur Baudelaire, reproduit au tome II des *Œuvres posthumes*, et le *Juge jugé* dirigé contre le catholique et royaliste Barbey d'Aurevilly, et enfin, le 30 décembre, jour de la mort de son père, l'admirable *Ne-*

vermore qui deviendra la deuxième pièce des *Poèmes Saturniens*.

Verlaine donc est connu; bientôt il participera avec Coppée, chez l'éditeur Lemerre, aux réunions du *Parnasse contemporain*, successeur de l'*Art* et fondé, comme lui, par Louis-Xavier de Ricard. Là, il combattra avec les illustres, le bon combat de la jeune poésie. Lui-même l'a conté dans les *Mémoires d'un Veuf*, où il se plaît à évoquer « Banville si fin, si calme, si réellement aimable avec des dessous d'épigrammes parfois terribles; Leconte de Lisle, railleur à froid, amer et mordant, Louis Ménard, doux Athénien présocratique, aux réveils tigresques de socialiste tumultuaire..., le très bienveillant Antony Deschamps...; tous les aînés naturellement tenaient le haut bout de la table aux paroles et se voyaient écoutés avec une familiarité respectueuse de toute cette jeunesse qui, par instants aussi parlait et trouvait d'indulgents et paternels auditeurs parmi les maîtres : Hérédia, catholique et conservateur, s'entendait à merveille avec Mendès, alors conservateur et israélite sans nulle odeur de synagogue... D'Hervilly, très spirituel, couvrait d'étincelles Valade, un brun aux pâleurs arabes qui lui ripostait d'un seul mot, mais toujours si joli! L'excellent gros rire de Silvestre, un nouveau venu, se mariait à la jovialité délicate de Blémont, un autre conscrit depuis longtemps sorti du rang, et c'était entre Ricard et votre serviteur en ces jours-là républicain, et du rouge le plus noir, je vous en réponds, un assaut toujours loyal, quelquefois bruyant, de paradoxes révolutionnaires qui faisait sourire la splendide barbe flave de notre éditeur et ami Lemerre, *aux dieux pareil*. » Et il y avait aussi et Mérat, et Villiers... « Anatole France, un vieux livre sous le bras, trouvaille d'érudit sans frein faite à l'instant sur le quai, au sortir de la Mazarine, entraîné suivi d'Emmanuel des Essarts, le Parisien en province par hasard à Paris pour peu d'heures, ou d'Albert Glatigny engagé de la veille à l'Alhambra comme « improvisateur »... Tout cela sans préjudice « des banquets mensuels, des soirées chez l'un ou chez l'autre, les maîtres, Banville, Leconte de Lisle, de préférence ¹ ».

1. *Mémoires d'un Veuf*, Du Parnasse contemporain.

On sait que les poètes parnassiens publièrent leurs vers par livraisons hebdomadaires du 2 mars à la fin de juin 1866. A l'automne suivant, Verlaine qui avait collaboré à un premier recueil du *Parnasse* faisait paraître chez Lemerre ses *Poème saturniens*. Il avait vingt-deux ans et marchait à la gloire. Mais, comme il arrive à beaucoup de jeunes poètes, il n'obtint qu'un succès d'estime. Seul Mallarmé lui écrivit avec une pénétrante délicatesse : « De toutes les vieilles formes, semblables à des favorites usées, que les poètes héritent les uns des autres, vous avez cru devoir commencer par former un métal vierge et neuf, de belles lames à vous, plutôt que de continuer à fouiller ces ciselures effacées¹ ». L'éloge était mérité; la plupart des critiques se sont ingéniés et s'ingénient encore à trouver dans ce recueil des traces d'imitation soit de Baudelaire, soit de Leconte de Lisle, soit de Banville, soit même de Hugo; ils n'ont à cette recherche qu'un mérite médiocre, puisqu'un jeune homme, admirateur ardent de ses maîtres, ne peut se défendre de marcher sur leurs pas; mais que n'ont-ils signalé au contraire la note vraiment originale, vraiment verlainienne de :

Souvenir, souvenir que me veux-tu?

ou de *Lassitude*, ou de *Mon rêve familial*, ou de cette *Chanson d'automne* que pourtant on a citée parfois comme un des sanglots les plus douloureux du pauvre Lélian! Ceux qui cherchent dans les premiers essais des grands poètes plutôt des prémisses que des échos ne seront pas tentés de sous-estimer les *Poèmes saturniens*, quoique Verlaine ait eu, à mon sens, le tort de n'y point faire figurer ce sonnet *Vers dorés* paru au *Parnasse contemporain* et précisant si fièrement son idéal :

L'art ne veut point de pleurs et ne transige pas.
Voilà ma poétique en deux mots : elle est faite
De beaucoup de mépris pour l'homme et de combats
Contre l'amour criard et contre l'ennui bête.

1. Cité par F. Porché, *Verlaine tel qu'il fut*, p. 62.

L'insuccès, loin de décourager Verlaine, semble redoubler son ardeur. Le Parnasse a des ennemis, dont Alphonse Daudet, Paul Arène, Alfred Delvau qui, dans le *Parnassiculet contemporain*, tournent en dérision la nouvelle école. Duel entre Arène et Mendès. Verlaine, lui, ne se bat pas; mais un jour où Daudet, au café, lui est désigné (comment se fait-il qu'il ne le connût même pas de vue?) il s'exclame : « Ah! c'est lui, ce cochon! » et par derrière lui assène un coup de poing. Daudet se retourne, comprend, et dit simplement : « Ce n'est rien, c'est un homme saoul¹ ». Barbey d'Aureville, dans ses *Trente-sept médaillonets du Parnasse*, s'exaspère contre les trente-sept poètes du *Parnasse contemporain* de 1866, et donc contre Verlaine qu'il raille à propos de son admirable vers :

L'inflexion des voix chères qui se sont tues.

« Quand on écoute M. Paul Verlaine, décoche-t-il, on désirerait qu'il n'eût jamais d'autre inflexion que celle-là ».

Toutes ces attaques, c'est de la gloire en puissance. Aussi Verlaine se prodigue. Il collabore en 1867 à la *Gazette rimée* où paraissent les pièces exquises qui s'appelleront, en 1869, *Fêtes galantes*, banvillesques si l'on veut, puisqu'elles s'apparentent à l'exquis théâtre de Banville (le meilleur de son œuvre!) mais verlainiennes par la discrète et rêveuse mélancolie, par l'écho voilé, dans un décor de féerie, de joies abolies : si *Colombine*, si la pièce intitulée *Lettre* et quelques autres font immédiatement songer aux personnages du Maître, *Clair de lune*, *les Indolents*, *Colloque sentimental* ne doivent rien à personne. L'étonnant, c'est qu'à l'époque on ne semble pas avoir remarqué jusqu'à quel point elles tranchaient avec les pièces simplement jolies et spirituelles qui poussaient au Parnasse comme feuilles aux arbres, et qui, à force même de talent, finirent assez vite par lasser.

En 1867 encore, il donne au *Hanneton*, avec Coppée comme collaborateur, une revue de l'année, intitulée *Qui veut des merveilles?* et qui n'est pas elle-même une merveille; toujours

1. L'anecdote est racontée tout au long par A. Porché dans *Verlaine tel qu'il fut*, p. 59.

en 1867, il imprime en Belgique chez Poulet-Malassis les *Amies*¹ qui, elles, sont une merveille, replacée beaucoup plus tard dans *Parallèlement*, mais condamnée en 1868, on devine pourquoi, par le tribunal de Lille; dans la *Revue des Lettres et des Arts*, qui naît en octobre 1867 et dont le rédacteur en chef est Villiers de l'Isle Adam, il publie bientôt les *Loups*, repris en 1884 dans *Jadis et Naguère*, comme ce *Grognard* devenu le *Soldat laboureur* et un *Nevermore* en prose qui, dans les *Mémoires d'un Veuf* s'intitulera *A la campagne*; il écrit à l'*International* en 1867 et au *Rappel* en 1868; il se montre aux soirées littéraires de la marquise de Ricard, mère du fougueux Louis-Xavier, et aux réunions plus mêlées, mais si artistes, de Nina de Villard. Beaux souvenirs : chez la marquise, « du chant et des morceaux au piano et, dans les grandes occasions, des danses, voire des charades et des actes d'Hugo et de Vigny... Quelques hommes politiques, d'ailleurs fort aimables et point trop bruyants (peut-être à cause qu'ils étaient en minorité) formaient comme une basse à ce concert de propos pour la plupart ailés. Ricard, la vivacité, l'affabilité même, allait d'un groupe à l'autre, discutant tour à tour chaudement esthétique et révolution, sonnet estrambote et fédéralisme, le tout avec une conviction ardente qu'on ne pouvait qu'aimer à la folie, même si on ne la partageait pas² »; chez

1. M. Marcel Coulon, dans *Verlaine poète saturnien*, p. 51, prétend sans preuves décisives que *Hombres*, publié seulement en 1904, a été écrit en même temps qu'*Amies*. Je crois qu'il a raison, mais je dois signaler que la *Collection littéraire Jacques Doucet* conservée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, possède un manuscrit autographe de ce recueil où toutes les pièces sont signées et datées de 1891, sauf la dernière datée de 1860. Remarquons que, le 1^{er} septembre 1892, Verlaine écrit à Vanier : « N'oubliez pas de m'apporter papier format de mon beau manuscrit de *Femmes* et le transparent, que je complète, ça pour « vende » ce livre écrit de ma main, à quelque calé amateur ». Le 23 septembre, au même Vanier : « Gardez-moi précieusement le manuscrit de *Femmes*, et je pense que vous me laisserez recopier *Hommes* ». Il est donc certain que Verlaine, à cette époque, faisait commerce des manuscrits de ses œuvres libres recopiées de sa main. Il a sans doute daté de 1891 *Hommes* (devenu plus tard *Hombres*) pour donner aux amateurs l'impression de pièces récentes. Il y a entre *Femmes* et *Hommes* un parallélisme voulu qui plaide en faveur de la thèse de M. Marcel Coulon.

2. *Les hommes d'aujourd'hui*, n° 385, Louis-Xavier de Ricard.

Nina, « peinture et musique, poésie et prose, de la danse et du jeu, quelque politique presque farouche :

Dieux! quel hiver nous passâmes!

dit un de mes vers que je demande mille pardons de citer si effrontément, mais c'est la vérité que ces médianoches chez Nina furent féériques, voire un brin diaboliques. Quelques noms, mais quels noms! Rochefort et sa *Lanterne*, Villiers et son génie et sa belle voix pour chanter à l'orgue des vers de Baudelaire mis par lui en d'admirable musique, Dierx et Mallarmé, Edmond Lepelletier, Emmanuel des Essarts, Chabrier, Sivry, tant d'excentriques un peu personnages. Un Paul Verlaine assez différent de celui d'à présent extravaguait peut-être trop, mais on lui était si indulgent! Les Cros faisaient avec lui, Sivry et Villiers, partie de la maison en quelque sorte ¹ ».

Cette fois Verlaine était lancé. Se sachant, on peut dire, riche, il ne se souciait pas encore de gains à réaliser et n'écrivait que pour son plaisir et sa gloire future. Aussi aborde-t-il tous les genres : avec un ancien camarade de lycée très aimé, Lucien Viotti, à qui il consacra une page touchante dans les *Mémoires d'un Veuf*, il ébauche « un opéra-bouffe que nous croyons appelé à un succès épatant, écrit-il à Lepelletier, et dont le titre est jusqu'à présent : *Veaucochard 1^{er} et fils* ² ». Charles de Sivry se chargera de la musique, de même qu'on s'adressera à Chabrier pour une opérette dont le titre semble devoir rester à jamais inconnu. Avec Lepelletier, Verlaine entreprend un drame; il lui demande le 5 (de quel mois?) 1869 de faire passer dans le journal auquel il collaborait, sans doute le *Nain jaune*, « une note conçue à peu près comme suit : Notre pignouf de collaborateur, Monsieur Edmond Lepelletier met en ce moment la dernière main à un grrrand drame

1. *Les Hommes d'aujourd'hui*, n° 335, Charles Cros.

2. Lettre à Lepelletier du vendredi 5... (1869), *Correspondance*, t. I, p. 34.

en prose, en 5 actes et 40.000 tableaux, intitulé les *Forgerons*, qu'il perpète en société avec le célèbre Paul Verlaine ».

L'activité du poète est donc débordante, et il prétend qu'on le sache; il a publié les *Fêtes galantes*, il ne veut pas les voir tomber dans l'indifférence comme les *Poèmes saturniens*. Lepelletier est en prison pour délit de presse, n'importe! « Je t'envoie les *Fêtes galantes* pas pour des prunes...; donc un article écœurant ou la mort ¹ ». Le mois suivant, un rappel à l'ordre : « A propos tu n'es qu'un pitre et un berthoud de ne pas encore avoir parlé des *Fêtes galantes*. Je compte sur tout un numéro du journal le jour où tu t'y mettras. La chose en vaut la peine et le retard ne te sera pardonné qu'à ce prix ». L'article parut en juillet; mais à Fampoux, Verlaine ne l'a pas reçu et s'indigne : « Je n'ai aucune nouvelle d'un article de toi relatif à ces fameuses et exquises *Fêtes galantes*-là. Soyez donc un grand poète, ayez la condescendance de serrer la main à de vils gibiers de septième chambre et de leur payer le bock de la revendication, pour que ces pores-là ne vous fassent pas un méchant bol de réclame dans leurs ignobles papiers, qui trahissent jusqu'à la confiance, alors qu'on veut s'en servir utilement ² ».

Malgré le mal que Verlaine se donne pour lancer *Fêtes galantes*, publié à ses frais, le résultat est tout aussi décevant que précédemment. Et cependant, en une soirée, Coppée atteignait à la célébrité avec le *Passant* représenté pour la première fois à l'Odéon, le 14 janvier 1869! Du coup, ses premiers recueils, le *Reliquaire*, les *Intimités*, commencent à enrichir l'éditeur. Nous les trouvons aujourd'hui plats et niais; à la réflexion, cette poésie bourgeoise reposait de la grandiloquence romantique ou même des continuelles gentillesses parnassiennes; elle était d'allure républicaine, au moment où la jeune génération était résolument hostile à l'empire; et parce que cette veine petit-épicière était nouvelle, on croyait pouvoir beaucoup attendre d'elle. Pendant ce temps Verlaine,

1. Lettre à Lepelletier, de mars 1869, *Correspondance*, t. I, p. 25.

2. Lettre à Lepelletier, 31 juillet 1869. *Correspondance*, t. I, p. 27.

tout en demi-teintes, Verlaine vraiment poète et vraiment artiste, n'avait qu'un petit cercle, non d'admirateurs, mais de camarades dont aucun ne semble s'être douté qu'il leur était supérieur. D'ailleurs son alcoolisme déjà invétéré, malgré ses vingt-cinq ans, empêchait qu'on le considérât autrement que comme un dévoyé de talent.

C'est dans ces conditions qu'il se fiança à la demi-sœur de son ami Charles de Sivry et qu'il l'épousa le 11 juillet 1870, au début de la guerre franco-allemande, avec la *Bonne chanson* dans la corbeille de noces. Là éclôt définitivement la poésie de Verlaine, si différente du métier parnassien. Autant l'art apparaît et tient à apparaître chez les disciples de Banville, autant, chez Verlaine, il s'allie, comme spontanément, à la délicatesse d'un sentiment qui veut certes s'exprimer, mais très discrètement. Parnassien était le poète quand il déclarait dans l'*Épilogue* de son premier recueil :

Ce qu'il nous faut à nous, les suprêmes poètes,

 A nous qui ciselons les mots comme des coupes
 Et qui faisons des vers émus très froidement,
 A nous qu'on ne voit point les soirs aller par groupes
 Harmonieux au bord des lacs et nous pâmant,
 Ce qu'il nous faut, à nous, c'est aux lueurs des lampes,
 La science conquise et le sommeil dompté...

Mais lorsqu'il murmure son amour, lorsqu'il donne à ses vers la modulation de son âme, qu'il s'essaie à être humble dans la forme comme il veut le paraître dans la pensée, il n'est plus Parnassien.

Sincère? je le crois; mais avant tout artiste, artiste qui va non plus de l'extérieur à l'intérieur comme un Hérédia qu'il se plaît à pasticher¹, mais qui modèle sur un sentiment dont il s'enchant la forme s'adaptant le mieux à la nuance de ce sentiment. Si le poète se veut naïf, la musique des mots et

1. *Retour de Naples*, sonnet envoyé par Verlaine à Émile Blémont, le 13 juillet 1871. (*Correspondance*, t. I, p. 280).

les mots eux-mêmes apparaîtront naïfs. La sincérité du poète n'est jamais qu'une sincérité d'artiste jouant, en réalité, avec les pensées qu'il traduit. Qu'il s'efforce instinctivement de rendre les états d'âme auxquels il se complait, d'accord; mais s'il est doué comme Verlaine d'un tempérament extraordinairement mobile, il sera tenté par les aspects les plus divers de son âme, et il ne les présentera que comme il jugera bon de les présenter. De même que Leconte de Lisle, Verlaine a horreur des *montreurs* : il évitera donc toute grandiloquence et se réfugiera, surtout quand il y aura intérêt, dans les demi-teintes où se fondent les contours du réel et où se crée le mystère essentiel à la poésie. Mais ce sera par idéal d'art.

Mieux encore que dans la *Bonne chanson*, cette conception s'affirme dans *Romances sans paroles* où, son ménage détruit, il s'attache à envelopper ses fautes incontestables d'une atmosphère vaporeuse où la faute n'est même plus une erreur; il se retourne au besoin contre la victime :

Vous n'avez pas eu toute patience...

ou encore :

Vous n'avez rien compris à ma simplicité,

Rien, ô ma pauvre enfant!

L'insincérité de ces vers est certaine, au sens courant du mot; mais pourquoi exigerait-on du poète une sincérité différente de celle qu'on demande au sculpteur? Si le sculpteur a rendu son modèle tel qu'il le sent ou tel qu'il l'a voulu rendre, pas un critique digne de ce nom ne le lui reprochera, et on voudrait qu'un poète mit son cœur à nu! Comme si on n'avait pas reproché aux romantiques, à Musset en particulier, leurs cris de passion! La douceur, la naïveté, la caresse de Verlaine, qui tantôt se parle musicalement à lui-même et tantôt s'adresse à ceux qu'il veut persuader, sont d'une habileté technique admirable, et par ce terme *technique* je n'entends pas seulement le choix du mot ou de la coupe, mais la parfaite convenance de la musique du vers au sentiment — éprouvé ou non de façon profonde — qu'il lui a plu d'exprimer.

Au reste c'est peu de temps après avoir composé la *Bonne chanson* et *Romances sans paroles*, c'est en avril 1874¹ que, dans son *Art poétique* si justement célèbre à la fois par sa perfection et par sa signification doctrinale, Verlaine a livré son secret et, du coup, s'est avéré dissident du Parnasse. Qu'on le relise et qu'on voie s'il y est question de sincérité, de naïveté et autres qualités bien plutôt morales que poétiques. Quand « l'indécis au précis se joint », quand le poète réclame « de la musique avant toute chose », c'est que la façon de dire lui importe au moins autant que ce qu'il pense, ou plus exactement, c'est qu'il veut donner à la pensée, quelle qu'elle soit, sa vraie valeur esthétique, la seule dont il ait souci.

On peut donc dire que, dès 1870, Verlaine était en pleine possession de sa technique personnelle et qu'il ne fit ensuite que la développer en évitant de plus en plus les effets parnassiens un peu voyants, un peu factices et déjà usés. Il affectera la totale simplicité qui le rapprochera parfois de Coppée et l'amènera jusqu'au bord de la prose, mais jusqu'au bord seulement, car Verlaine n'a jamais été plus poète qu'à cette époque, malgré ce misérable *Faut hurler avec les loups*² et cette copieuse *Amoureuse du diable*, qu'il envoie à Lepelletier trois ans plus tard. Lorsqu'en septembre 1871, Arthur Rimbaud débarque chez lui — pour son malheur — il a « son système », comme il dira bientôt³, et peut-être sans qu'il s'en soit encore rendu compte lui-même.

Il serait curieux de reconstituer la vie littéraire des deux amis. Incontestablement Verlaine fut d'abord séduit par le génie

1. La date de l'*Art poétique* nous est donnée par Verlaine lui-même dans une lettre de 1881, adressée à Léon Valade. (*Correspondance*, t. I, p. 266.)

2. *Correspondance*, t. I, p. 125.

3. *Correspondance*, t. I, p. 98. Lettre à Lepelletier datée de Jehonville, 16 mai 1873. M. Van Bever se demande avec raison si Verlaine n'y fait pas allusion à son *Art poétique* qu'il aurait déjà composé. Verlaine parle, en effet du livre qu'il méditait, *les Vaincus*, où, dit-il « je tombe tous les vers, y compris les miens et où j'explique des idées que je crois bonnes... Je caresse l'idée de faire un livre de poèmes. Les vers seront d'après un système auquel je vais arriver. Ça sera très musical, sans puérités à la Poë. » (Quel naïf que ce malin!)

puissant du poète-enfant, qui ne rêvait de rien moins que d'atteindre, en dehors de sa propre humanité quotidienne, un monde nouveau par le dérèglement de tous les sens¹. Qu'il n'y soit pas parvenu, ce fils du Soleil, qu'il n'ait pas réussi, cet *Époux infernal*, à faire de la pauvre *Vierge folle* autre chose qu'une malheureuse incapable de le comprendre, c'est ce qui résulte des confidences précises, quoique voilées, d'*Une Saison en Enfer*. Il n'est que de relire, après tout ce que nous savons aujourd'hui, les *Délires I et II* du précieux petit volume. Mais à Paris, à Bruxelles, à Londres, quels propos échangeaient-ils sur la poésie? Par quelles conceptions littéraires s'exaltèrent-ils l'un l'autre? Point de réponse. C'est cependant une assez curieuse indiscretion sur leurs passe-temps poétiques que cet *Album zutique* qui figura, sous le numéro 149, au catalogue d'une vente de manuscrits dirigée le 17 mars 1936, par MM. Blaizot et fils. Les parnassiens amis de Verlaine se réunissaient à la fin de 1871, dans une chambre de l'Hôtel des Étrangers qui existe encore aujourd'hui au n° 2 de la rue Racine. En tête de l'album, un dessin le représente et, d'autre part, Delahaye nous apprend que c'est là, lorsqu'il vint à Paris en novembre de cette même année, qu'il retrouva Rimbaud². La date de 1871 se lit répétée plusieurs fois au bas d'un des feuillets. Quant à l'attribution du dessin et de quelques poésies à Germain Nouveau, elle ne se justifie pas, puisque Verlaine, en 1875, demande à Delahaye des renseignements sur Germain Nouveau qu'il n'a jamais vu et à qui Rimbaud l'a chargé de remettre un manuscrit³. Mais on imagine assez bien, par les nombreux pastiches de Coppée ou de Manuel ou d'amis de tel ou tel d'entre eux, par plusieurs sonnets en vers d'une syllabe, quels étaient les passe-temps littéraires des habitués. On trouve là le *Pantoum négligé* de Verlaine,

1. Je ne reviens pas sur ce que j'ai dit à ce sujet dans mon précédent livre *Génie de Rimbaud*, où sont précisés les rapports de Verlaine et de Rimbaud.

2. Delahaye, *Souvenirs familiers*, p. 162.

3. Cf. *Correspondance*, t. III, p. 107, et surtout la lettre publiée par M. Mouquet, dans *Rimbaud raconté par Paul Verlaine*, p. 184.

à côté d'un pastiche des *Fêtes galantes* signé A. R.... Un sonnet nettement ordurier est signé à la fois P. V. et A. R. Visiblement c'est Arthur Rimbaud qui retient l'attention du cénacle. Quelques strophes signées E. C. (sans doute Etienne Carjat) se réfèrent à l'odyssée du jeune homme à Paris :

Criminels envers ton jeune âge,
Des amis ayant lu tes vers
Ensemble ont payé ton voyage,
Complices de ton plan pervers.
Maudits soient au nom de ta mère
Ces parnassiens imprudents.
Enfant, que fais-tu sur la terre?
— J'attends, j'attends, j'attends!

Et voici, après quelques reproches feints, une dernière strophe assez suggestive :

C'était pour sonder ta nature,
Enfant, qu'ainsi je te parlais;
Mais je t'offrirais nourriture,
Vêtements..., lit, si tu voulais.
Oui, je serais plus qu'une mère
Pour toi, car depuis bien longtemps
Cherchant un ami sur la terre,
J'attends, j'attends, j'attends.

Les initiales A. R. se retrouvent au bas de beaucoup de pièces et plus souvent que les initiales P. V. L'une d'elles intitulée les *Remembrances du Vieillard idiot* porte, sous le nom de François Coppée mis là par plaisanterie, la signature A. R. et me semble bien de l'écriture de Rimbaud. En tout cas c'est son style, sa conception de la poésie telle qu'elle apparaît dans les *Chercheuses de poux* ou les *Premières Communions*, pièces auxquelles celle-ci ne le cède en rien. Y a-t-il donc dans ce recueil (dont le titre pourtant étonne puisqu'on n'entend parler de zutisme qu'après 1880¹), y a-t-il donc du

1. M. Barre, dans sa thèse sur le *Symbolisme* (1911), donne l'année

Rimbaud, du Verlaine inédits? La chose est possible, en dépit des initiales G. N. qui ne s'appliquent certainement pas à Germain Nouveau inconnu des deux poètes en 1871. On se trouve donc amené à se demander si toutes les lettres n'ont pas été ajoutées après coup et un peu inconsidérément par celui des associés qui s'empara du cahier. D'autre part, comment en 1881¹ Verlaine, recherchant avidement les vers de Rimbaud, et regrettant ceux qu'il a perdus, ne songe-t-il pas à l'extraordinaire *Remembrance* de l'*Album zutique*? Quelles que soient les questions qui se posent à propos des titres du recueil² et des attributions des poésies à tel ou tel auteur, il est certain que les trente feuillets restants représentent bien les amusements littéraires du groupe de poètes auquel appartiennent Verlaine et Rimbaud. Mais ce ne sont là qu'amusements, et de leur idéal véritable nous ne savons que ce que nous révèle leur correspondance, c'est-à-dire trop peu de chose. Sans revenir sur des événements très connus, disons seulement que le scandale suscité par leur liaison et, dix-huit mois plus tard, par le coup de pistolet de Bruxelles et la prison de Mons, compromirent le pauvre Lélian au point de lui barrer brutalement la carrière littéraire où ses débuts avaient été si pleins de promesses, quoique si peu remarqués. De 1874 à 1880, il ne publiera rien en librairie.

D'ailleurs, bien avant ces tristes événements, il s'était aliéné beaucoup d'amitiés par son attitude pendant la Commune, donc quelques mois avant de connaître Rimbaud. Communard, il le fut, et Leconte de Lisle ne le lui pardonna jamais : « C'est cocasse, écrira-t-il de la prison de Mons, le 28 novembre 1873, cette proscription de chez Lemerre, ça date de la Commune, le croirais-tu? Cet imbécile de Leconte de Lisle (qui laissait

1883, comme date de la fondation du Cercle des *Zutistes* (p. 78). M. Ernest Raynaud, d'après ses souvenirs, indique celle de 1882 (*La Bohème sous le second empire*, p. 14).

1. Lettres de 1880 à Léon Valade, *Correspondance*, t. I, p. 264.

2. On ne doit pas exclure cette hypothèse que le titre *Album zutique* aurait été inscrit à l'époque du zutisme en raison de l'identité d'inspiration entre les poètes de 1871 et ceux de 1880, qui d'ailleurs furent en partie les mêmes.

pousser sa barbe) me tient depuis ce temps pour un ogre. Probable que depuis mes nouvelles affaires c'est encore pis¹ ». S'il a quitté Paris pour la Belgique et Londres, ce n'est pas seulement pour voyager librement avec Rimbaud, c'est aussi par crainte des gendarmes. En janvier 1873, il confie, de Londres, à Lepelletier : « Bien que Paris me répugne immensément, je suivrais ton conseil d'y retourner, si je n'avais la certitude que j'y courrais les plus grands risques. Outre les « attentions » officieuses des gens de la rue Nicolet, il y a les *preuves* qu'on poursuit, de par l'autorité militaire, tout ce qu'a épargné la justice civile; je les tiens, ces preuves, d'un employé (ancien) de la mairie qui n'a échappé que par sa fuite ici à un mandat d'amener lancé *contre tous ceux qui sont restés*. De plus, et ceci pour ta gouverne, il se pourrait très bien que les « *troubades* » revinssent sur les jugements civils² ».

Il n'y a pas que les amis de l'ordre qui se détachent de Verlaine; dans le milieu parnassien, dès 1872, on se montre souvent sévère pour sa conduite envers sa femme, pour sa liaison avec Rimbaud; pendant son premier séjour en Angleterre, il lui en est revenu des échos et il a demandé des précisions à Émile Blémont qui lui est resté fidèle, peut-être sans l'approuver complètement. « Je savais à peu près les inimitiés que vous me signalez, lui écrit Verlaine le 5 octobre 1872; quelques noms qui m'ont bien étonné, d'Hervilly, Pelletan, me sont même parvenus avec des propos quelque peu méchants. » On ne lui écrit plus, il sent autour de lui « la grrrande conspiration du silence³ » et, quelques mois plus tard, il s'informe toujours auprès de Blémont : « Pourquoi Valade ne m'écrit-il pas? pourriez-vous m'indiquer à peu près ceux qui *hurlèrent* et ceux qui *plaignirent*? Vous concevez qu'une fois *l'affaire* finie et le grand jour fait, il y aura pour moi,

1. *Correspondance*, t. I, p. 120, lettre à Lepelletier. Les « nouvelles affaires », c'est la demande en séparation de corps produite par sa femme et fondée principalement sur ses relations avec Rimbaud.

2. *Correspondance*, t. I, p. 88.

3. *Correspondance*, t. I, p. 299-300.

main et main, et il importe que je sache d'avance celles que je ne serrerais pas ¹. »

Bien qu'il se sente exilé du Parnasse, il s'acharne à produire : « Je travaille pourtant beaucoup, écrit-il de Jehonville, le 23 avril 1873, au même Blémont à qui il vient d'avouer sa tristesse et son découragement. Outre le petit volume (il s'agit certainement des *Romances sans paroles*) que je compte faire imprimer à Paris, je prépare un recueil de tous les vers que j'ai inédits (sonnets, vieux « poèmes saturniens », vers politiques et quelques obscénités) et que je vais faire imprimer à Bruxelles avec une énorme préface où je tape sur beaucoup de choses et de gens (sans doute les *Vaincus* qui ne parurent jamais)... J'ai écrit tout récemment à Lepelletier une très longue lettre avec des vers en masse et un tas de commissions. Entre autres choses, je lui demandais de me procurer, s'il pouvait, un journal payant ² où je pourrais écouler tout ce que je sais sur Londres et la Belgique... J'irai bientôt à Bruxelles tâcher d'y faire jouer à l'Alcazar (*Fantaisies Parisiennes*) mon petit acte en vers (sans doute *Les Uns les Autres*) et y proposer un opéra-bouffe. » Il se sent d'ailleurs isolé atrocement. A Gavroche (le dessinateur Louis Forain) « qui n'a pas hésité à le défendre » il prie Blémont de donner son adresse : « J'ai tant de reconnaissance à ceux qui me témoignent de l'affection ³. »

Mais lui-même a-t-il toujours été un ami très sûr? a-t-il su garder intactes ses camaraderies littéraires? Au moment où aucune histoire fâcheuse ne court encore sur son compte, le 14 juillet 1871, il écrit de Fampoux à Léon Valade : « Pour moi, quand je puis tenir dans un coin un brave homme qui consente à me parler betterave, culture, contributions indirectes, que sais-je? je suis heureux comme un France qu'on souffletterait ou comme un Coppée émergeant ⁴. » Que pouvait-il bien

1. *Correspondance*, t. I, p. 306-307.

2. A partir de 1873, Verlaine commence à se préoccuper de sa situation pécuniaire assez ébranlée par ses voyages avec Rimbaud et ses dépenses de café.

3. *Correspondance*, t. I, p. 309.

4. *Correspondance*, t. I, p. 258.

reprocher à ces deux écrivains pour lesquels il s'est vanté si souvent d'avoir toujours éprouvé une sincère amitié¹? En octobre 1872 — mais alors il peut avoir su que France le désapprouvait — il parle à Lepelletier des nègres d'un café-concert anglais, « excellents farceurs et coutumiers du pied-au-cul comme plusieurs France (Anatole)² ».

Telle est la situation ambiguë et littérairement fâcheuse de Verlaine, quand éclate le scandale de Bruxelles : on se doute de l'effet produit à Paris. Sa situation semblait irrémédiablement compromise, et Anatole France, s'il avait appris les mots méchants de Verlaine, pouvait déjà escompter une pleine revanche.

Aussitôt alerté, Victor Hugo, chez qui le ménage Verlaine avait fréquenté pendant la fin de l'année 1870, écrit un mot de sympathie et d'espoir au prisonnier qui en retire le bénéfice de quelques égards à la prison des Carmes. Si déprimé qu'il soit, il trouve le moyen d'y composer ces trois chefs-d'œuvre : *Je suis venu, calme orphelin...*, *Le ciel est par-dessus e toit...*, et *Crimen Amoris*, tout en allusions mystérieuses, en nuances, en mélancolie voilée et d'autant plus pénétrante³. A Mons, il supplie son ami Lepelletier de faire imprimer ses *Romances sans paroles* sur lesquelles il semble compter un peu pour ramener sa femme à lui et sans doute aussi pour donner de lui au directeur de la prison et à ses protecteurs belges la meilleure opinion possible. Le 27 mars 1874, il a reçu avec joie le petit volume imprimé à Sens et il forme les projets les plus audacieux pour des publications futures et... payantes. Il a déjà établi son service de presse avec la dédicace qui convient à chaque destinataire; il donne du *cher Maître* à Hugo et à Banville; mais Leconte de Lisle n'a qu'un *hommage de l'auteur*; pour France : *son ami*; pour Coppée, un *souvenir*

1. Particulièrement dans leurs biographies parues aux *Hommes d'aujourd'hui*.

2. *Correspondance*, t. I, p. 48.

3. Cf., pour la date de ces trois pièces, un *Exemplaire de Sagesse annoté par Verlaine* dans le *Bulletin du Bibliophile*, du 20 juillet 1933. Il écrit aussi à Bruxelles la *Promenade au préau de Parallèlement*.

cordial; pour Blémont et Valade, un *bien cordialement* plus appuyé; un simple *cordialement* pour Mallarmé. Il attend les articles que Lepelletier est chargé de lui faire parvenir par l'intermédiaire de sa mère. Je pense qu'il n'en reçut guère; en tout cas la vente fut nulle et Vanier, plus tard, reprit à peu près toute l'édition en collant tout simplement sa firme au bas de la couverture. Il perpète en même temps sa dizaine de dizains parodiques et narquois intitulés *Vieux Coppées* qu'il dispersera plus tard dans divers recueils¹. Loin d'avoir honte de sa prison, il collectionnera plus tard les poèmes relatifs à sa détention et s'apprêtera à les publier sous le titre *Cellulairement*. Homme de lettres né, il voit partout le livre à faire, pas encore pour l'argent, puisqu'il ne publie qu'à compte d'auteur, pas encore pour la gloire, puisqu'il n'arrive pas à obtenir les articles nécessaires, mais pour la seule joie de faire un livre selon son « système ».

Au fait, ce fameux « système », il nous en livre enfin partiellement le secret; car, des quatre sonnets qu'il envoie à Lepelletier sous le titre *Mon Almanach pour 1874*, les trois derniers seuls, dit-il, sont faits selon le système: or le premier est en vers octosyllabes, tandis que le troisième et le quatrième sont en vers de neuf syllabes et de treize:

Ah! vraiment c'est triste; ah, vraiment ça finit trop mal²..., d'où on pourrait croire que le « système » consistait surtout à préférer l'impair, à condition que le sentiment s'y prêtât.

Mais la première des trois pièces « selon le système » est cet admirable sonnet — en simples alexandrins — qu'il faut transcrire ici tel que Verlaine l'a envoyé à Lepelletier:

1. *Correspondance*, t. I, p. 149-154. On est en droit de se demander si Verlaine n'entremêle pas de tel ou tel dizain la composition de ses poèmes édifians. En tout cas, dans la lettre du 8 septembre 1874 qui contient les *Dix sonnets coupés selon le dialogue*, Verlaine ajoute ce qu'il appelle lui-même une « stupidité », un calembour en vers sur le nom de Claretie.

2. Cette pièce est devenue le *Sonnet boiteux de Parallèlement*.

ÉTÉ

L'Espoir luit comme un brin de paille dans l'étable.
 Que crains-tu de la guêpe ivre de son vol fou?
 Vois, le soleil toujours poudroie à quelque trou,
 Que ne t'asseyais-tu, le coude sur la table?

Pauvre âme pâle, au moins cette eau du puits glacé,
 Bois-la. Puis, dors après. Allons, tu vois, je reste
 Et je dorloterai les rêves de ta sieste
 Et tu chantonneras comme un enfant bercé.

Rassure-toi. De grâce, éloignez-vous, Madame,
 Il dort, et c'est affreux comme les pas de femme
 Résonnent aux cerveaux des pauvres malheureux.

Midi sonnent! J'ai fait arroser dans la chambre.
 Midi! l'espoir luit comme un caillou dans un creux.
 Ah! quand reflleuriront les roses de septembre !¹

Il suffit de lire cette pièce de vers si neuve d'inspiration, si mystérieuse d'intentions, si régulière de forme, pour comprendre que, comme les deux autres, *Automne*, *Hiver*, en vers de neuf ou treize syllabes, elle procède d'un « système » qui n'est ni la recherche simpliste de l'impair, ni le « choix des mots sans quelque méprise ». Étudions-la attentivement.

Pour les non initiés, cet Espoir humble, rayonnant pourtant comme le brin de paille dans l'étable de Bethléem, n'est qu'une abstraction; mais pour le prisonnier de Mons, quelle réalité! quelle réalité, qu'il lui plaît de voiler! Joie — et non crainte — de voir l'abeille libre, enivrée de cette liberté dont l'espoir naît au cœur du détenu!

1. Cette pièce est devenue la troisième de la troisième partie de *Sagesse*.

Vois, le soleil toujours poudroie à quelque trou,
Que ne t'asseyais-tu le coude sur la table?

Jouir, dans une pauvre cellule, de ce qui s'y peut glisser de la lumière divine et la contempler en repos...! Puis la « pauvre âme pâle » ayant la frêle consolation — consolation quand même — de se rafraîchir à l'eau glacée du puits, de la boire et de dormir, avec le silencieux encouragement du rêve descendant sur elle et la berçant comme un enfant... Ce rêve, c'est celui du repos total que ne viendra pas troubler un pas de femme, la tentation de la femme! soudain, le retour au réel, l'espoir encore, les roses de septembre qui reflleuriront un jour pour le malheureux! Admirable transposition du Précis en Indécis! Art suprême de Verlaine! Mais cette transposition musicale, n'est-ce pas déjà le symbolisme? Mort le Parnasse! Un art nouveau est né, un « système » qui n'a point encore de nom, qui existait en germe dans les *Poèmes saturniens* eux-mêmes, et qui va faire de son inventeur le plus prodigieux artiste de son temps!

Tel est Verlaine dans la prison de Mons. Car on retrouve le même « système », tout au long de la fameuse pièce intitulée ici : *Hiver*.

Ah! vraiment c'est triste; ah! vraiment ça finit trop mal!... Le nom de Rimbaud n'y est pas prononcé; mais la douleur physique, l'évocation de Londres où

...les maisons dans leur ratatinement terrible
Épouvantent comme un tas noir de petites vieilles,

la suggestion de « tout l'affreux passé » qui « saute, piaule, miaule, glapit », la malédiction du poète appelant

...le feu du ciel sur cette ville de la Bible,

émeuvent le lecteur étonné, inquiet et charmé de sentir sans presque comprendre, et ne prennent toute leur valeur esthétique que pour celui qui reconstitue, dans son cadre effrayant, l'effrayante passion des deux damnés de Londres. Oui, cela

c'est la forme la plus haute, la plus habile, et parfois la plus troublante et la plus perfide du symbolisme verlainien.

En pleine possession du « système », Verlaine revenu à la religion et n'ayant presque plus rien de commun avec le Parnasse compose à Mons la série des pièces les plus touchantes et les plus belles de *Sagesse*, son futur recueil. Dans le désarroi de sa conscience, dans l'isolement cellulaire, dans la détresse de sa vie manquée, il sent le besoin de croire, le besoin d'aimer un Dieu infiniment miséricordieux, un Rédempteur crucifié pour le salut de toutes les âmes, et en particulier de sa pauvre âme à lui; il s'éprend de pur amour pour sa « Mère Marie » qui intercédéra en sa faveur le Jésus bien-aimé. Quel thème littéraire pour un poète ayant trouvé de nouvelles possibilités d'expression, pour un néophyte enthousiaste qui se sent capable d'égaliser à sa vision la traduction qu'il en donnera!

D'ailleurs ce converti est de ceux qui ont comme la hantise du péché et aiment à se duper eux-mêmes. C'est ainsi qu'à peine sorti de prison il se précipite à Stuttgart où Rimbaud apprend l'allemand; il veut le convertir : « Aimons-nous en Jésus », lui avait-il fait dire par leur ami commun Delahaye¹. Et il arrive « un chapelet aux pinces »; mais, ajoute Rimbaud, « trois heures après on avait renié son Dieu et fait saigner les quatre-vingt-dix-huit plaies de Notre-Seigneur ». Je ne suis pas sûr que le soir même, il y ait eu, entre les deux amis, dans la banlieue de Stuttgart, un pugilat en règle; car Delahaye qui l'affirme n'y était pas; Verlaine ne lui en aurait peut-être pas fait la confidence, et cette confidence, si elle a été faite, ne mérite pas d'être crue sur parole; enfin, dans sa lettre à Delahaye, Rimbaud poursuit : « Il est resté deux jours et demi

1. Delahaye, *Rimbaud*, p. 58. Verlaine, libéré le 16 janvier 1873, était certainement arrivé à Stuttgart dès le début de février, puisque Rimbaud, dans la lettre même où il annonce à Delahaye l'arrivée de son ami, lui donne son adresse à partir du 15 février. — Signalons qu'il existe à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, dans la *Collection littéraire Jacques Doucet*, des notes manuscrites de Delahaye très intéressantes, relatives à la rupture de Verlaine et de Rimbaud, à la publication de *Sagesse* et aux vains efforts de Delahaye chargé par Verlaine de chercher un éditeur pour le *Voyage en France par un Français*.

fort raisonnable et sur ma remonstration s'en est retourné à Paris pour de suite aller finir d'étudier là-bas, dans l'Ile ».

Ce qui est certain, c'est que Rimbaud profite de cette reprise des relations pour essayer de vivre encore aux crochets de son ami ¹. Car Verlaine écrit à Delahaye non pas en octobre, comme on l'a cru jusqu'ici sur l'indication même de Delahaye, mais à la fin d'avril ², lorsqu'il vient d'arriver à Stickney : « Dans ma dernière lettre..., je lui expliquais en détail mes raisons arithmétiques de ne pas lui envoyer d'argent ». Nous ne possédons pas la réplique de Rimbaud, mais voici comment l'analyse Verlaine : « Il a répondu 1^o des impertinences agrémentées d'annonces obscures de chantage, 2^o par des comptes d'apothicaire où il m'était démontré que c'était une bonne affaire pour moi de lui prêter la somme en question ». Annonces obscures de chantage? On ne voit guère en quoi elles pouvaient consister, puisque Rimbaud avait perdu la confiance des amis de Verlaine et que la séparation avait été prononcée en 1874 entre Mathilde Mauté et lui. Mais que Rimbaud ait tenté d'obtenir des subsides par des raisonnements spécieux, la chose n'est que trop probable. Verlaine, loin de l'ami, voit le danger : « Spéculation sur ma sottise ancienne, sur ma coupable folie d'il n'y a pas encore longtemps de ne vouloir vivre que par lui et son souffle; — plus la grossièreté à la fin insupportable d'un enfant que j'ai trop gâté et qui me paie — ô logique! ô justice des choses! — de la plus stupide ingratitude. Car n'a-t-il pas tué la poule aux œufs d'or vraiment? » Et il jette un coup d'œil désenchanté sur le passé : « Dix-huit mois de ce que tu sais, mon petit avoir fortement écorné, mon ménage détruit, mes conseils repoussés, la plus grossière

1. Dans une lettre du 12 décembre 1875, citée par M. F. Porché, dans *Verlaine tel qu'il fut*, page 278 et publiée le 2 avril 1932 dans le *Figaro* par son possesseur, M. Armand Lods, on lit : « Tu m'as écrit en avril des lettres trop significatives de vils, de méchants desseins pour que je me risque à te donner mon adresse ».

2. Cette lettre publiée partiellement par son possesseur, M. Armand Lods, dans le *Figaro* du 2 avril 1932, a été insérée intégralement par M. Jules Mouquet dans son *Rimbaud raconté par Verlaine*, p. 182. Le contexte de cette lettre prouve qu'elle a été écrite peu de temps après l'arrivée de Verlaine non pas à Londres, mais à Stickney.

impolitesse pour finir : grand merci ! » Après quoi, il avoue qu'il « lui garde très sérieusement toute sympathie » et même qu'il est « prêt à son moindre retour, — prêt chrétiennement, bien entendu ». Et on se demande jusqu'où pourrait, après ce retour, le conduire la charité chrétienne, d'autant plus qu'il a comme un accès de dépit rageur : « Tu peux voir que je me calme de plus en plus et même que je commence enfin — et ce n'est pas sans mal ! — à saisir tout le côté profondément *gâteux* de mon attitude de ces deux années passées à Bruxelles et à Londres avec un qui au fond — et tu t'en apercevrais si tu faisais quelque expérience du bonhomme — est positivement fermé, bouché par bien des côtés, et que son féroce égoïsme seul déguise en individu plus intelligent qu'à son tour... » Le *philomathe* « n'est au fond — et vraiment — qu'un mufle et qu'un crasseux, qui sera un vilain bourgeois, bien vulgaire à trente ans — à moins qu'une bonne leçon dans le genre de la mienne... ». Il n'achève pas sa phrase, mais quelle prédiction ! et quel curieux retour sur soi-même !

Pendant de longs mois, sous un prétexte ou sous un autre, il demandera à Delahaye des nouvelles de l'*Æstre* qui voyage sans confort en Autriche et en Italie et finit par échouer, au début d'octobre, à Charleville, chez sa mère. C'est là qu'il reçoit une lettre de Verlaine et une de ses plus récentes productions poétiques, celle qui commence ainsi et prendra place dans *Sagesse* :

Malheureux ! tous les dons, la gloire du baptême...

Le *malheureux*, c'est Rimbaud. Verlaine lui-même, dans l'exemplaire de *Sagesse* qu'il dédicacera plus tard au comte de Kessler¹, notera : « A propos d'Arthur Rimbaud, Arras, septembre ou octobre 1875. Après coup, je me suis aperçu que cela pourrait s'appliquer à poor myself. » Et voici ce que lit l'ami dans cette curieuse épître :

1. Cf. *Bulletin du Bibliophile*, 15 juillet 1933. — Si la pièce fut réellement écrite à Arras, elle remonte au début de septembre, puisque Verlaine annonce, le 20 septembre, à Émile Blémont qu'il a été rappelé à Stickney le 13.

La malédiction de n'être jamais las
 Suit tes pas sur le monde où l'horizon t'attire,
 L'enfant prodigue avec des gestes de satire!

Il est savoureux de voir Verlaine reprocher à Rimbaud « des gestes de satire » — évidemment par prosélytisme religieux! Mais le prosélytisme religieux — la chose n'est pas rare — dégénère vite en insulte :

Tu n'es plus bon à rien de propre, ta parole
 Est morte de l'argot et du ricanement.
 Et, d'avoir rabâché les bourdes du moment,
 Ta mémoire de tant d'obscénités bondée
 Ne saurait accueillir la plus petite idée.

Et il conclut en bafouant le génie du poète que, huit ans plus tard, il exaltera, à son profit d'ailleurs, dans son étude des *Poètes Maudits* :

Seul, entre les débris honnis de ton désastre,
 L'orgueil qui met la flamme au front du poéastre
 Et fait au criminel un prestige odieux,
 Seul, l'orgueil est vivant, il danse dans tes yeux.
 Il regarde la Faute et rit de s'y complaire.
 — Dieu des humbles, gardez cet enfant de colère!

On avouera que la colère prévue par Verlaine était au moins excusable, en dépit des intentions peut-être chrétiennes du poète.

Rimbaud qui avait sans doute connu, au moins par l'intermédiaire de Delahaye, les vives réactions de Verlaine écœuré de ses éhontées demandes d'argent, Rimbaud répondit simplement (et à l'inverse de tous les critiques j'avoue ne l'en point blâmer) : « Je ne commente pas les dernières grossièretés du Loyola, et je n'ai plus d'activité à me donner de ce côté-là ». Qu'il eût ou non mérité les reproches de Verlaine, il avait le droit de ne pas les accepter et de récuser comme juge l'ancien ami parlant au nom de la morale!

Et pourtant Verlaine revint à la charge le 12 décembre : « Je ne t'ai pas écrit contrairement à ma promesse parce que j'attendais, je te l'avouerai, lettre de toi enfin satisfaisante. Rien reçu, rien répondu¹. Aujourd'hui je romps ce silence pour te confirmer tout ce que je t'écrivais, il y a environ deux mois ». On notera que cette indication se réfère certainement à la lettre d'envoi de la malheureuse pièce de vers aussi médiocre littérairement que déplacée... moralement, si on peut dire! profession de foi catholique intransigeante dont on ne sait au juste à quoi elle tend. Peut-être à amener cette déclaration, cette invitation : « Le même toujours. La même affection (modifiée) pour toi. Je te voudrais tout éclairé, réfléchissant. Ce m'est un si grand chagrin de te voir en des voies idiotes, toi si intelligent, si prêt (bien que ça puisse t'étonner) »! Cependant ce sont là des encouragements à la conversion et des appels à l'amour-propre quasi classiques qui ne justifient pas une lettre spéciale. Faudrait-il en chercher le motif dans un intérêt plus humain, plus terre à terre? « Quant à la question d'argent, tu ne peux pas sérieusement ne pas reconnaître que je suis l'homme généreux en personne.... Mais étant donné, et d'abord mon besoin de réparer un tant soit peu, à force de petites économies, les brèches énormes faites à mon mince avoir par *notre* vie absurde et honteuse d'il y a trois ans et la pensée de mon propre fils — et enfin mes nouvelles mais fermes idées, tu dois comprendre à merveille que je ne puis t'entretenir. Où irait mon argent? A des filles, à des cabaretiers? » On est un peu gêné de la subite pudeur de Verlaine et de ses scrupules religieux, quand il s'agit d'éluder une tentative non d'escroquerie, mais de... tapage². Et on ne voit pas sans une profonde répugnance l'ami menacer l'ami du procureur de la République dans l'hypothèse (que lui-même

¹ Comment concilier cette affirmation de Verlaine avec ce qu'on lit dans une lettre du 27 novembre à Delahaye : « Envoie nouvelles d'Homais. Tu peux lui dire que toutes ses lettres adressées rue de Lyon, ne me sont même pas envoyées! »

² D'après les notes manuscrites de Delahaye, il s'agissait d'une centaine de francs.

déclare odieuse) où le quémandeur voudrait réaliser « de vils, de méchants desseins » qui remontaient au mois d'avril et n'avaient jamais reçu de commencement d'exécution! Verlaine ne fait nulle allusion à de nouvelles menaces de Rimbaud; où donc veut-il en venir, sinon à la rupture? Et pour finir, il se fait bonhomme, mais vilain bonhomme : « Allons, un bon mouvement, un peu de cœur, que diable! de considération et d'affection pour un qui restera toujours — et tu le sais — ton bien cordial P. V. » Si Rimbaud était un sans-cœur (ce que pour ma part je n'ai jamais cru et ne croirai que sur preuves formelles), qu'est donc Verlaine au moment où il lance cet adieu hypocrite à son ami et où il se déclare en une sorte de post-scriptum prêt à s'expliquer « sur les plans — ô si simples — et sur les conseils que je te voudrais voir suivre, religion même à part ». Je dis une sorte de post-scriptum parce que ces lignes suivent la signature; mais le vrai P. S. le voici : « Inutile d'écrire ici *till called for*, je pars demain pour de gros voyages très loin... » Verlaine en effet se préparait à quitter deux ou trois semaines plus tard Stickney pour Boston distant de quelques kilomètres! Je ne peux arriver à comprendre le pourquoi de cette odieuse dernière lettre, si toutefois ce fut la dernière : car Delahaye, dans les notes manuscrites auxquelles j'ai fait allusion, déclare que Rimbaud écrivit encore deux ou trois fois à Verlaine en lui donnant de « bons conseils pratiques » pour l'organisation de sa vie, en lui recommandant des distractions vraiment permises, comme le théâtre et les réunions entre amis!

Je ne pense pas que cette rupture lamentable, personne puisse l'attribuer, même pour une faible part, à l'attitude catholique adoptée par Verlaine en 1874, au cours de sa détention à Mons : le poète de *Sagesse* prit toujours de singulières libertés, non avec le dogme, mais avec la pratique de la morale chrétienne. Sa conversion fut, je veux bien le croire, sincère; mais comment l'affirmer avec un homme dont la vie apparaît comme une antinomie perpétuelle? Il assemble les contradictoires par une sorte de spontanéité naturelle; il est vraiment *l'homo duplex* pour qui la croyance s'abîme dans le sacrilège et la volonté du bien dans l'abomination du mal. Un juste à qui la grâce a manqué comme à saint Pierre dans sa chute?

J'en doute. Jusqu'à quel point n'a-t-il pas cherché l'auréole du pécheur repentant? Il lui plaît d'être le martyr élu par Satan. C'est par principe qu'il entremêlera publications indécentes et recueils quasi-mystiques. Pauvre Lélian, dans sa propre biographie des *Hommes d'aujourd'hui*, se définit ainsi : « Son œuvre se tranche, à partir de 1880, en deux portions bien distinctes, et le prospectus de ses livres futurs indique qu'il y a chez lui parti pris de continuer ce système et de publier, sinon simultanément..., du moins parallèlement, des ouvrages d'une absolue différence d'idées — pour bien préciser, des livres où le catholicisme déploie sa logique et ses illécébrances, ses blandices et ses terreurs, et d'autres purement mondains, sensuels avec une affligeante belle humeur et pleins de l'orgueil de la vie... Je crois, et je pêche par pensée comme par action ; je crois, et je me repens par pensée en attendant mieux. Ou bien encore, je crois et je suis bon chrétien en ce moment ; je crois et je suis mauvais chrétien l'instant d'après. » Bon chrétien? Mauvais chrétien? Non, simplement homme de lettres! quiconque s'apprête à pécher et à se repentir tour à tour ne peut, sans cynisme, se proclamer bon chrétien à quelque moment que ce soit. Mais l'homme de lettres sensible à toutes les émotions qu'il a déjà éprouvées et veut éprouver encore, si opposées soient-elles, l'homme de lettres cultivant en soi le bien et le mal selon l'effet à produire, l'homme de lettres poursuivant fiévreusement ou même de façon amusée l'expression inouïe, imprévue, de sentiments que les confrères n'ont pas osé encore imaginer ou analyser, c'est bien celui que toujours et partout on retrouvera dans Verlaine. Homme de lettres aussi, dans ce sens qu'il n'obéit pas à la passion irrésistible de produire au dehors ce qui déborde pour ainsi dire du dedans, homme de lettres hélas! besogneux et en quête de rubriques, de clientèle et de publicité. Homme de lettres d'un talent inégalé, inégalable dans son genre, mais homme de lettres qui, s'il se convertit sincèrement, ne marcha pas au martyre et agit conformément à ses intérêts. D'abord son séjour à Mons, il l'espérait¹, pouvait être abrégé si l'on était

1. Du 8 septembre 1874, en envoyant à Lepelletier les dix fameux

bien disposé pour lui. Puis une fois rendu à la liberté, tenu en suspicion par ses anciens camarades de lettres, sauf Lepelletier, Émile Blémont, Léon Valade et peut-être un ou deux autres, y avait-il pour lui d'autre réhabilitation à espérer que dans l'attitude de pécheur repentant? Il ne peut rentrer dans le monde des lettres que par la porte catholique; il s'est rendu compte, en 1875, des sentiments qu'il inspire, lorsqu'ayant présenté au comité chargé de publier le troisième recueil du *Parnasse contemporain*, des poèmes écrits certainement à Mons, il est refusé sans discussion. Sur les feuilles où les membres du jury ont noté leur avis, ni Banville, ni Coppée n'ont inscrit son nom, comme s'il ne comptait même pas parmi les candidats possibles, et, quant à Anatole France, il avait noté : « Non », et ajouté : « l'homme est indigne et les vers sont des plus mauvais qu'on ait vus¹ ». La situation était donc tragique pour le poète : tous se détournaient de lui. Cependant il écrivait, il voulait écrire : « Quant à des *versses*, avouait-il le 29 avril 1875 à Delahaye, hélas! oui, je sais bien que j'en ferai toujours ». Et il lui expose ses projets de *cantiques* : « Mon poème sacré serait immense. Il roulerait sur la Vierge. Titre probable : Le *Rosaire*. Comprendrait depuis Adam et Ève jusqu'à présent ». Il songe aussi à un ouvrage en prose : « Mon livre patriotique sera court et simple. J'espère pouvoir bientôt t'envoyer fragments. J'ose croire que ce sera neuf, très doux, très touchant et, autant que possible, très français et pas « gaulois ». Très naïf bien entendu et je ferai tout mon possible pour être absurdement sincère² ». A Valade, lui

sonnets *Jésus m'a dit* : « Encore quatre mois et quatorze jours, si *grâces* n'arrivent pas, ce qui m'étonnerait ayant les plus sérieuses protections du monde ». Verlaine a connu en mai, le jugement du tribunal civil de la Seine prononçant la séparation de corps avec sa femme et a le même jour appelé l'aumônier. C'est en juin qu'il s'est définitivement converti. M. Martino, dans son *Verlaine*, p. 113, a fort justement signalé que Verlaine, le directeur et l'aumônier de la prison finirent par vivre en véritables amis.

1. *Manuscrit autographe*, n° de mars-avril 1928. — C'est par Émile Blémont que Verlaine apprit à Stickney, vers le 25 octobre 1875, la mauvaise nouvelle, mais naturellement, sans les détails précis qui ne furent connus que beaucoup plus tard.

2. *Correspondance*, t. III, p. 104-105.

apprenant son échec au Parnasse, il répond le 27 octobre : « Peu surpris du résultat annoncé », et en même temps : « Je travaille assez : deux volumes en train et un (grand) qui s'élabore ». Ces deux volumes (il l'indique le 19 novembre) sont *Sagesse et Amour*, « et un volume en plan, titre indécis, mais ce sera sur la Vierge. Une espèce d'épopée, de récit tout d'une haleine, quatre à cinq mille vers, ou plus ». Pas un éditeur en vue. Pas d'aide à attendre d'un Leconte de Lisle ou même d'un Coppée. Et c'est avec mélancolie qu'il clôt sa lettre : « Mes projets? ô tout simplement de me faire une position, à force de patience, soit ici, soit en France. Mais en France, plus tard, quand bien des choses auront été préparées, réparées, — s'il le faut, reconquises... En attendant patience, travail et oubli... des injures ». Car, bien entendu, les torts ne sont pas de son côté. Mais, pour un poète avide de publier, toujours à court d'argent, et du fond même de sa prison, songeant à des traductions d'auteurs anglais pour gagner sa vie¹, cette situation d'attente ne peut être longtemps envisagée. Ses manuscrits lui brûlent les mains.

Alors, l'idée lui vient d'atteindre une clientèle nouvelle : la clientèle pieuse. Il n'est pas assez naïf pour croire que les dévots sont d'insatiables lecteurs; mais est-il donc impossible de leur donner ce goût de la lecture? Et combien sont-ils qui en France ont les moyens d'acheter un livre, et à qui ne manque que le goût? Je ne peux m'expliquer autrement la rédaction, la fâcheuse rédaction de ce *Voyage en France par un Français* dont une partie seulement a été publiée pour la première fois en 1907 par M. Loviot, et qui parut presque en entier au tome II

1. Lettre à Lepelletier du 17 mars 1874, où il écrit aussi : « Ceci n'est qu'un de mes projets, car j'ai l'intention, une fois sorti, de rentrer à Paris (après quelques démarches à Londres, en vue d'assurer la sécurité absolue de mon retour) et là je crois pouvoir compter sur une place sérieuse et fixe... Te dirai-je que je ne désespère pas trop de rentrer à l'Hôtel-de-Ville? Après tout, je ne suis ni un déserteur, ni un communal, comme plusieurs que nous connaissons et qui émargent tranquillement à l'heure qu'il est. Et quant à mon emprisonnement, il n'a rien, j'ose m'en flatter, qui déshonore, et c'est avant tout un malheur, mais un malheur réparable, je crois ». Cette attitude d'une audacieuse naïveté fut toujours celle de Verlaine dans ses fâcheuses affaires.

des *Œuvres posthumes*, en attendant que d'autres fragments manuscrits fussent vendus en mars 1936 par le libraire Blazot. Il n'est pas question de clouer Verlaine au pilori en insistant sur cette œuvre illisible, mais d'expliquer comment il a pu l'écrire¹. Faut-il croire que le prosélytisme religieux l'a entraîné? Mais ce prosélytisme n'est certainement pas étranger à l'inspiration de *Sagesse*, indiscutable chef-d'œuvre. Reste à supposer que Verlaine, désespérant d'élever jusqu'à lui le lecteur auquel il s'adresse, a cherché à se mettre à son niveau et est tombé dans cette sorte de niaiserie, de fausse naïveté, d'onction presque parodique et d'austérité morale affectée qu'on ne peut vraiment prendre au sérieux. Pour gagner quelque argent, l'homme de lettres s'est imposé une attitude ridicule et un peu humiliante qui ne pouvait tromper personne; aussi ne parvint-il à placer son manuscrit qu'en 1891, à un créancier malavisé ou simplement inquiet, dont ce gage ne fit pas la fortune².

Est-ce cynisme, est-ce inconscience? Le chapitre iv, intitulé *A mon fils*, s'adresse à Lucien Létinois, son ancien élève du collège ecclésiastique de Rethel où il enseigna et surveilla d'octobre 1877 à 1879, après deux ans passés en Angleterre à enseigner et à surveiller; il s'adresse à ce jeune paysan, emmené par lui à Lymington dès la sortie du collège et devenu, à Londres, le jour de Noël exactement, le remplaçant de Rimbaud :

O l'odieuse obscurité
 Du jour le plus gai de l'année
 Dans la monstrueuse cité
 Où se fit notre destinée!...

1. Voici d'ailleurs comment Verlaine lui-même le jugeait quelques années plus tard : « Vanier a un manuscrit vague de moi du *Voyage en France par un Français*. C'est détestable, mais j'y pourrais puiser des choses en prose pour être payées et autres ». Lettre à Jules Tellier du 19 juillet 1887. (*Correspondance*, t. III, p. 344.)

2. Dans les notes de Delahaye sur Verlaine, conservées à la *Collection littéraire Jacques Doucet* de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, on lit : « Sur les instructions de Verlaine, j'envoyai des exemplaires (du manuscrit) à plusieurs prêtres; ils ne parurent pas éloignés de croire que c'était une plaisanterie. »

Un remords de péché mortel
Serrait notre cœur solitaire,
Puis notre désespoir fut tel,
Que nous oubliâmes la terre...

Bonne tristesse qu'aima Dieu ¹!...

Donc c'est à Lucien Létinois, partant pour le service militaire, que Verlaine donne des conseils moraux, c'est Lucien Létinois, en compagnie duquel il scandalisera plus tard le village de Coulommès où demeurent ses parents, qu'il met en garde contre les tentations, contre les « pièges de garnison » : « le respect humain, l'alcoolisme, le péché de luxure qui est la chose la plus odieuse à Dieu, et, quand on y réfléchit bien, un attentat, humainement et socialement parlant, atroce et cruel ». Ce Lucien Létinois, falot et, somme toute, sympathique, il l'exhorte à l'héroïsme dont, au besoin, il lui donnera l'exemple : « Si une généreuse insurrection, qu'il faut espérer et presque attendre de l'Esprit saint du Dieu des armées, venait à se produire contre l'Immondice actuelle, combats pour la France et meurs ou triomphe avec le Roi, ton salut en Dieu. Si on t'envoie contre Dieu et ses ministres, carrément refuse de servir et souffre pour Dieu. Un père sera à tes côtés pour souffrir et mourir avec toi, si les choses vont jusque-là ². » Naturellement les choses n'allèrent pas jusque-là. Mais la *Revue du Monde catholique* elle-même recula devant l'insertion de telles billevesées et renvoya le manuscrit avec cette mention : « Pas dans l'esprit de la revue ³ ».

Il n'y aurait pas à insister sur ce malheureux effort de Verlaine pour exploiter la veine catholique s'il n'avait été amené presque malgré lui, par son amour des lettres, à étudier, dans le chapitre VI, *Les Romanciers actuels et la Religion*, l'œuvre de Flaubert, de Zola, de Goncourt, de Vallès, après un rapide hommage rendu à « deux romanciers d'un mérite transcen-

1. *Amour*, Lucien Létinois, VIII.

2. *Œuvres posthumes*, t. II, pages 77 et 78. — Lucien Létinois partit en novembre 1880 pour faire un an de service militaire à Reims.

3. Cf., les notes de Delahaye de la *Collection littéraire Jacques Doucet*.

dant, aussi torts qu'eux (les romanciers naturalistes) et d'une toute autre santé, parce qu'ils se sont élevés sur les ailes de la Foi, bien au-dessus du niveau contemporain, littérairement et moralement, MM. Barbey d'Aurevilly et Paul Féval..., bons gardiens du Paradis terrestre de l'orthodoxie ». Sans doute il juge du point de vue catholique; mais le sujet l'intéresse en soi, et on sent qu'il lui plaît de relever, souvent avec pénétration, les qualités de ceux qu'il juge de véritables écrivains. Ce sont des pécheurs, de grands pécheurs, des corrupteurs d'âmes, mais des artistes, et Dieu se servira peut-être d'eux pour donner leur conversion en exemple. Seul Daudet, contre qui il semble avoir des rancunes personnelles¹, l'exaspère. Mais on reste stupéfait de l'entendre conclure par ce reproche adressé en bloc à tous les romanciers de la jeune école : « Je n'ai pas parlé de l'horrible luxure dont l'œuvre générale de ces messieurs regorge et déborde, non plus que de l'ennui colossal inséparable de ce plus triste des péchés. C'est le châtement double d'une pareille littérature et des lecteurs qui l'alimentent ». Verlaine véritablement exagère; mais il s'agit de se concilier les faveurs des directeurs de conscience appelés à guider les saines lectures de leurs pénitents! C'est certainement pour les amadouer qu'au cours de ce même chapitre il leur avait délivré ce grave et décisif certificat : « Je déclare que j'ai eu, moi laïque, très laïquement éduqué, dans ces cinq ou six dernières années, l'honneur et le plaisir très grand de vivre avec des prêtres de tout âge, et cela sur un pied de grande intimité, et que je n'ai jamais observé parmi eux de médisances ni même de commérages : de la bonne humeur et quelques malices bien anodines, tout au plus, une ou deux vivacités vite réprimées, voilà tout ».

Verlaine, dans son ouvrage, ne s'était pas contenté de manifester aux seuls romanciers sa réprobation de bon catholique souvent atténuée par sa juste sympathie d'écrivain. Quelques feuillets de sa main qui passèrent en vente le 12 mars 1936, sous le titre *Les poètes répudiés*², témoignent du même esprit

1. Voir l'incident rapporté plus haut, entre Daudet et Verlaine.

2. Dans le *Voyage en France*, publié au tome II, des *Œuvres posthumes*

et prouvent en même temps qu'il avait, tout au fond de lui, conservé pour le Parnasse une secrète admiration et pour plusieurs Parnassiens une réelle tendresse : « Deux ou trois avec qui je m'honore d'avoir continué de chères relations, ont foncé leur républicanisme de la veille à mesure que s'assombrissaient les nuances de notre ciel démocratique et progressif. Je sais bien qu'ils iront, ces deux ou trois, jusqu'au bout de leur conviction, dût cette conviction s'empourprer avec leur sang..., et c'est pourquoi je leur serre la main aujourd'hui, avec la même estime militaire que je leur percerais le cœur, s'il le fallait, au jour qui n'est peut-être pas assez éloigné pour la sympathie ardente que je leur garde à ces deux ou trois d'entre tant d'amis répudiés. Amis répudiés, poètes toujours aimés du poète qui est en moi ». Verlaine, on le voit, est dans ses heures d'héroïsme; mais de cette déclaration, il convient de retenir la toute dernière phrase, qui s'applique, me semble-t-il, moins aux fidèles compagnons qu'à des ennemis comme Leconte de Lisle dont il ne peut s'empêcher d'admirer l'œuvre. Malheureusement tous ces poètes « se damnent sans plus se douter qu'ils se damnent qu'un adultère ne songe au mari qu'il outrage ». On dirait qu'ils ignorent l'enfer! Mais Verlaine se charge de leur en rappeler les supplices et leur exprime sa propre souffrance au moment de parler d'eux : « Forçat du Dégout, il me faut céder au dégoût qui, dans cette atmosphère comme dans toutes les atmosphères françaises, me presse, m'opprime, me fait atrocement souffrir et terriblement crier sous la douleur patriotique, l'une des pires d'entre la légion des douleurs! Et je dis que, en dépit de tout talent si merveilleusement déployé, en dépit du goût fin et sûr, du travail acharné et délicat, des fiers élans et de la splendeur produite, notre poésie française actuelle, même après ce noble épisode du Parnasse de 1866, est chose vile, coupable, une ordure parmi les autres, une pustule de plus sur la face syphilitique de la

de Verlaine, le chapitre iv est suivi immédiatement du chapitre vi. S'il n'y a pas eu de faute d'impression, on peut supposer que le chapitre v était réservé aux poètes.

Patrie...» *Odi et amo*: l'amour domine; la haine n'est qu'artifice et même artifice grossier, appât pour éditeur de livres pieux, pour prédicateur de chefs-lieux de canton en mal d'effets littéraires. Et lorsqu'il passe en revue les poètes romantiques pour les opposer à ceux de l'époque suivante, il finit par les excuser, même par les louer : « Du moins les premiers de cette période-ci, les Hugo, les Musset avaient donné, soit de jeunesse, soit sous les morsures d'une vie pécheresse, une ou deux notes justes d'âme et de religiosité. Musset même, sur la fin, à travers les mésaventures de son ivrognerie, semble s'inquiéter en conscience de l'éternel problème. Mais Hugo a versé de chute en chute jusqu'à l'horreur du blasphème obscène sans plus, gardant toujours son talent, devenu instinctif, de versificateur prodigieux, comme une belle fille tombée courtisane conserve sa beauté; mais il faut lui tenir compte d'une bonne partie de ses poésies occupées par l'idée de Dieu, idée puérile, rhétoricienne, mais enfin occupée par l'idée de Dieu. Lamartine, pauvre vieille « lyre », oubliée si injustement, car il est très grand, ce poète, fut, on peut le dire, religieux — absurdement dévoyé par le libéralisme et les salons et les « bonnes fortunes », n'importe, religieux... Vigny aussi, avec tous ses blasphèmes posthumes! Même tous les romantiques purement pittoresques de la seconde époque, sentirent par instant la piqûre de la guêpe divine et se cabrèrent ou rompirent dessous, Gautier, si naïvement catholique en de nombreux endroits, Borel, sombre ironie, énorme talent maladroit, parfois si intelligent des terreurs de la foi, et d'autres encore... Mais les nouveaux! Excepté Baudelaire vraiment chrétien lui, de crainte servile et de brûlante charité, malheureusement délayées dans l'artisterie lourde et la pose de pince-sans-rire de cabinet particulier, aucun ne se doute de Dieu, tous sont tout à la Femme d'avant Notre-Seigneur et d'après Mahomet, à la peau de cette femme et à ses linges et à ses turpitudes, amants bestiaux, trop souvent cruels, à la Valmont, petits païens « sans reins », a dit, je crois, M. Louis Veillot, pires que les vrais païens qui du moins croyaient en Vénus et en Priape et forniquaient ou faisaient pire, religieusement! Et quand, par hasard, ils sortent abêtis, grelottants, du b...oudoir

de leur imagination, c'est pour s'accroupir en face d'arbres ou de pierres, forêts et monuments dont ils comptent les feuilles et mesurent les parties avec des clignements d'yeux et de petits soupirs d'aise... » *Cetera desunt*. Mais n'y en a-t-il pas assez pour discerner dans ce prosélyte suspect le parnassien d'hier, le poète avide de nouveaux accents, ces accents qui, depuis quelques années, se sont fait entendre dans les beaux vers du prisonnier de Mons et qu'on retrouve tout au long de ce recueil de *Sagesse* qui constituera son « re-début-ès lettres françaises¹ » et pour lequel il est si malaisé de trouver un éditeur?

Verlaine se décide au commencement de l'été 1880 à le proposer à Victor Palmé, directeur de la Société générale de librairie catholique, qui se fit remettre une avance de six cents francs, imprima le livre et ne se soucia pas d'édifier les âmes pieuses : toute l'édition resta en magasin, sauf les exemplaires adressés par l'auteur à ses amis et aux journaux. Dans une préface qu'il ne reproduisit jamais, il se représentait comme un égaré revenu de ses lointaines erreurs et trouvait le moyen de faire savoir qu'« une dizaine et une douzaine d'années (auparavant), il avait publié très jeune des vers sceptiques et tristement légers ». Je ne jurerais pas qu'il n'ait pas l'espoir d'inciter quelques dévots amateurs à rechercher ses *Poèmes saturniens* et ses *Fêtes galantes*. En tout cas, il s'employa consciencieusement au lancement de l'ouvrage, quoiqu'il n'ait pas quitté Juniville, où il s'était fait acheter par sa mère une ferme que les Létinois, quittant Coulomne, avaient accepté d'exploiter : son ami Blémont a trouvé le moyen d'insérer une note au *Rappel*, journal avancé, à la rédaction duquel il appartient : Verlaine, le 15 décembre 1880, le remercie « d'une partie de son appréciation » et comprend bien que « l'esprit du journal » n'ait pas permis à son ami de faire davantage. Mais avec Claretie qu'il avait connu autrefois et qui tient au journal *le Temps*, la rubrique des livres nouveaux, il se montre d'une diplomatie admirable. Claretie, dans un bref compte rendu, a fait allusion aux anciennes opinions

1. *Correspondance*, t. I, p. 263 (Lettre du 30 mai 1880 à Léon Valade)

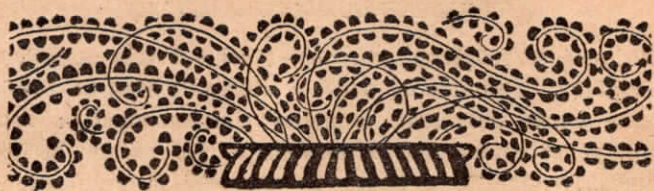
politiques et religieuses du poète; celui-ci très amicalement s'explique. Communard? non : « on restait libre de servir la bonne cause des deux manières simultanément : comme employé et comme garde national et j'ai usé de la liberté offerte... » Claretie a traité d'*excentricité* la publication de ses poèmes édifiants : il établit, toujours amicalement, son devoir de croire et de proclamer sa croyance, puis conclut : « Sérieusement, relisez, quand vous en aurez le temps, le livre *Sagesse*, et j'ai confiance qu'en dehors de toute question d'opinion et de doctrine, vous y trouverez tout au moins un effort nouveau et une grande conscience littéraire et quelque nouveauté dans les rythmes et les coupes. J'ai changé du tout au tout comme individu, mais je m'honore d'être resté de cœur avec les poètes, jeunes encore à l'heure qu'il est, qui débutèrent dans le Parnasse en 1866. Ce groupe fut convaincu, tenace, ardent et combattit le bon combat, en toute bravoure et non sans quelque gloire ». Comment refuser un article, un vrai article, à un poète de la bonne école, à un militant d'hier et d'aujourd'hui, malgré un certain chapitre sur les *Poètes répudiés* qu'il m'a bien l'air de répudier dans cette lettre? « Il appartient à un esprit compréhensif et généreux comme vous de soutenir les vétérans de cette arrière-garde du romantisme, avant-garde à son tour d'un art nouveau, mais traditionnel, notez-le bien, Français et chrétien, j'en ai la confiance assurée ». Hélas! Claretie resta sourd à cette prière, quoique le poète, mettant les points sur les i, eût donné son adresse dans le cas où il aurait plu au critique « de reparler de son livre en tant que livre ¹ ».

Déserteur définitif du Parnasse, il était bien juste après tout que Verlaine ne fût pas loué au titre d'ancien Parnassien. Au reste il ne fut ni loué, ni attaqué : personne ne lut *Sagesse*, le premier poème qui eût pu s'affirmer vraiment symboliste, si le mot avait existé en 1880 — le premier, quoique la théorie remontât à 1873, et que le « système » eût été appliqué parfois consciemment dans plusieurs pièces de *Romances sans paroles* et intuitivement dans quelques-unes des recueils précédents.

(A suivre.)

André FONTAINE.

1. *Correspondance*, t. III, p. 86-88.



Quelques remarques sur les exercices de lecture expliquée.

Le défaut le plus habituellement rencontré dans les exercices de lecture expliquée est qu'on substitue à l'explication des mots du texte des considérations plus ou moins générales émises à propos de ce texte, et souvent même sans rapport avec lui. Ce défaut tient sans doute, pour une part, à de mauvaises habitudes d'esprit; mais il est grandement favorisé par la méthode qu'on emploie communément dans les classes de lecture expliquée, et qui est à peu près la suivante : on présente d'abord quelques généralités sur l'auteur et sur l'œuvre dont est extrait le morceau à expliquer; si ce morceau ne forme pas un tout se suffisant à lui-même, on le « situe » : par exemple, s'il s'agit d'une scène de tragédie, on résume les scènes antérieures; puis on cherche quelle est l'idée générale du morceau, puis quel en est le plan, avec plus ou moins de subdivisions, enfin on passe à l'explication du « détail », c'est-à-dire à l'explication des mots eux-mêmes, et cette explication se prolonge jusqu'au moment où elle est interrompue par la cloche qui met fin à la classe.

Or il saute aux yeux que, de ces différentes phases de l'explication, c'est la dernière — c'est-à-dire l'explication des mots — qui a la relation la plus étroite avec le texte lui-même, s'il est vrai qu'un texte n'est jamais qu'une suite de mots, et que le sens d'un texte résulte uniquement du sens des mots qui le composent. La méthode ci-dessus indiquée a donc pour résultat

de rejeter à la fin de l'exercice, comme plus ou moins secondaire — et souvent comme plus ou moins sacrifié — ce qui, dans cet exercice, est le plus directement lié au texte; ainsi on se trouve amené à mettre d'abord l'accent sur des généralités qui, venant avant l'explication du texte lui-même, n'ayant pas l'appui de ce texte, risquent de dégénérer trop facilement en bavardage. Non que ces vues générales soient inutiles : tout au contraire, elles sont le but essentiel de l'explication; mais le but, non le point de départ; et c'est, à notre avis, renverser l'ordre normal des choses que de commencer par les « généralités » pour terminer par le « détail », alors que c'est ce « détail » seul qui donne valeur et force aux « généralités ».

Considérons d'abord les notions sur l'auteur et sur l'œuvre par lesquelles l'exercice débute si souvent. S'il ne s'agit que d'indiquer quelques détails biographiques sur l'auteur, il n'y a rien à objecter, — pourvu que ces détails soient très brefs, car ils ne font pas partie, à vrai dire, de l'exercice de lecture expliquée : le texte n'est ici qu'une occasion pour donner aux élèves, en dehors de l'explication proprement dite, quelques connaissances d'histoire littéraire. Mais s'il s'agit de remarques générales sur la pensée ou le style de l'auteur, elles n'ont ici de raison d'être que si elles ont été dégagées de l'étude même du texte, et c'est d'ailleurs à cette seule condition qu'elles seront pour les élèves autre chose que des formules verbales; c'est donc après l'explication, non avant, qu'elles doivent trouver leur place; sinon, on substitue un développement de critique littéraire à une explication de texte.

Pour « situer » le morceau, est-il nécessaire de résumer tout l'ouvrage dont le morceau est extrait? Pour expliquer une scène d'une tragédie, par exemple, il faut assurément ne pas ignorer entièrement les scènes antérieures; mais ce qu'il est utile de connaître, c'est seulement ce qui est en rapport avec la scène à expliquer, par exemple ce que sont les personnages en présence, ou tel fait d'une scène antérieure auquel il est fait allusion dans la scène présente, ou qui s'y répercute — mais à cause de cette allusion ou de cette répercussion, et seulement à cause d'elles. Quant aux autres événements antérieurs, même très importants pour l'ensemble de la pièce, auxquels rien ne

se rapporte dans la scène à expliquer, il est superflu de les rappeler maintenant, car ils n'apportent rien d'utile pour l'explication du texte. C'est donc en étudiant le texte, et pour en comprendre tel ou tel passage, tel ou tel mot, qu'on sera amené, au fur et à mesure des besoins, à rappeler certains détails des scènes antérieures : ainsi ce sera le texte lui-même qui déterminera et les rappels utiles et les limites à ne pas franchir.

Avant d'entrer dans le détail, on veut dégager l'idée générale du morceau. — Assurément il est nécessaire, pour l'orientation même de la pensée et du commentaire, d'avoir une idée d'ensemble du sujet traité : s'agit-il d'une description de paysage ou du récit d'une bataille, des temps préhistoriques ou du *xx^e* siècle? Mais, pour cette connaissance préliminaire, il suffit d'une simple lecture bien conduite et attentivement suivie. Parfois on demande aux élèves, pour matérialiser en quelque sorte cette idée d'ensemble, de donner un titre au morceau : je le veux bien, si ce titre doit seulement énoncer, *grosso modo*, ce qui ressort évidemment à première vue de la lecture du texte; mais, s'il s'agit de préciser davantage ce qu'il y a d'essentiel dans le texte, à plus forte raison s'il s'agit d'indiquer des nuances, alors l'entreprise est prématurée, car elle suppose qu'on a analysé le texte, qu'on a discerné ses éléments, qu'on a apprécié l'importance respective de chacun, — bref, qu'on a achevé préalablement l'explication détaillée du texte. En fait, on est souvent amené, l'explication une fois terminée, à modifier le titre primitivement choisi, pour l'adapter plus exactement au texte.

Il y a d'ailleurs des textes — et nombreux — dont l'idée générale n'est pas facilement dégagée, soit que l'auteur ne l'ait pas exprimée explicitement, soit qu'elle résulte de la combinaison complexe d'idées secondaires, soit qu'elle consiste seulement en une sorte d'impression d'ensemble résultant de détails hétérogènes; aussi la méthode la plus sûre pour dégager l'idée générale d'un morceau est-elle de commencer par expliquer le morceau en détail, et de ne formuler l'idée générale qu'à la fin, comme résultat de l'explication. En tout cas, même quand l'idée générale est facilement dégagée du premier coup d'œil, l'exercice n'a d'intérêt et de valeur que si cette idée générale

est rattachée directement aux mots du texte qui l'expriment; c'est pourquoi beaucoup de maîtres, après avoir posé l'idée générale, demandent aux élèves de rechercher dans le texte les expressions qui la justifient; et assurément cette méthode, qui accroche l'idée générale aux mots, est bien supérieure au commentaire verbeux qui « développe » l'idée générale sans recours au texte; cependant ne met-elle pas la charrue avant les bœufs? Si nous disons, par exemple, que tel personnage se montre avare, ou ambitieux, ou orgueilleux, c'est bien parce que nous l'avons appris du texte lui-même, et par conséquent de tel ou tel mot; dès lors, au lieu de demander aux élèves de rechercher dans le texte les mots qui justifient l'idée générale, n'est-il pas plus conforme à la marche naturelle de la pensée de leur demander, au contraire, d'examiner tel ou tel mot et d'en dégager l'idée générale qu'ils suggèrent? De la sorte, on est sûr tout au moins que l'idée générale n'est pas posée arbitrairement, qu'elle sort des mots mêmes du texte, et par surcroît ces mots se trouvent de ce fait expliqués et commentés.

Après l'idée générale, on recherche habituellement le « plan », c'est-à-dire, trop souvent, un réseau abstrait et artificiel des divisions et subdivisions dans lesquelles, bon gré mal gré, on prétend enfermer le texte, et où l'on veut à tout prix trouver une « introduction » et une « conclusion ». On oublie trop que tous les auteurs ne sont pas des logiciens qui argumentent avec des primo, des secundo, etc.; et que, d'autre part, presque tous les textes expliqués dans les classes sont des « morceaux choisis », c'est-à-dire des parties d'un tout, et qu'on ne saurait retrouver dans chaque partie l'« exposition » ou la « conclusion » qui peuvent se rencontrer dans le tout. A quoi sert, au reste, cette dissection abstraite du texte? Ce qui importe, c'est la suite des idées; ce qu'il faut préciser c'est comment telle phrase s'articule à telle autre, et quel rapport elle a avec la précédente. Or ce qui révélera cet ordre, ce sera l'étude du texte dans le détail, souvent ce sera l'explication précise de tel ou tel mot (des mots de liaison en particulier : or, mais, donc, car, etc.). Ensuite, au fur et à mesure que se dévoilera la pensée de l'auteur, on pourra — plus ou moins suivant les cas — résumer cette pensée en un certain nombre d'idées partielles qui

elles-mêmes pourront venir s'organiser ou se fondre en une idée centrale; et ainsi on obtiendra le plan cherché, mais, ici encore, ce plan ne sera connu que par l'explication; à cette condition seule il traduira l'ordre véritable des pensées de l'auteur et contribuera à faire mieux connaître le texte étudié.

Enfin l'explication se termine ordinairement par l'examen du « détail », dans la mesure où les phases précédentes de l'exercice ont laissé du temps disponible. Or cet examen du « détail », nous l'avons déjà dit — et cela résulte de tout ce qui précède, — c'est l'essentiel de l'explication, c'est la seule explication véritable. Trop souvent il se réduit presque exclusivement à préciser le sens littéral de certains mots mal connus des élèves¹ : exercice utile, et même nécessaire, car on sait combien les élèves ignorent le sens des mots parfois les plus courants, et combien ils sont peu habiles à se servir du dictionnaire pour remédier à cette ignorance. Mais, si utile qu'elle soit, l'explication littérale des mots n'est pas toute l'explication; elle n'est même que la condition préliminaire de l'explication véritable. Supposé connu le sens littéral de tous les mots du texte, on n'a pas encore compris pleinement ce texte, ou, si l'on préfère, l'intelligence d'un texte comporte des degrés en profondeur, et il s'agit de descendre le plus profondément possible, autant que le permettent l'âge et la culture des élèves. Mais approfondir le sens d'un texte, ce n'est pas quitter le texte pour des considérations générales, c'est préciser de plus en plus le sens des mots eux-mêmes, afin d'en dégager tout ce qu'ils contiennent

1. On y entremêle parfois des remarques grammaticales. Assurément il n'est pas défendu au professeur, au cours d'une explication de texte, de se rappeler qu'il est aussi professeur de grammaire et d'orthographe; mais qu'il sache bien que ce n'est plus là de l'explication de texte, et que par conséquent les appels à la grammaire doivent être rares, exceptionnels, réservés aux cas où le texte présente des formes syntaxiques très particulières, à moins, comme il arrive souvent, que l'examen de la forme grammaticale aide à l'intelligence du texte : auquel cas la grammaire n'est plus qu'un moyen pour mieux comprendre le texte, et nous rentrons dans l'explication proprement dite : on n'utilise plus le texte comme une occasion de faire de la grammaire, on se sert de la grammaire pour mieux expliquer le texte.

en valeur intellectuelle ou émotive, pour arriver sans doute à des considérations générales, mais suggérées par les mots eux-mêmes, sortant directement d'eux. Il ne faut donc pas séparer entièrement, comme on a souvent tendance à le faire, le sens littéral et le commentaire littéraire : sans doute le commentaire littéraire est autre chose que le sens littéral, mais il repose sur lui; c'est dans le sens littéral des mots du texte que le commentaire littéraire plonge ses racines, et c'est de là qu'il tire sa valeur. On peut, par exemple, partant d'un mot (ou d'un groupe de mots) arriver à des vues plus ou moins générales sur le style de l'auteur, sur l'école à laquelle il appartient, etc. : ces vues générales d'histoire littéraire entrent parfaitement dans le cadre de l'explication du texte, si elles sont directement inspirées par le texte lui-même; on en sortirait au contraire, même par des remarques moins générales, si ces remarques étaient indépendantes du texte et venaient en quelque sorte se poser arbitrairement sur le texte; ce n'est pas le plus ou moins de généralité du commentaire qui doit être ici considéré, c'est le rapport de ce commentaire avec le texte lui-même : là est le criterium d'une bonne explication.

Des remarques précédentes dégageons quelques règles pratiques de méthode concernant l'exercice de lecture expliquée :

1^o Après une lecture attentive qui orientera l'esprit dans le sens général du morceau, on abordera d'emblée l'explication du texte, c'est-à-dire des mots qui composent ce texte (ce qu'on appelle communément l'explication de « détail »). On renverra à la fin de l'exercice toutes les considérations portant sur l'ensemble du morceau.

2^o Quels mots expliquera-t-on? — Tous ceux qui méritent une explication, et particulièrement ceux qu'on aura choisis pour leur richesse implicite; et on les expliquera à fond (selon le niveau de culture des élèves, bien entendu). Car l'utilité essentielle de la lecture expliquée est d'habituer l'esprit à lire en profondeur. Nous avons coutume — et il nous est nécessaire dans la plupart des cas — de lire rapidement, de telle sorte que notre esprit évoque à peine, sous les mots, leur sens superficiel. Mais, lorsqu'on a le temps d'arrêter sa pensée sur tel de ces mots, on y découvre maintes choses que le premier examen

n'avait même pas laissé soupçonner, tout un ensemble d'associations d'idées, de souvenirs, de rapprochements, de suggestions, qui constitue le sens plein du mot : c'est ce sous-sol qu'il s'agit de creuser pour amener ces richesses secrètes au plein jour de la conscience. D'où résulte qu'on devra choisir, pour l'explication, des textes assez courts — d'autant plus courts qu'ils seront plus riches : c'est en quoi la lecture expliquée se distingue de la « lecture commentée » ou « lecture d'œuvres » qui se propose un tout autre but.

3° On expliquera les mots en suivant l'ordre même du texte. Chemin faisant, on fera sur ces mots toutes les remarques, de tout ordre, qu'ils appellent ou suggèrent, et on notera en particulier celles de ces remarques qui serviront tout à l'heure à la vue générale par laquelle se conclura l'exercice. On obtiendra ainsi une succession de remarques hétérogènes : de tel mot on doit préciser le sens littéral, sans plus; tel autre, pour être compris, nécessite le rappel d'un détail biographique sur l'auteur ou d'un passage antérieur de l'œuvre; tel autre encore donne lieu à une observation grammaticale; tel autre suggère une remarque de valeur plus générale sur la pensée ou le style de l'auteur. Aucune suite logique dans ces remarques : l'ordre de leur succession est déterminé uniquement par l'ordre même des mots du texte.

4° On aura réservé pour la fin de la classe le temps nécessaire à une vue d'ensemble. Cette vue d'ensemble, ce ne sera pas un discours quelconque à propos du texte; ce sera simplement le tri et la mise en ordre des remarques fragmentaires qui auront été faites au cours de l'explication. Parmi ces remarques, beaucoup seront des détails sur lesquels il n'y aura pas lieu de revenir; certaines, au contraire, spécialement celles que le texte aura suggérées à plusieurs reprises, serviront de matérieux pour la construction de l'édifice final. En rappelant ces remarques, en les groupant convenablement, on rétablira les idées principales du morceau expliqué, leurs rapports logiques, — c'est-à-dire, en définitive, l'idée générale et le plan, — et tout ce que le texte nous aura appris concernant la pensée ou le style de l'auteur. Ainsi la vue d'ensemble par quoi se terminera l'explication, même si elle est amenée à s'élargir en considéra-

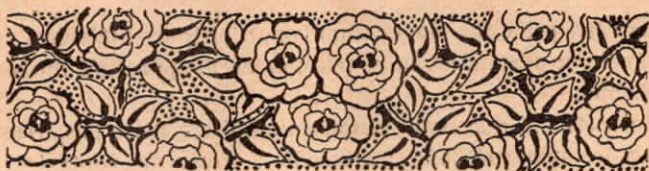
tions plus générales de critique ou d'histoire littéraire, sera vraiment le résumé et la conclusion de l'explication du texte lui-même.

La méthode que nous venons d'esquisser n'est pas, remarquons-le, une méthode artificielle : c'est, au contraire, la méthode même par laquelle le professeur prépare sa classe. Le professeur qui commence l'exercice de lecture expliquée par des commentaires généraux ne tient pas ces commentaires d'une illumination spontanée; si du moins ces commentaires sont appropriés au texte (comme ils doivent l'être), c'est bien du texte qu'il les a tirés; c'est parce qu'il a étudié le texte en détail qu'il en a conclu certaines remarques générales. Seulement, en classe, il présente comme introduction ce qui a été pour lui, dans sa préparation, une conclusion. Ce que nous demandons, c'est tout simplement qu'on conserve en classe l'ordre naturel des opérations ¹.

J. BOUCHER.

1. Et aussi qu'on habitue les élèves à suivre le même ordre dans leur préparation propre. On a coutume de donner aux élèves un questionnaire, pour les guider dans leur préparation : procédé excellent et même nécessaire. Mais si les questions posées sont de forme générale, elles peuvent constituer des sujets de dissertation, elles ne conduisent pas à une véritable préparation du texte; en fait, le plus souvent, elles sont une occasion de paraphrase et de bavardage. La meilleure méthode nous paraît être de signaler aux élèves quelques expressions particulièrement riches de sens, et de leur demander d'en dégager tout ce que ces expressions peuvent leur suggérer, de manière, que, ici encore l'idée générale apparaisse comme la conclusion de l'explication des mots, et non l'inverse.





Fondation dite « Souvenir Paul Lapie »¹.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître la situation financière et morale de la Fondation dite « Souvenir Paul Lapie » au 31 décembre 1935. On sait qu'elle a été fondée pour attribuer des « subventions aux familles des membres de l'Enseignement public dont le chef est disparu ou hors d'état de subvenir aux besoins des siens » (Article 2 des statuts).

Le « Souvenir Paul Lapie » est entré, en 1935, dans sa huitième année. Ses revenus ont été de 49.634 francs contre 34.735 en 1934, se décomposant de la manière suivante : Portefeuille, 32.494 francs pour un capital variable (selon les cours) de l'ordre de 700.000 francs ; — souscriptions et subventions, 5.612 francs ; — vente de cahiers, 11.528 francs.

Le montant des secours attribués s'est élevé à 43.700 au lieu de 18.000 francs en 1934. — La distribution a été la suivante : Enseignement primaire, 29.200 francs (en 1934 : 8.800) ; — Enseignement secondaire, 11.000 francs (en 1934 : 7.000) ; — Enseignement supérieur, 3.500 francs (en 1934 : 3.000).

Les subventions reçues, cette année, des Conseils généraux se sont élevées à 1.450 francs au lieu de 4.465 en 1934 ; elles se répartissent ainsi : Nièvre, 100 francs ; Basses-Alpes, 50 francs ; Marne, 350 francs ; Doubs, 950 francs.

1. Rapport présenté au nom du Comité par le trésorier, M. Auriac, Inspecteur général, Directeur de l'École normale supérieure de St-Cloud.

Les subventions accordées par le personnel ou les établissements d'enseignement se sont élevées à 4.162 francs 25 contre 4.267 en 1934 et 5.900 en 1933. Elles se répartissent ainsi : Enseignement primaire, 545 francs (en 1934 : 1.392); — Enseignement secondaire, 2.787 francs 25 (en 1934 : 2.145); — Enseignement supérieur, 830 francs (en 1934 : 730); seules, ces deux dernières sont donc en augmentation.

La situation de l'œuvre telle que nous venons de l'exposer est prospère, en ce sens qu'un excédent de recettes de 6.000 francs environ a pu être enregistré. Mais il faut prendre garde que le bilan de 1935 comporte une recette extraordinaire de plus de 11.000 francs. D'autre part, les subventions des Conseils généraux et de divers établissements sont en constante régression depuis deux ans.

Pour que nous ne soyons pas contraints de restreindre le nombre et l'importance des secours, dans un temps où leur maintien même constituerait déjà une diminution, il est nécessaire que nos ressources soient augmentées. Comme les revenus du portefeuille ne peuvent être que stationnaires, nous devons attendre cet accroissement de la générosité des Conseils généraux, des établissements d'enseignement et du personnel.

Nous prenons la liberté de vous présenter à ce sujet quelques suggestions.

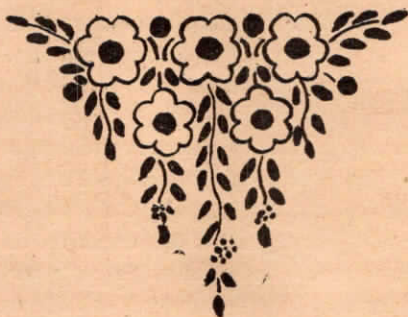
Certaines Écoles normales nous adressent une subvention régulière prélevée sur le produit de leur fête annuelle. Nous souhaitons vivement que cette pratique se généralise et s'étende jusqu'aux Écoles primaires supérieures qui disposent elles aussi, très souvent, de recettes du même genre. Pour ce qui regarde les Écoles primaires élémentaires, il nous paraît que l'Œuvre des Pupilles de l'École publique, qui fonctionne dans presque tous les départements, pourrait prélever sur ses recettes une subvention destinée à la Fondation Paul Lapie, laquelle en est pratiquement une filiale, puisqu'elle secourt ces pupilles que sont pour elles les orphelins des membres de l'Université. Cette liaison entre une Fondation créée pour rendre hommage à ce grand serviteur de l'école publique et l'Œuvre des Pupilles qui doit, pour une grande part, à M. Lapie lui-même d'avoir vu le jour, est ensemble naturelle et logique.

Quant aux établissements d'enseignement secondaire, il est souhaitable que, suivant l'exemple de plusieurs d'entre eux, ils prélèvent tous les ans une somme sur la caisse de bienfaisance qui fonctionne à peu près dans tous.

Nous pourrions signaler aussi l'importante contribution qui proviendrait des Conseils de l'Université (certains prélèvent une subvention sur leurs ressources propres); — des établissements d'enseignement technique; — des cotisations personnelles; — des subventions des groupements professionnels; — et des Conseils généraux qui répondent volontiers aux sollicitations des Inspecteurs d'Académie.

Quelle que soit la forme que vous donniez à votre concours, nous vous serons très reconnaissants de vouloir bien vous intéresser à la vie d'une Fondation qui dès le début a rencontré tant de bonnes volontés désireuses de mettre sous le nom d'un des meilleurs serviteurs de l'école et de l'Université tout entière une œuvre de solidarité universitaire.

NOTA. — Les mandats et chèques devront être adressés à notre trésorier, M. O. AURIAC, *École Normale Supérieure de Saint-Cloud* (Seine-et-Oise). (Compte de chèque postal : Paris, 589,55, *Souvenir Paul Lapie*). — Les demandes de secours devront parvenir au Président par l'intermédiaire de MM. les Recteurs ou de MM. les Inspecteurs d'Académie.





A travers les périodiques français.

Quelques faits importants ont marqué la rentrée de l'année scolaire 1936-1937. Les principaux sont la création d'un nombre considérable de classes nouvelles, la mise en application de la loi sur la prolongation de la scolarité obligatoire, enfin, en vertu de la nouvelle réglementation des retraites, un rajeunissement sensible du personnel, à la fois dans le cadre administratif et dans le cadre de l'enseignement.

Psychologie et sociologie appliquées à l'éducation.

1. La *Revue de l'Enseignement Français hors de France* (n° 121, juin-juillet 1936) publie des extraits des entretiens qui eurent lieu à Nice en 1935, sous les auspices de l'Institut de coopération intellectuelle. Ces entretiens auxquels participèrent des écrivains et des savants en renom avaient pour sujet « La formation de l'homme moderne ». Relevons-y seulement cette crainte qu'exprima l'Allemand Thomas Mann, à savoir que les masses populaires, aveugles et ignorantes, ne soient que trop portées à sacrifier, d'ailleurs à leur détriment, la véritable culture « A titre d'exemple, dit-il, de l'attitude des masses à l'égard des conditions auxquelles elles doivent l'existence, on peut rappeler qu'elles ont foulé aux pieds la démocratie libérale ou, pour être plus exact, qu'elles l'ont utilisée pour la détruire. Il est très possible que, malgré tout l'amour puéril que leur âme primitive éprouve pour la technique, elles en provoqueront aussi la décadence, parce qu'elles ignorent que la technique n'est que l'application pratique d'une recherche libre et désintéressée, poursuivie pour l'amour de la science, et parce qu'elles méprisent l'idéalisme et tout ce qui s'y rattache et par conséquent la liberté et la vérité ». Il est à croire que ces réflexions désenchantées sont surtout inspirées à M. Thomas Mann, proscrit de l'hitlérisme, par le spectacle que lui offrent l'ordre intellectuel et les modes d'éducation en faveur dans l'État national-socialiste.

2. « Sur une école nouvelle » — il s'agit de la fameuse École des Roches — M. Guy-Grand présente au *Journal des Instituteurs* (82^e année, n^o 40) toute une série de réflexions. Il reconnaît que cette École a introduit dans le domaine de l'enseignement d'heureuses innovations; mais il estime qu'elle demeure en retard sur l'enseignement public du côté de l'esprit de liberté et d'humanité, qu'elle garde malgré tout un caractère aristocratique et que sa tendance générale est assez peu en harmonie avec les aspirations du monde du travail à l'heure présente. Il écrit : « De même, bien qu'il y ait parmi les « Rocheux » d'authentiques fils du peuple, qui se sentent avec leurs camarades, sur un pied de complète égalité morale, l'esprit de l'institution est le « paternalisme » de Le Play, c'est-à-dire cette sorte de tutelle qui fait dépendre les rapports du « capital » et du « travail » de la philanthropie des chefs plus que de la reconnaissance des droits des travailleurs. Un tel état d'esprit est-il propre à s'assurer une large audience, auprès de l'ensemble des ouvriers français (exception faite, naturellement, des travailleurs chrétiens)? Je pose la question sans préjuger de la réponse, qui aurait un grand intérêt, car il semble que les antagonismes sociaux ne sauraient se résoudre par la simple philanthropie. Les syndicats chrétiens eux-mêmes sont très jaloux de leurs droits ». Il serait, en effet, fort étonnant que le « paternalisme » pût à l'heure actuelle séduire les foules ouvrières.

3. Pour M. P. Bernard, l'homme cultivé « se garde, avant tout, de cette préciosité qui fait considérer l'action politique et sociale comme grossière ». Il ne s'absente pas du forum. « Il aime le vrai, poursuit M. Bernard au cours de son article : « Culture et civisme » (*Journal des Instituteurs*, 82^e année, n^o 39) — et il le sert, à sa manière, en le défendant et en le propageant. « Celui qui croit à la vérité doit lutter pour la vérité », déclarait Luther à Erasme, humaniste trop prudent, refusant de se prononcer entre Rome et la Réforme. La vérité est tout à la fois « un message à transmettre et une œuvre à accomplir » (L. Lavelle). La foi de l'homme de cœur est un foyer rayonnant, une flamme jaillissante. En un certain sens, sa culture est une communion avec une société toujours plus juste, toujours plus humaine, et qu'il travaille à améliorer ». Et M. Bernard de remarquer encore : « Les hautes consciences intellectuelles sont, bien souvent aussi, les hautes consciences civiques ». Voilà des considérations que, dans une démocratie comme la nôtre, devraient bien ne jamais perdre de vue tous ceux qui prétendent avoir bénéficié d'une véritable culture.

Les problèmes généraux.

1. Le n^o 44 de *L'École Libératrice* (7^e année) est tout entier consacré au compte rendu du Congrès national des Instituteurs à Lille les 3, 4 et 5 août 1936. Le secrétaire de la Commission pédagogique, M. Dumas, dans son intervention, a insisté sur deux points : La question des Écoles

Normales; la question de la prolongation de la scolarité obligatoire. En ce qui a trait aux Écoles Normales, il s'est félicité du retrait du décret-loi où le Syndicat voyait une menace pour ces établissements. Il a dit : « Nous estimons que dans notre métier, il faut autre chose que l'instruction. Il faut du caractère, de la volonté, du courage, des qualités morales. Ces qualités, qui font la force de notre métier, nous les acquérons à l'École Normale ». Au sujet de la prolongation de la scolarité, M. Dumas a déclaré : « Nous sommes résolument favorables à une réelle prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans. Favorables, d'abord parce que c'est un moyen de diminuer le chômage; favorables encore parce que nous voulons éviter que des enfants trop jeunes soient mis dans l'atelier, avant d'avoir la résistance physique nécessaire ». On peut croire aussi qu'il y a intérêt à ce qu'ils poussent plus avant leur instruction. Les autres débats du Congrès se sont référés à des questions corporatives ou politiques.

2. M^{lle} Chardon, Directrice d'École Normale, dénonce, — *L'École et la Vie* (19^e année, n^o 26), — « la crise des caractères » qui sévit si cruellement au siècle où nous vivons. Elle en décrit les aspects. Elle en analyse les causes. Elle en cherche les remèdes. A ce dernier point de vue, elle pose cette règle générale : « Toute école, quel que soit son degré, doit être un milieu hautement éducatif où domine le souci d'élever les enfants : l'éducation physique et l'hygiène bien comprises, la formation du caractère doivent y être le centre des préoccupations ». Suivent les conseils pratiques qui doivent permettre l'application de cette règle. Ils sont à prendre en grande considération.

3. « Une campagne allemande contre les Manuels scolaires français » : Cette campagne, M. Jules Puech l'étudie dans la *Grande Revue* (juillet 1936). M. Puech signale qu'à l'heure même où M. Hitler préconise des mesures pour que tout ce qui peut pousser à la haine entre les peuples soit évité à la fois dans l'éducation de la jeunesse allemande et de la jeunesse française, la presse d'Outre-Rhin se déchaîne contre les manuels en usage dans nos écoles. Or, les manuels incriminés ou bien ont été corrigés, ou bien ont été éliminés des classes, à la suite de l'enquête prescrite par la fondation Carnegie en 1923. Par contre, les manuels qu'on trouve en 1935 et 1936, par millions, entre les mains des écoliers allemands sont pleins d'excitations et d'excitations très souvent mensongères, contre la nation française. Après avoir cité quelques extraits caractéristiques de ces ouvrages, après avoir rappelé aussi que, de leur propre aveu, historiens et professeurs allemands, se refusent à l'objectivité et à l'impartialité en matière historique, M. Puech aboutit à cette réflexion que lui inspirent à la fois les tendances de la littérature scolaire du Reich et les procédés de la presse allemande à l'égard de l'école française : « Notre dessein n'est pas ici de reprendre cette critique des manuels scolaires et des livres de lecture, nous n'avons voulu que mettre en relief leurs tendances actuelles au moment même où le Chancelier Hitler proclame la nécessité d'une éducation apaisante pour la

jeunesse de France et d'Allemagne et où les journaux qu'il inspire ou approuve préfèrent contre les éducateurs français des accusations dont il convenait de démontrer l'inexactitude et la perfidie ». La tactique germanique est connue : L'Allemagne crie son amour de la paix tout en faisant ce qu'il faut pour rendre inévitable la guerre.

4. D'après la revue *Pour l'Éducation Communiste* du 28 février 1936, le *Feuille Mensuelle d'Information* de la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs (n°s 51-52), au sujet de l'« Enseignement de l'histoire » en Russie soviétique, donne le renseignement suivant : « Les manuels d'histoire de Pokrovsky, qui étaient jusqu'à ce jour en usage dans les écoles soviétiques viennent d'être interdits. La revue « pour l'Éducation communiste » écrit : « Pokrovsky n'est pas suffisamment objectif dans l'exposé de l'absolutisme des tzars moscovites : il n'en signale que les côtés négatifs et passe sous silence leur activité progressive. Pokrovsky décrit les événements de la « période trouble » (début du XVII^e siècle) d'une manière fallacieuse et évite de faire ressortir le mérite des armées patriotes qui, sous la conduite de Minine et de Pobjarsky, chassèrent les armées étrangères et rétablirent l'Empire moscovite ». Dans le même esprit, des critiques sont dirigées contre le « manque de vérité » de Pokrovsky quand il traite des réformes de Pierre le Grand ou quand il nie que le servage ait été aboli sous Alexandre II. Voici donc qu'au pays de Lénine l'enseignement de l'histoire cesse d'être un instrument de propagande politique pour redevenir objectif et pratiquer le seul culte de la vérité historique. Il ne faut désespérer de rien.

5. La *Feuille Mensuelle d'Information* de la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs (n°s 51-52) relate : « Une opinion curieuse sur les hommes dans l'enseignement ». Il s'agit d'un discours prononcé devant les élèves d'une École Normale d'Institutrices par le Professeur Afranio Peixoto, recteur de l'Université de Rio-de-Janeiro. Enthousiaste, M. Peixoto s'est écrié : « La grande contribution des États-Unis au problème universel de l'éducation, c'est l'introduction des femmes dans l'enseignement... Pendant la guerre de la Sécession, de 1861 à 1865, les professeurs hommes partirent au front et les femmes occupèrent leur place. Elles y firent preuve de tant de capacité que les hommes une fois rentrés et ayant perdu la pratique du métier, ne purent plus les déplacer de leurs postes et c'est ainsi que, peu à peu, il ne resta plus qu'un dixième d'hommes dans l'enseignement primaire aux États-Unis ». Au Brésil, c'est encore mieux, puisqu'il y a à peine 1 % d'hommes dans l'enseignement primaire. M. Peixoto proclame : « Les hommes dans l'enseignement primaire représentent, en effet, une anomalie ». Il insiste et dit encore : « Ce sont les ratés de la vie. A un âge où l'on a l'ambition d'arriver, ils entrent dans une profession sans gloire et mal rémunérée ». Pour les femmes, au contraire, l'enseignement est la « rédemption de leur sexe ». Moins évolués que les Brésiliens, nous continuons à professer de ce côté de l'Atlantique, qu'il n'est pas mauvais que les classes élevées

des écoles primaires de garçons soient confiées à des instituteurs plutôt qu'à des institutrices.

6. Le Congrès annuel, en 1936, de l'Association nationale des Instituteurs anglais, s'est tenu à Pâques, à Southport. Dans son discours inaugural, le Président du Congrès, M. Dan Edwards, a abordé différents problèmes, entre autres celui de l'éducation physique. A cet égard, il a mis son auditoire en garde « contre tout système d'éducation physique centralisé de caractère continental » qu'on tenterait d'adapter à l'Angleterre. D'après le *Bulletin de la Fédération Internationale des Associations d'Instituteurs* (n° 25), il s'est exprimé ainsi :

« Nous devons nous opposer à tout esprit de dressage dans les écoles, et l'éducation physique ne doit pas avoir de fins militaires. Notre but doit consister à former des corps forts et bien portants, prêts à contenir des personnalités libres, et non des automates, des « robots ». Nous devons produire des citoyens pour le service de la démocratie et non des automates pour un fonctionnement mécanique sous une dictature ».

Cette conception de l'éducation physique apparaît comme un pur reflet de l'esprit britannique et en pleine opposition avec les conceptions en honneur dans les États totalitaires.

7. Le *Feuille mensuelle d'Information* de la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs (n° 53-54, mai-juin 1936), au sujet d'un projet de loi élaboré en Tchécoslovaquie par le Ministère de la Défense nationale sur la préparation militaire dans les écoles, donne ce renseignement : « Ce projet fut récemment discuté par les Associations d'Instituteurs tchécoslovaques qui demandent que la préparation militaire dans les écoles soit confiée exclusivement à l'administration scolaire ; instituteurs et moniteurs de culture physique, qui assureront le contact avec l'armée. Le corps enseignant tchèque déclare que, étant donné l'esprit républicain régnant dans les écoles tchèques, la préparation militaire doit s'inspirer des principes démocratiques ». Continentaux et placés sous le coup direct de la menace hitlérienne, les instituteurs tchécoslovaques se montrent moins radicaux que leurs collègues britanniques qui excluent de leurs écoles la préparation militaire. Toutefois ils se refusent à pratiquer cette militarisation de l'enfance qu'ont adoptée les régimes de dictature.

8. Les idées pédagogiques en honneur dans les états totalitaires qui nous avoisinent inspirent à M. G. Noe, instituteur — *Journal de l'École publique* (n° 115) —, un article auquel il donne pour titre : « Éducation ou Caporalisme? » Voici la conclusion, d'ailleurs très raisonnable, de cet article :

« La solution du dilemme « Éducation ou Caporalisme? » ne serait-elle pas la suivante : élever nos enfants selon les directives des fondateurs de notre École laïque, leur apprendre à détester la guerre et les doctrines de force, mais leur révéler aussi l'état d'esprit de leurs petits camarades étrangers, afin que, plus tard, ils restent vigilants et sachent, si besoin est, défendre l'indépendance de notre pays et le sol national.

« Malgré la levée des boucliers et le fracas des armes (ce qui autorise lespires angoisses), sachons orienter leurs jeunes sensibilités dont nous avons la garde selon les belles paroles du général Weygand, *vers l'amour qui est fécond et non vers la haine qui est stérile* ».

9. La crise économique fait surgir des idées nouvelles jusque dans le domaine pédagogique. Ainsi, à propos du « chômage de la jeunesse », on trouve dans le Communiqué de presse 110/R. 637, du *Bureau international d'Éducation* de Genève cette recommandation du « Comité d'Entente des grandes Associations internationales » : « La préparation à leur tâche des éducateurs de l'adolescence et de la jeunesse en chômage s'impose. Elle relève d'une pédagogie à peine élaborée. Elle doit servir à former des « initiateurs » accommodant leurs procédés à l'état d'âme et d'esprit de ceux auxquels ils s'adressent, tenant compte même de leurs préjugés pour les déraciner et les combattre. Ils ont affaire, en effet, à des jeunes pour lesquels les pratiques courantes de l'enseignement ordinaire destiné à l'enfance ou de l'enseignement supérieur sont inopérantes, les premières parce qu'elles ne sont pas adaptées à un désir légitime de liberté et aux exigences de l'esprit critique qu'il faut capter au passage pour les faire épanouir, les secondes, parce qu'elles sont trop étroitement spécialisées et supposent une préparation indispensable ». Pour répondre à ce vœu, il faudrait donc amener dans les classes les jeunes chômeurs, créer une organisation, une pédagogie et former des maîtres à leur usage, trouver l'argent nécessaire à cette entreprise. Lourde tâche!

10. Dans une étude sur « La coopération à l'école », — *Journal des Instituteurs*, 82^e année (n^o 9), — M. Da Costa, Inspecteur général, déclare que l'on peut attendre de l'institution des coopératives scolaires un bénéfice « d'ordre moral et pédagogique ». Il remarque : « L'éducation que transmettent les livres ou l'enseignement du maître est une éducation abstraite et incomplète. En face de la lettre ou de la parole, l'enfant reste isolé, enfermé en lui-même. Le jeu ne lui révèle qu'une forme d'association artificielle, agréable certes, mais étrangère à la vie réelle. La coopérative lui apprend la vertu de l'effort en commun, la discipline, l'activité désintéressée. L'enfant, qui avec ses petits camarades travaille pour son école, ne travaille pas seulement pour lui, mais pour ceux qui viendront après lui. Ainsi se noue le lien qui fait de l'école une petite société vivante, dont les membres sont solidaires, dans le présent et le futur ». Il y a beaucoup de vérité dans ces observations. Seulement pour faire vivre, grandir et se généraliser toutes les nouveautés intéressantes dont l'école est sollicitée d'être le centre, il est à croire qu'il faudrait des apôtres. Et les apôtres, dans le monde, sont toujours en nombre assez limité.

11. Chacun de nous a quelque petite invention à faire triompher. Du point de vue scolaire, il en résulte que les écoles sont l'objet d'une foule d'entreprises qui finissent par devenir encombrantes. Cela paraît être le sentiment des instituteurs eux-mêmes. On en trouve la preuve

dans ce fait que le *Bulletin de la Société pédagogique*, des Directeurs et Directrices d'Écoles publiques de la Seine (n° 296), publie un extrait du *Concours Médical* où une proposition concernant « Le dépistage de la carie dentaire dans les Écoles » est assez fraîchement accueillie. L'auteur de l'article, M. J. Noir, non sans un soupçon d'ironie, se demande, si l'on entraît dans cette voie, ce que deviendrait l'école : « Un jour, écrit-il, la classe, serait livrée au dépisteur dentaire; le lendemain serait le jour du dépistage des troubles de la vue; le surlendemain serait l'heure de l'otorhinolaryngologiste; le troisième jour, viendrait le neuropsychologue; le quatrième, on procéderait à l'examen de l'orientation professionnelle, puis viendraient les dépisteurs des maladies des poumons, du cœur, des voies digestives, urinaires et autres ». Vient ensuite ce trait : « Il faudrait attendre les vacances pour voir poindre le jour de l'instituteur ». M. Noir aboutit à une double conclusion, — celle-ci : « De grâce, qu'on laisse l'École à sa véritable destination : l'institution et l'éducation des enfants »; — et cette autre, qui, dans la pensée de l'auteur ne vise point à contester l'utilité de l'inspection médicale scolaire, mais seulement à prévenir les abus possibles : « Ne tombons pas dans l'absurdité de la généralisation du dépistage scolaire ». En d'autres termes, il faut de la mesure, même dans les bienfaits dont on veut accabler le petit monde des écoles.

Les enseignements du second degré.

1. Pour M. Arnould Clause, Professeur à l'Athénée Royal de Liège, nous assistons à l'heure actuelle à une crise de l'enseignement secondaire. C'est ce qu'il fait ressortir dans son article : « Méthodologie du latin et pédagogie expérimentale », article que l'on trouve dans les *Archives belges des Sciences de l'Éducation* (avril 1936). Au début de son exposé, M. Clause constate : « La psychologie de l'enfant et de l'adolescent a fait depuis quelques lustres, des progrès surprenants, mais il est singulier et quelque peu humiliant de constater que l'enseignement secondaire est resté presque complètement étranger à ce mouvement. Il s'ensuit que notre méthodologie est restée, en gros, une méthodologie logique, j'entends qu'elle se fonde, elle aussi, sur cette même conception générale de l'esprit où les constructions logiques, et donc a priori, occupent toute la place au mépris des réalités expérimentales et donc objectivement contrôlables ». Gros inconvénient dans l'enseignement du latin, où, assure M. Clause, avec cette manière de procéder « la compréhension d'une phrase latine par les élèves n'est obtenue que par l'élimination progressive d'une sorte de globulation ». De là cette double conséquence qu'un pareil système méthodologique « va à l'encontre des principes psychologiques les plus élémentaires » et rend difficile « de stimuler comme il convient un intérêt sans lequel tout travail scolaire reste stérile ». Et M. Clause de proposer une méthodologie du latin fondée

sur les idées pédagogiques dont M. Decroly et d'autres novateurs ont été les inspirateurs.

2. M. Jules Wogue, Professeur au Lycée Buffon, propose — *Revue Universitaire* (45^e année, n^o 5) — « un correctif à la gratuité de l'enseignement secondaire ». Il s'agit de rendre plus sévère la sélection et, par là, d'arriver à décharger les classes surpeuplées des Lycées. M. Wogue raisonne ainsi : « La gratuité scolaire ne devait être que conditionnelle Elle a une contrepartie : la sélection, le triage. Or cette sélection n'existe que sur le papier. Si l'encombrement sévit, c'est que le triage ne se fait pas ou se fait mal. C'est qu'on laisse passer d'une classe à l'autre, les yeux fermés ou à peine entr'ouverts, beaucoup trop d'élèves inaptes. C'est que les professeurs, chargés du contrôle, sont trop indulgents. C'est que les examens de passage, « renforcés », ou non, sont de simples formalités comme ils l'étaient souvent jadis, au temps de la scolarité payante et qu'on retombe ainsi dans le principal défaut qu'on reprochait au régime « censitaire », qui était de laisser les cancre poursuivre en tout repos leurs études parce qu'ils appartenaient à des familles aisées ». Le régime de sévérité que souhaite M. Wogue, peut-être serait-il possible de l'amener à prévaloir dans les Lycées encombrés de Paris. Mais se résignerait-on aisément à multiplier les éliminations dans certains établissements de province où les élèves sont clairsemés et les classes réduites ? Que deviendrait alors l'égalité ? D'ailleurs, dans beaucoup de domaines, ne continuons-nous pas à vivre sous le signe de l'indulgence et de la facilité ?

3. Dans la *Revue de l'Enseignement secondaire des Jeunes Filles* (9^e année, n^o 17), M^{lle} H. Guenot termine son exposé sur « la méthode des centres d'intérêt », appliquée à l'étude de la langue française par ces paroles d'une incontestable vérité :

« De toute façon, comme on le voit, c'est l'activité des élèves, le travail accompli en commun, l'effort de recherche et de création qui constituent le véritable centre d'intérêt.

« C'est cette activité qui, seule, permet de grouper de façon vivante les divers exercices de l'enseignement du français, et de renouveler une méthode qui ne saurait avoir plus de vertu que d'autres procédés, si on l'applique à la lettre, et non en esprit ».

4. M. L. Machard, Président du Syndicat des Professeurs de Dessin de l'Enseignement secondaire, réclame — *Journal des Collèges* (30^e année, n^o 298) — une place plus grande pour le dessin au Lycée et au Collège. Dans un article qu'il intitule : « Le dessin obligatoire dans le second cycle », il justifie ainsi sa manière de voir : « L'évolution même de la civilisation commande de faire une place de plus en plus grande à l'éducation visuelle. Non seulement à cause du développement des sciences d'application et des techniques, mais encore en raison de la multiplicité des images autour de nous. C'est, pour l'esprit humain, un fait comparable à l'invention de l'imprimerie que la multiplication croissante des images à un rythme toujours accéléré. Par la photographie, le journal

et le livre illustré, la publicité, le cinéma, bientôt la télévision, nous sommes inondés, submergés, affolés d'images mouvantes. Il faut, par l'image, organiser la défense contre l'image. Juger, choisir, rejeter les images, devient une nécessité. Si nous ne dominons pas les images, nous serons dominés par elles, et notre esprit halluciné risquera d'être débordé ou faussé ». Dans le dessein d'écarter cet indéniable péril, M. Machard, émet ce vœu catégorique : « Nous demandons le rétablissement du dessin obligatoire dans toutes les classes ».

5. Le *Bulletin mensuel de l'Union des Membres de l'Enseignement public* (n° 82) donne un compte rendu d'une conférence où M. Villenave a dit leur fait aux Écoles Normales et revendiqué pour le Lycée la préparation des instituteurs. On lit dans ce document :

« Beaucoup moins affirmé que dans les États totalitaires, un certain *conformisme* des Écoles Normales n'en existe pas moins chez nous.

« C'est que, par ses origines historiques et par son recrutement, l'enseignement primaire supérieur est un enseignement de classe. Des influences politiques et « philosophiques » s'y sont exercées, à la faveur de cet isolement, pour lui imprimer une tendance laïciste, sinon toujours officielle, du moins prépondérante.

« Au total, leur apanage est fait d'une culture diminuée, bien qu'encyclopédique, et fortement entachée de préjugés ».

Ce passage est excellent. Il rassemble les griefs fondamentaux que cultivent à l'égard des Écoles Normales leurs adversaires avoués ou secrets.

D'abord, le péché originel. Les Écoles Normales sont nées avec l'enseignement populaire qui est issu lui-même de la Révolution. Même à un moment donné elles ont été consacrées par le protestant Guizot, esprit médiocre et de faible envergure, nous a appris jadis M. de Monzie. Déplorables origines et déplorable parrainage! Surgis de la transformation des collèges ecclésiastiques, les établissements secondaires ne connaissent pas le péché originel.

Enseignement de classe : c'est celui des Écoles Normales, cela signifie sans doute qu'il tend à s'adapter aux besoins de l'école primaire, de futurs élèves qui dans la proportion de neuf sur dix seront appelés à travailler de leurs mains. On conçoit qu'il ne puisse s'attacher avec passion à des élégances pédagogiques qui se réfèrent à un passé mort, à des traditions périmées et qu'il préfère enfoncer ses racines dans les réalités modernes. Est-il nécessaire de le mettre à la remorque de quelque autre enseignement, de celui par exemple qui, au témoignage de M. J. Hours, écrivain catholique, a été élevé comme une « barrière » contre le peuple, au bénéfice de la classe bourgeoise? C'est discutable. Et peut-être serait-il préférable de laisser libre le jeu à la variété des esprits.

La tendance laïciste? Cela doit vouloir dire qu'à l'École Normale, l'enseignement de la morale ne recherche l'appui d'aucune religion. En grand nombre, les primaires en effet, tiennent beaucoup à cela.

Ils laissent volontiers à l'Église le soin de tout ce qui est de nature religieuse.

Influences politiques, philosophiques à l'École Normale? Soit. Il n'y en a pas au Lycée ou à la Faculté. Il convient de s'en féliciter. Culture diminuée chez les normaliens? Dépassent-ils sensiblement dans leur composition de brevet supérieur les trente fautes d'orthographe que commettent des élèves de première dans leur composition française de baccalauréat et que dénonce M. Piobetta, Directeur de l'Office du baccalauréat de Paris? On serait heureux de le savoir.

La sève populaire vit encore dans les Écoles Normales. D'où les menaces sans cesse suspendues sur ces établissements.

6. Dans le compte rendu qu'elle donne du Congrès de la Ligue de l'Enseignement à Vichy en 1936. *L'Université Combattante* (N° 56, juillet 1936) se plaît à relever quelques-unes des contradictions où versent ceux qui s'appliquent sans relâche à instruire le procès des Écoles Normales. L'auteur de ce compte rendu, M. Varin, non sans malice, remarque :

« Les E. P. S. ont décidé, assez récemment, de préparer au B. S. Il en résulte que, dans certaine ville, on voit par exemple, se présenter à chaque session trente élèves répartis en deux établissements d'enseignement. On admet volontiers que l'E. N. est le meilleur centre de préparation et on conclut, assez étrangement que c'est à l'E. P. S. qu'il faut désormais grouper les candidats.

« On assure qu'il est difficile de défendre, en ces temps de pauvreté budgétaire, le maintien de telle E. N. comportant trois promotions de dix élèves, mais on assure d'autre part qu'on maintiendrait sans peine, une E. N. qui aurait deux promotions de quinze élèves.

« On regrette que le B. S. actuel soit trop un examen intérieur des Écoles Normales. Cela lui ôte, avec ses risques, beaucoup de son « mordant » pour les normaliens, presque sûrs d'être reçus, puis l'on assure que la crainte d'un échec paralyse les normaliens.

« On affirme qu'il est difficile de demander l'assimilation au Baccalauréat du B. S. actuel qui, en particulier, n'implique l'étude que d'une seule langue, mais on assure avec intrépidité qu'il sera facile d'obtenir l'équivalence du Baccalauréat et d'un B. S. au programme réduit et préparé en deux ans.

« On déplore que le B. S. soit un examen de capacité et non un examen de culture, mais on donne l'exemple de cinq concours administratifs où toutes les places ont été conquises de haute lutte par des titulaires de ce B. S. se classant en tête et devant les bacheliers et même devant un docteur en droit et un vétérinaire ».

Ces réflexions, assez piquantes, ne sont pas sans justesse. Il n'est pas à croire cependant qu'elles changent l'opinion de ceux qui ont décidé, une fois pour toutes et sans plus d'information, que les Écoles Normales sont des « séminaires », des « isoloirs », des « vases clos ».

7. M. A. Moreau, Directeur d'École Normale, demande — *Journal*

des *Instituteurs* (82^e année, n^o 37) — le renforcement de « l'épreuve de chant au concours d'entrée à l'École normale et au B. S. ». Il demande même davantage : Une rénovation des études musicales à l'École normale même. Il justifie ainsi ce vœu : « Beaucoup d'instituteurs apportent à enseigner le chant, une bonne volonté qui mérite des éloges; elle est précieuse; elle n'est pas suffisante. Pour que la rénovation de l'enseignement musical s'accomplisse, il est nécessaire que la plupart des maîtres, sinon tous, possèdent des connaissances musicales sans lesquelles ils ne peuvent s'intéresser à leur enseignement et le conduire de façon judicieuse et efficace ».

Méthodes et programmes de l'École élémentaire.

1. Alain Gérard examine, — *Manuel général* (103^e année, n^o 29) — ce qu'il conviendrait de tenter : « pour l'allègement des programmes ». Au lieu d'alléger les programmes, n'y aurait-il pas autre chose à faire, se demande-t-il? « Peut-être, écrit-il, pourrait-on tenter tout d'abord de les respecter, en s'inspirant de l'esprit des instructions officielles. Les programmes de 1923, en effet, ont connu le même destin que leurs devanciers : combien d'auteurs dans leurs manuels, combien d'instituteurs dans leurs classes les ont gonflés, alourdis au point de détruire toute leur « sobre harmonie »! La tâche urgente ne serait-elle pas d'alléger l'enseignement en appliquant les programmes dans l'esprit où ils furent conçus? » Il y a là une observation qui ne manque pas de justesse.

2. M. Gay défend ce point de vue — *Manuel général* (103^e année, n^o 31), — que l'école primaire doit travailler à « la formation du goût littéraire ». Il fait ressortir l'intérêt que présente cette tâche. Il indique comment elle doit être comprise et quels inconvénients, en la poursuivant, il convient d'éviter. Qui ne souscrirait par exemple à cette remarque : « Ne confondons pas toutefois le goût littéraire avec l'appétit de la lecture, qui, chez tant de personnes, devient une sorte de boulimie. Lire sans choix pour y trouver des excitations de plus en plus fortes à la sentimentalité, à la sensualité, à l'imagination romanesque, c'est être étranger à toute aspiration littéraire ».

3. Dans les colonnes de *L'École et la Vie* (19^e année, n^o 17), M. H. Bourgoïn, Inspecteur d'Académie, termine une série de judicieuses « Réflexions sur l'enseignement du chant » par ce vœu auquel on ne peut que se rallier : « Ne persistons pas à classer les peuples en musiciens et non musiciens. D'un côté, les Allemands, de l'autre, les Français. Ce serait ridicule. Disons plutôt que les Allemands chantent et que les Français ne chantent pas. Et comme il n'y a pas de raison pour que les Français ne chantent pas, eux qui ont aussi de grands musiciens et un inépuisable répertoire de chansons populaires, efforçons-nous de donner à l'école le goût du chant et de la musique ».

4. D'aucuns n'hésitent pas à demander à l'école primaire « de pré-

parer de bons cultivateurs, de bons ouvriers et de bons employés ». Dans son article « Urbains et ruraux » — *L'École et la Vie* (19^e année, n^o 21) — M. Eychène juge qu'il convient d'être plus modeste. De l'école élémentaire, il écrit : « Elle a un simple rôle d'initiatrice. En communiquant à la jeunesse les premiers éléments des connaissances, elle lui donne le désir de s'instruire, les moyens d'apprendre et elle ne peut faire plus ni prétendre à mieux. Ce sont les parents, les camarades, les centres d'apprentissage et jusqu'aux entraînements de la mode qui peuvent influencer sur l'orientation des vocations; ce sont surtout les intérêts qui les déterminent ». M. Eychène, malgré tout, croit qu'il y aurait intérêt « à spécialiser davantage les maîtres et les programmes de l'École primaire rurale ». Ancien Directeur d'École Normale, il voudrait que, dès l'École Normale, les élèves-maîtres fussent divisés en deux contingents, l'un destiné à fournir des instituteurs urbains, l'autre des instituteurs ruraux. Ce dernier contingent, au temps où nous sommes, serait, selon toute probabilité, assez difficile à recruter et, par la suite, à maintenir.

5. Dans son article sur « l'Instituteur et l'Enseignement agricole » — *L'École et la Vie* (19^e année, n^o 6) — M. P. Larue, entreprend de réagir contre les tendances de ceux qui rêvent de vouer l'École primaire, dans les milieux ruraux du moins, à l'enseignement de l'agriculture. Il affirme :

« Pour sa propre autorité même, il vaut mieux que l'instituteur ne parle pas trop de l'agriculture locale. Rentré chez ses parents, l'enfant aura vu parfois le père hausser les épaules ou bien dire : « Il ferait mieux de parler de ce qu'il connaît! »

« Quand tous les enfants sortiront de l'école capables d'écrire une lettre équilibrée sans faute d'orthographe ni de style, capables de faire des règles de trois et des divisions sans hésitations, capable de dresser de mémoire des cartes sommaires de la France et de l'étranger, capables de résumer leurs lectures et de continuer à s'instruire eux-mêmes, un grand progrès sera réalisé.

« Il est inutile de spécialiser l'enseignement jusqu'à l'âge de treize ans ».

Il est exact qu'il ne faut pas tout demander à l'école primaire. Il est exact aussi que certains des enseignements qu'on y donne sont parfois prématurés et qu'il n'est pas à propos d'en augmenter le nombre. Cela ne signifie d'ailleurs nullement que, dans une école rurale, le maître devra s'abstenir de s'inspirer, dans certains exercices, des réalités du milieu et de donner à ces exercices, s'il est permis d'employer cette expression, comme une couleur agricole.

6. M. le sénateur Jossot rappelle au *Manuel général* (103^e année, n^o 18), que son collègue M. Labrousse a déposé devant le Sénat, un contre-projet tendant à l'organisation de la prolongation de la scolarité obligatoire. Il s'agirait d'amener les jeunes cultivateurs à fréquenter des cours d'enseignement agricole dans des conditions analogues à celles que la loi Astier a fixées pour l'enseignement industriel profes-

sionnel. M. Jossot pense que cette proposition « mérite un sérieux examen ». Si elle parvient à être mise à l'ordre du jour, il est à prévoir que la nouvelle obligation qu'elle se propose de décréter soulèvera de vives discussions.

7. « Les Journées ménagères de 1936 » telles qu'elles ont été organisées en juin dernier par la Fédération Française de l'Enseignement ménager font dans *La Grande Ligue* (nos 149-150, 8^e année), l'objet d'un article où M^{me} Moll-Weiss souhaite l'association de l'homme au travail de la femme. Dans le but de préparer cette collaboration M^{me} Moll-Weiss écrit :

« L'année de scolarité supplémentaire ne sera donc pas seulement pour les fillettes, mais aussi pour les garçonnets, partiellement employée à s'instruire des travaux ménagers et surtout, et avant tout, de la puériculture, trop ignorée des parents qui, ne connaissant pas leur enfant, ne savent ni le soigner, ni l'élever!

« Dans ce pays de déficiente natalité, instruire les parents des lois de la puériculture, c'est défendre l'avenir de la race en diminuant les souffrances de l'enfant; peut-il exister une plus noble compréhension de notre devoir de Français? »

Est-ce là une anticipation d'avenir et verrons-nous vraiment la puériculture enseignée aux garçonnets des écoles primaires?

A travers les Écoles maternelles.

1. *L'Éducation Infantile* (33^e année, n^o 16), contient le compte rendu du XV^e Congrès national de l'École maternelle, congrès qui s'est tenu à Reims dans les derniers jours de juillet 1936. Elle relate les discours qui y ont été prononcés, les vœux qui y ont été adoptés. Elle reproduit également la conférence qu'y a faite M^{me} Seclet-Riou, inspectrice des Écoles maternelles sur ce sujet : « La liaison de l'école maternelle et de l'école primaire ». Cette liaison paraît grandement souhaitable à la conférencière pour une raison qu'elle a formulée en ces termes : « Il est toujours profondément dangereux qu'un enseignement soit en contradiction avec ceux qui ont été donnés antérieurement. Il est fâcheux qu'une orientation différente s'impose à l'enfant, interrompe brusquement le développement de certaines aptitudes, l'exercice de certaines activités ». Cette opinion est à prendre en très sérieuse considération au moins dans la mesure où il s'agit d'éviter à l'enfant un complet dépaysement par une rupture très accusée entre l'école maternelle et l'école élémentaire. M^{me} Seclet-Riou a ensuite insisté avec force sur ce qui a été entrepris dans certains milieux scolaires du département de la Marne pour parer à un tel inconvénient.

2. « L'initiation au calcul » a fait, ces derniers temps, l'objet des préoccupations des Écoles maternelles. Dans une conférence — *l'École Maternelle Française* (13^e année, n^o 7) — M^{lle} Hirtz, directrice d'École

Normale, a marqué ce que doit être cette initiation. Elle a donné ensuite de judicieux conseils sur l'emploi du matériel nécessaire. En voici quelques-uns :

« Il faut le varier. Sinon, bûchettes, jetons ou marrons ne sont plus, pour les enfants, que les objets servant à compter. La variété est nécessaire à la formation de l'idée de nombre.

« Ne pas passer trop vite à ce qui n'est déjà plus concret : les images le sont moins que les objets; les points ou les bâtons au tableau ne le sont presque plus; ils peuvent servir, plus tard, au cours préparatoire peut-être, de transition entre les collections et les nombres abstraits.

« Ne pas se borner aux grandeurs discontinues; non qu'il faille faire intervenir la mesure, qui mènerait trop vite à des nombres non entiers, mais compter les divisions d'une barre (genre Montessori), les centimètres d'une règle ».

Dans la même revue, sur le même sujet, M^{lle} Mouflard fait cette curieuse remarque :

« Il est bon, pour le début de l'initiation au calcul, de composer des jeux de telle sorte que les unités constitutives des nombres soient de couleur identique, de forme et de taille identiques (pour un même jeu). L'enfant n'admet en effet l'équivalence, l'égalité, qu'à cette condition. Il ne trouve pas « pareils » (et nos exercices sensoriels l'y disposent d'ailleurs) 2 gros coquillages et 2 petits, 3 gros chiens et 3 petits chiens, et ne sait s'abstraire du reste pour voir uniquement la « quantité » que bien plus tard. »

De toutes parts, on le voit, la recherche pédagogique est à l'œuvre pour faciliter la tâche de l'enfance.

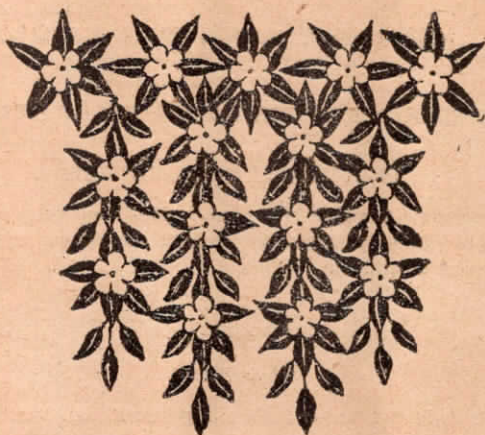
3. Parmi les inquiétudes de l'heure, M^{lle} Billotey regrette — *l'Éducation Infantile* (33^e année, n^o 8) — la disparition de « La belle humeur ». « Notre tempérament national, remarque-t-elle, s'oppose, s'opposait jusqu'ici du moins, à cette maussaderie continuelle, à cette attitude morose, à cette critique inquiète du présent qui ne sait que projeter de grandes ombres sur l'avenir et empoisonne les meilleures heures de la vie ». La belle humeur est précieuse partout. Elle est plus précieuse encore à l'école qui rassemble de jeunes enfants. M^{lle} Billotey en a la ferme conviction, car elle s'écrie : « La bonne humeur habituelle, quelle supériorité elle donne à l'institutrice! Je voudrais qu'on lui fit honneur dans les bulletins d'inspection et qu'elle fût notée comme elle le mérite, c'est-à-dire très haut ».

Notes brèves.

Parmi ses publications nouvelles, la librairie Hachette inscrit, sous le titre « *Une semaine avec...* » à l'usage des Cours moyen et supérieur, un livre de M. Marcel Berry. C'est « un recueil de quarante textes, choisis en vue de la lecture courante ».

A la même librairie, M. M. Boulet, A. et C. Chabanas, publient un volume de *Leçons de choses* (cours moyen), avec huit planches hors texte en couleurs.

L. BROSOLETTTE.





Examens.

Certificat d'aptitude au Professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures, 1^{re} Partie, et concours d'admission aux Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud.

PROGRAMME POUR LA SESSION DE 1937.

PROFESSORAT DE SCIENCES

Même programme que pour la session de 1936, sauf en ce qui concerne la physique, la géologie et l'épreuve pratique de sciences naturelles dont le programme est ainsi fixé :

PHYSIQUE ¹

Généralités.

Divers états de la matière. — Solides, liquides et gaz. Matière amorphe et matière cristallisée.

Mesures physiques. — Systèmes d'unités : unités et grandeurs fondamentales; unités et grandeurs dérivées ². Systèmes C. G. S. et M. T. S.; système M. K. S. — Changement d'unités, équations de dimensions.

Notions sur les erreurs. Évaluation des limites d'erreurs; énoncés du théorème des erreurs relatives.

Formules d'approximation usuelles.

1. Ce programme, applicable dès le concours de 1937, comprend : 1° la révision, sous forme déductive, d'une partie des questions exigées au brevet supérieur et au baccalauréat; 2° quelques compléments. Il doit être développé de façon simple, comme il pourrait l'être à de bons élèves de la classe de Mathématiques, en soixante heures.

2. On se bornera aux grandeurs géométriques et mécaniques.

II. — Programme des écoles normales, 3^e année :

§§ 5, 17 et 19. — La III^e République. Histoire intérieure de 1871 à 1914.

§ 6. — La politique française coloniale dans l'Afrique du Nord de 1871 à 1934.

§ 7. — L'Angleterre pendant le règne de la reine Victoria, 1837-1901.

§ 18. — L'art au dix-neuvième siècle. Ses tendances générales et son évolution en France. Étude de photographies.

N. B. — Il est précisé, en tant que de besoin, que la *Révolution française* de 1789 à 1799 doit être étudiée uniquement au point de vue de l'histoire intérieure de notre pays durant cette période.

En ce qui concerne l'*Histoire intérieure de la III^e République*, il y a lieu de ne prendre dans le programme des écoles normales (3^e année, §§ 5, 17 et 19) que les faits qui concernent cette histoire jusqu'en 1914. L'étude du paragraphe 17, en particulier, doit faire connaître les répercussions de la guerre de 1870 sur l'histoire intérieure et sur l'état de notre pays à la suite de cette guerre. Le paragraphe 19 permettra d'étudier la civilisation française de 1871 à 1914.

Enfin, l'*Histoire de l'art* doit être limitée au dix-neuvième siècle.

GÉOGRAPHIE

I. — Programme des écoles primaires supérieures, 3^e année.

La France : géographie des régions :

1. La plaine du Nord.

2. La région vosgienne, alsacienne, lorraine.

3. Le bassin parisien.

8. Les Alpes et la vallée du Rhône.

8. Le Jura et la plaine de la Saône.

A l'oral, les candidats interrogés sur ces régions auront à leur disposition les cartes de l'état-major au 1/80.000^e ci-dessous :

Dunkerque-Sud-Est.

Épinal-Sud-Est.

Metz-Sud-Est.

Evreux-Nord-Est.

Soissons-Nord-Ouest.

Meaux-Sud-Ouest.

Fontainebleau-Nord-Ouest.

Châlons-Nord-Ouest.

Yvetot-Nord-Ouest.

Annecy-Sud-Ouest.

Lons-le-Saulnier-Sud-Ouest.

Beaune-Sud-Ouest.

Pour la préparation, on s'inspirera des exemples fournis par les deux fascicules récemment publiés d'*Interprétation géographique de la cartographie* (libr. A. Colin).

- II. — Programme des écoles primaires supérieures, 3^e année :
 Les colonies françaises. Colonies d'Asie. Colonies d'Amérique.
 Colonies d'Océanie. Madagascar, Réunion, Côte des Somalis.
- III. — Programme des écoles normales, 1^{re} année :
 § 3. — L'atmosphère.

AUTEURS ÉTRANGERS

Auteur latin.

Cicéron. — *Pro Archia poeta.*

Auteurs anglais.

J. Conrad. — *Typhoon.*

A. Rérat. — *In the English boat.* — La civilisation anglo-saxonne par les textes (librairie G. Belin), pp. 1 à 207.

Auteurs allemands.

Goethe. — *Egmont* (IV^e et V^e acte).

Deutsche Lyrik, édition Meneau et Wolfrohm (librairie Didier).

Bertaux et Lepointe. — *L'Allemand et l'Allemagne par les textes*, classe de seconde (librairie Hachette).

Auteurs espagnols.

Pio Baroja. — *La Dama Errante* (collection Nelson).

Ruben Dario. — *España contemporanea* (édit. Garnier).

Auteurs italiens.

Leopardi. — *All' Italia. Canto notturno d'un pastore errante nell' Aria. Il passero solitario.*

Verga. — *Cavalleria rusticana. Guerra di senti* (dans Lipparini. Le pagine della letteratura italiana, t. XX).

Pascoli. — Les *Poésies* contenues dans le tome XX de Lipparini. Le pagine della letteratura italiana.

Auteurs arabes.

Desparmet. — *Enseignement de l'arabe dialectal d'après la méthode directe*, 1^{re} et 2^e période (Jourdan-Alger).

Belkasem ben Sedira. — *Cours de littérature arabe*, textes et extraits du Mostratéf et des De Aldecoa. — *Cours d'arabe marocain*, 2^e année (Paris, Challamel).

**Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales
et des écoles primaires supérieures. 2^e Partie.**

PROGRAMME POUR LA SESSION DE 1937.

ORDRE DES SCIENCES

I. — PROFESSORAT DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES,

Même programme qu'en 1936.

Pour les disciplines que les candidats choisissent comme quatrième épreuve orale, le programme est le même que celui des épreuves écrites au professorat des sciences physiques, chimiques et naturelles, sauf en ce qui concerne le programme de chimie, qui est fixé ainsi qu'il suit :

Chimie¹.

I. — L'espèce chimique.

Notion de corps purs. — Solutions, espèces chimiques ou corps purs. — Corps composés, corps simples, éléments. Procédés généraux de préparation des corps simples : procédés physiques, chaleur, électrolyse, réactions de déplacement.

Loi de conservation de la masse et loi de conservation des éléments. — Loi des combinaisons relatives à leur composition en masse; loi de Gay-Lussac. — Discontinuité caractéristique des combinaisons.

Hypothèse atomique. — Interprétation de la discontinuité des combinaisons par l'hypothèse atomique. — « Poids » atomiques absolus; nombre d'Avogadro. — « Poids » atomiques relatifs; leur détermination à partir des formules chimiques, des lois d'Avogadro-Ampère, de Raoult, de Dulong et Petit et de la loi de l'isomorphisme.

Idées modernes sur la constitution de la matière.

Classification des espèces chimiques : son but.

Classification des éléments : métalloïdes et métaux; classification de Mondéleef.

Classification des combinaisons. — Fonctions chimiques. Notion de valence; son rôle (surtout en chimie organique) dans l'établissement des formules de constitution; prévision des espèces chimiques.

(1) Ce programme restreint se rapporte à des faits étudiés lors de la préparation au brevet supérieur, au baccalauréat ou au professorat (1^{re} partie). Mais ces faits sont groupés suivant des fonctions chimiques des substances et non plus suivant leur filiation. Le niveau du programme est aussi plus élevé afin que les candidats acquièrent quelques notions essentielles de chimie générale; ils se rendront compte ainsi que la chimie tend à se modeler sur la physique et que la mémoire ne suffit pas à son étude. — Le développement du programme exige 25 heures de cours.

Principales fonctions : a) de la chimie minérale (acides, bases, sels, oxydants, réducteurs); b) de la chimie organique (tableau d'ensemble et enchaînement des fonctions simples).

II. — La réaction chimique.

1. *Notions de thermochimie.* — Mesures. « Principe » de l'état initial et de l'état final; applications. Chaleurs de formation des composés.

2. *Statique chimique.* — Équilibres chimiques : définition, réactions complètes, réactions limitées. Exemples d'équilibres réversibles : éthérification et saponification; dissociation du carbonate de calcium, des chlorures d'argent ammoniacaux, de l'oxyde cuivrique, système fer + vapeur d'eau, etc.

Lois du déplacement de l'équilibre : influence de la pression, de la température; exemples (synthèses industrielles de l'ammoniac, de l'anhydride sulfurique, procédé Deacon, etc.).

Loi d'action de masse : a) systèmes homogènes ($I^2 + H^2 \rightleftharpoons 2 HI$; $PCI^3 + (I^2 \rightleftharpoons PCI^3$; $N^2 + 3 H^2 \rightleftharpoons 2 N H^3$; etc.); b) systèmes hétérogènes ($3 Fe + 4 H^2O \rightleftharpoons 4 H^2 + FeO^4$; etc.).

3. *Dynamique chimique.* — Définition de la vitesse de réaction; ses facteurs. — Catalyse; exemples de catalyse hétérogène et de catalyse homogène.

4. *Réactions ioniques.* — Notions sur la théorie des ions électrolytiques; application à la chimie. Définition des acides et des bases; leur force, notion de dH. Hydrolyse.

II. — PROFESSORAT DES SCIENCES PHYSIQUES CHIMIQUES ET NATURELLES.

Même programme qu'en 1936.

N. B. — 1. Il est rappelé que les programmes du professorat de sciences (section : sciences mathématiques et physiques et section sciences physiques, chimiques et naturelles) sont les mêmes pour les aspirants et pour les aspirantes.

2. Un exemplaire de l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* (contenant les données numériques) sera mis à la disposition des candidats pendant la préparation de la leçon de physique.

III. — PROFESSORAT DES SCIENCES APPLIQUÉES

Même programme qu'en 1936, sauf en ce qui concerne la mécanique dont le programme est ainsi fixé :

Mécanique.

Théorie des vecteurs.

Généralités. — Somme géométrique; moments d'un vecteur par rapport à un point et à un axe; vecteurs concourants, théorème de Varignon.

Systèmes de glisseurs. — Résultante générale; moment résultant; systèmes nuls, systèmes équivalents. Réduction des systèmes de glisseurs : système vecteur unique (vecteurs concourants, vecteurs parallèles); système couple; système quelconque.

Cinématique théorique.

Cinématique du point. — Relativité du mouvement : systèmes de repères, trajectoire.

Mouvement rectiligne : vitesse, accélération comme grandeurs algébriques. Mouvements simples : uniforme, uniformément varié, sinusoïdal.

Mouvements curvilignes : vecteurs vitesse et accélération; hodographe; projections de ces vecteurs sur un système d'axes de référence fixes, trirectangulaires. Expression des composantes de la vitesse et de l'accélération d'un point mobile dans un plan, en coordonnées polaires.

Composantes intrinsèques de l'accélération dans le cas d'un mouvement plan. Application au mouvement circulaire.

Cinématique des corps solides. — Définitions et étude des trajectoires et de la distribution des vitesses et des accélérations dans les mouvements suivants : 1° mouvement de translation; 2° mouvement de rotation; 3° mouvement parallèlement à un plan; 4° mouvement hélicoïdal autour d'un axe fixe.

Étude spéciale du déplacement d'une figure plane dans son plan; centre instantané de rotation, formule et construction de Savary; applications.

Cinématique appliquée.

Classification des mécanismes. — Système vis-écrou. — Théorie des engrenages cylindriques à profils épicycloïdaux et à profils à développante de cercle. — Notions sur les engrenages hélicoïdaux et sur les engrenages coniques.

Trains d'engrenages : application au filetage; calcul des pas bâtards par la méthode des fractions périodiques, la méthode des multiplicateurs et la méthode des fractions continues.

Camés. — Tracé de la came théorique, de la came pratique appliquée à la came en cœur et à la came de Morin. — Excentrique. Came équivalente à un excentrique.

Systèmes articulés plans. — Généralités, système bielle-manivelle. — Dispositifs de retour rapide. — Joint de cardan.

Transmission de mouvement par lien flexible. Courroies.

Statique.

Définition statique de la force : représentation graphique d'une force. Mesure statique des forces : dynamomètres.

Principes généraux de la statique. — Principe du parallélogramme; composition et décomposition des forces appliquées à un point matériel; résultante, moment linéaire; équilibre.

Principe du travail.

Statique du corps solide. — Étude des systèmes de forces appliquées à un corps solide : systèmes de force concourantes; systèmes de forces parallèles, couples; systèmes quelconques. Notion de l'équivalence des systèmes appliqués à un corps solide : réduction des systèmes à des systèmes équivalents simples.

Équilibre d'un corps solide. — 1° Solide libre; 2° gêné; corps ayant soit un point fixe, soit un axe fixe autour duquel il peut tourner, ou autour duquel il peut tourner et le long duquel il peut glisser, soit une glissière rectiligne, soit un appui sans frottement uni-bi ou tri-ponctuel sur un plan.

Centre de gravité, énoncés des théorèmes de Gudlin.

Éléments de Statique graphique.

Polygones dynamiques et funiculaires. — Définitions, propriétés principales; applications à l'étude des systèmes de forces complanaires parallèles ou quelconques; recherche d'un centre de gravité.

Détermination graphique des moments des forces. — Moments linéaires, moments de flexion dans les poutres isostatiques droites, horizontales, recevant des charges verticales concentrées ou réparties; cas usuels : poutres sur deux appuis de niveau, poutres encastées horizontalement par une extrémité.

Détermination graphique des efforts intérieurs dans un système articulé strictement indéformable; cas simples : poutres en N, poutres en triangles isocèles, consoles.

Résistance des matériaux.

Généralités. — Efforts intérieurs dans une masse continue : efforts normaux, efforts tangentiels sur un élément plan de direction donnée en un point de la masse.

Notions sur les *essais mécaniques* des matériaux. Modules d'élasticité. Étude d'une pièce à fibre moyenne soumise soit à des efforts longitudinaux centrés (*traction, compression*), soit à des efforts transversaux (*cisaillement*), soit à des couples, ou d'axe transversal (*flexion simple*), ou d'axe longitudinal (*torsion simple*). Application aux poutres horizontales isostatiques (cas simples); arbres de transmission.

Dynamique.

Principes de la dynamique du point matériel. — Notion de masse. Équation vectorielle.

$$\vec{F} = m \vec{L}.$$

Projection de l'égalité fondamentale sur trois axes cartésiens. Projection sur la tangente à la trajectoire.

Travail. — Travail élémentaire, travail total; fonction de forces, potentiel.

Théorème des forces vives.

Applications. — Chute des corps dans le vide; mouvement d'un point matériel attiré par un centre fixe : a) proportionnellement à la distance; b) suivant la loi de Newton; mouvement d'un point matériel pesant sur une verticale avec résistance de milieu proportionnelle à la vitesse; mouvement d'un point pesant soutenu par un lien élastique.

Dynamique du corps solide. — Moments d'inertie par rapport à un point et à un axe : déplacement de l'axe d'inertie parallèlement à lui-même; axes d'inertie concourants, ellipsoïde et ellipse d'inertie.

Calcul des moments d'inertie de systèmes matériels homogènes simples (plaques rectangulaires et triangulaires, sphère, cylindre).

Force vive totale d'un système invariable; 1° Mouvement de translation; 2° mouvement de rotation; 3° mouvement hélicoïdal.

Équation du mouvement d'un corps solide en rotation autour d'un axe fixe. Pendule composé. Volant.

Résistances passives. — Notions sur le frottement de glissement et de roulement au repos et en mouvement.

ORDRE DES LETTRES

I. — PROFESSORAT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Auteurs.

Chefs-d'œuvre poétique du xvi^e siècle (édition J. Vianey, librairie Hatier); Mathurin Régnier : *Satire IX* (pp. 374-384); *Satire X* (pp. 384-394); *Satire XV* (pp. 394-398).

M^{me} de Sévigné : *Lettres choisies* (édition Chevaillier et Audiat, librairie Hachette), Lettres 26 (pp. 95-100), 27 (pp. 100-104), 29 (pp. 106-109), 33 (pp. 119-121), 35 (pp. 126-128), 36 (pp. 128-130), 38 (pp. 132-136), 40 (pp. 138-141), 45, 46 et 47 (pp. 151-161), 50 (pp. 166-169), 58 et 59 (pp. 186-189), 60 (pp. 189-194), 63 (pp. 197-199), 67 et 68 (pp. 206-214), 71 (pp. 219-222), 72 (pp. 222-223), 74 (pp. 226-230), 76 (pp. 233-236), 77 (pp. 236-240), 81 (pp. 247-248).

Molière, Corneille et Quinault : *Psyché* (édition du Génie de la France, librairie Gallimard, neuvième tome des Œuvres de Molière).

Fénelon : *Lettre à l'Académie française* (édition Cahen, librairie Hachette); V, *Projet de poétique*; VI, *Projet d'un traité sur la tragédie*; VII, *Projet d'un traité sur la comédie*; X, *Sur les Anciens et les modernes*.

Voltaire : *Lettres choisies* (édition Fallex, librairie Delagrave); *A Madame Denis* (juillet 1750; pp. 150-155). — A M. le Comte d'Argental (24 juillet 1750; pp. 155-157). — A M. le Maréchal duc de Richelieu

(31 août 1751; pp. 162-167). — A. M. le *Président Hénault* (8 janvier 1752; pp. 168-170). — A. *Madame Denis* (24 juillet 1752; pp. 175-177). — A. *la même* (18 décembre 1752; pp. 177-179). — A. M. *Koening* (juin 1753; pp. 180-185). — A. *Madame Denis* (9 juillet 1753; pp. 185-187). — A. *Madame du Deffand* (19 mai 1754; pp. 192-194). — A. J.-J. *Rousseau* (30 août 1755; pp. 196-200). — A. *Mademoiselle **** (20 juin 1756; pp. 202-203). — A. M. de *Moncrij* (27 mars 1757; pp. 204-206). — A. *Frédéric II, roi de Prusse* (octobre 1757; pp. 207-209).

J.-J. *Rousseau* : *Morceaux choisis* (édition Mornet, librairie Didier); extraits de *La Nouvelle Héloïse* (pp. 114-178).

A. de *Vigny* : *La Canne de Jonc*, dans *Servitude et grandeur militaires*.

Leconte de *Lisle* : *Poèmes antiques* : *La mort de Valmiki, L'Arc de Civa, Hypatie, Vénus de Milo, Niobé, Les Plaintes du Cyclope, L'enfance d'Héraklès, Chant alterné, Les Étoiles mortelles, Dies irae*.

E. *Renan* : *Dialogues philosophiques*; le premier dialogue : *Certitudes*.

Stéphane *Mallarmé*, poésies : *Les Fenêtres, L'Azur, Le Guignon, Apparition, L'Après-midi d'un Faune*. Sonnets : *Le vierge, Le vivace et Le bel aujourd'hui...*; *Victorieusement jui le suicide beau...*; *Le tombeau d'Edgard Poe*.

Aussi bien pour l'écrit que pour l'oral, les candidats sont invités à ne pas se limiter strictement dans leur préparation, aux textes dont le programme ci-dessus leur impose l'étude détaillée, mais à s'assurer des connaissances générales sur chacun des auteurs qui figurent à ce programme et sur ses principales œuvres. Ils pourront à cet effet s'aider de la bibliographie sommaire ci-après sans la considérer comme complète et sans s'interdire d'autres lectures :

Pour *Régnier* :

J. *Vianey*, *Mathurin Régnier* (librairie Hachette).

Pour M^{me} de *Sévigné* :

Boissier, M^{me} de *Sévigné* (librairie Hachette).

J. *Lemoine*, M^{me} de *Sévigné, sa famille et ses amis (ibid)*.

H. *Célaçié*, M^{me} de *Sévigné* (librairie A. Colin).

Pour *Corneille* :

A. *Dorchain*, *P. Corneille* (librairie Garnier).

G. *Lanson*, *Corneille* (librairie Hachette).

P. *Desjardins*. Théâtre choisi de *Corneille* (librairie A. Colin).

Pour *Fénelon* :

J. *Lemaître*, *Fénelon* (librairie Fayard).

Préface de la *Lettre à l'Académie française* de l'édition Chérel (Librairie Hatier).

A. *Chérel*, *Fénelon et la religion du pur amour* (librairie Denoël et Steele).

Pour *Voltaire* :

G. *Lanson*, *Voltaire* (librairie Hachette).

A. *Bellessort*, *Essai sur Voltaire* (librairie Perrin).

Pour J.-J. Rousseau :

Tome I^{er} de l'édition Mornet de *la Nouvelle Héloïse*, dans la collection des grands écrivains de la France (librairie Hachette).

J. Lemaitre, *J.-J. Rousseau* (librairie C. Lévy).

Pour A. de Vigny :

Journal d'un poète (tome I^{er}) et *Correspondance* (tome I^{er}), édités par F. Baldensperger (librairie Conard).

E. Dupuy, *Alfred de Vigny* (deux volumes, librairie Boivin).

F. Baldensperger, *Alfred de Vigny* (librairie Hachette).

E. Estève, *Alfred de Vigny* (librairie Garnier).

F. Baldensperger, *Alfred de Vigny*, nouvelles contributions à sa biographie intellectuelle (Société des Belles-Lettres).

P. Flottes, *Alfred de Vigny*, documents inédits (librairie Perrin).

Pour Leconte de Lisle :

Préface des Poèmes antiques dans *Derniers poèmes*.

J. Vianey, *Les sources de Leconte de Lisle* (librairie Hachette).

E. Estève, *Leconte de Lisle* (librairie Boivin).

P. Flottes, *Le poète Leconte de Lisle* (librairie Perrin).

Pour E. Renan :

J. Pommier, *Renan* (librairie Perrin).

J. Pommier, *La pensée religieuse de Renan* (éditions Rieder).

Pour Stéphane Mallarmé :

Du même auteur, *Divagations* (librairie Charpentier).

A. Thibaudet, *La poésie de Stéphane Mallarmé* (librairie Gallimard).

P. Valéry, *Variété II, Variété III* (librairie Gallimard).

M. Raymond, *De Baudelaire au surréalisme* (librairie Corrèa).

Langue française.

I. — Notions de linguistique générale.

I. *Le langage*. — A quelles conditions l'expression des émotions et des sentiments est-elle un langage? Les animaux vivant en sociétés ont-ils un langage? Les animaux domestiques ont-ils un langage avec les hommes? Le langage spontané des enfants. Le langage humain : le babil, les cris et les interjections; les gestes, la mimique, l'action oratoire.

Étudier en français moderne *les interjections* dans la langue écrite et dans la langue parlée. Les rapports du son et du sens dans les interjections.

La parole articulée. Importance de la parole articulée pour l'expression de la pensée. Que peut-on conjecturer sur les origines du langage?

II. *La langue*. — Rapports du langage et de la langue. Qu'est-ce qu'une langue?

Conditions psychologiques et sociologiques dans lesquelles les membres d'un groupement humain utilisent la langue pour communiquer entre eux. Y a-t-il des lois linguistiques?

Les langues humaines. Divers systèmes de classement. Le classement généalogique. Ce qu'est une famille de langues. Les langues indo-européennes. Les langues italiques. Les langues romanes. Les dialectes gallo-romans. Le francien. Le français.

L'apprentissage de la langue maternelle. L'apprentissage de la langue écrite. Rôle de l'école primaire. Conditions particulières dans lesquelles la langue y est enseignée. Nécessité pour les maîtres de faire prendre aux enfants conscience de la langue écrite en utilisant les faits de la langue parlée par les enfants. Conséquences.

III. *La parole.* — Adaptation que chacun fait pour son usage personnel de la langue commune. Dans quelle mesure la parole individuelle respecte-t-elle tout à la fois les besoins de compréhension mutuelle et l'originalité de chacun? Les traits individuels de la parole (sons, mots, formes, syntaxe, style). Expliquer la formule : le style c'est l'homme.

La stylistique. — Une langue vivante ne sert pas seulement à l'expression logique des idées et des sentiments, mais sert aussi à exprimer la sensibilité de celui qui parle (ou écrit) et à agir sur la sensibilité de celui qui écoute (ou lit). Ce qu'est la stylistique.

Rapports de la langue parlée à la langue écrite; l'action oratoire et la diction; les signes de ponctuation.

Part de la diction dans la stylistique : mélodie, accentuation oratoire, durée des syllabes, timbre et modulations des voyelles, articulation des consonnes, silences.

Part du vocabulaire : choix des mots. Des différentes expressions d'une même pensée; la langue populaire, la langue familière, la langue commune, la langue littéraire, les langues techniques. Le langage logique et le langage affectif. Les mots abstraits. Les images et les métaphores.

Part de la syntaxe : construction des phrases et des propositions (anacoluthes, pléonasmes, antithèse, ordre des mots, répétitions), etc. La personnalité d'un écrivain ou d'un orateur peut-elle s'exprimer par les habitudes syntaxiques particulières : emploi des pronoms, des temps, des modes, des adverbes.

II. — *Étude systématique du français moderne.*

Les trois systèmes qui constituent une langue. *Les sons, les sens, les formes* des mots et la *Syntaxe* des groupes de mots.

Ce que c'est qu'un mot.

Le système phonétique.

L'observation extérieure des faits de la langue. *Les sons* et les articulations en nombre limité dans une langue donnée constituent un système fermé, caractéristique de cette langue. Les organes de la parole. Définition physiologique des voyelles, des consonnes, des semi-voyelles,

des semi-sons. Tableau des sons du français moderne d'après leur mode d'articulation.

Les caractéristiques de la prononciation française moderne dans l'articulation des consonnes et des voyelles, dans l'accentuation et la mélodie des phrases. Qu'est-ce qu'on appelle accent provincial? Origine de ces accents provinciaux.

L'accent tonique en français. Syllabes toniques et syllabes atones. Conditions particulières des syllabes atones.

Les syllabes. Modifications des voyelles sous l'influence des consonnes et des voyelles voisines.

Pourquoi les mots isolés sont-ils unis dans la parole en groupe; éléments phonétiques et éléments grammaticaux qui assurent l'unité d'un groupe et la solidarité des mots de ce groupe.

L'hiatus à l'intérieur des mots, et à l'intérieur des groupes phonétiques.

La liaison. Distinction, dans un groupe phonétique, entre l'*union* des mots à la suite les uns des autres et la *liaison* d'un mot avec le mot suivant. La liaison, survivance d'une caractéristique phonétique de l'ancien français, est en régression. Causes phonétiques, morphologiques et rythmiques qui expliquent pourquoi les liaisons obligatoires, facultatives ou interdites.

La mélodie. Les diverses mélodies de la langue française.

III. — *Le vocabulaire.*

Le sens des mots. Rapports de la pensée et de la parole. Rapports du sens d'un mot dans une phrase donnée avec le sens dit étymologique et avec le sens dit principal de ce mot.

Qu'est-ce que l'étymologie? L'étymologie savante et l'étymologie populaire. Généalogie des mots pour le sens et pour le son. Jusqu'à quel état antérieur des mots remonte l'explication étymologique? Explique-t-elle l'emploi d'un mot dans un texte donné à un moment donné. Conséquence pour l'explication du sens des mots à l'école primaire.

Les familles étymologiques de mots. Ce que c'est qu'un doublet. En quoi ces couples de mots sont-ils intéressants, en quoi sont-ils utiles dans l'enseignement primaire élémentaire.

Comment dans une langue donnée, à une date donnée, il y a des mots usités et d'autres inusités; comment le nombre des mots est pratiquement illimité. Le vocabulaire n'est pas un système fermé.

Pourquoi les mots vieillissent, disparaissent, changent de sens. Les mots nouveaux : créations et emprunts.

Les sources du vocabulaire français, le latin parlé et le latin écrit. Les emprunts : langues classiques, langues étrangères, patois, argots, vocabulaires techniques. Conditions de l'introduction des mots nouveaux.

La création de sens nouveaux. Pourquoi et comment les mots chan-

gent-ils de sens. Pourquoi et comment un mot a-t-il plusieurs sens. Qu'est-ce que le sens premier et les sens dérivés d'un mot? Comment un mot employé dans un sens nouveau peut-il être compris de ceux qui ne l'ont jamais entendu ni lu. Les néologismes.

Le classement des mots dans l'esprit, en familles phonétiques, sémantiques, morphologiques.

Classement des mots dans les dictionnaires alphabétiques et étymologiques. Les principaux dictionnaires de la langue française du XVI^e au XX^e siècle. Emploi du dictionnaire à l'école primaire élémentaire.

Comment un mot n'a un sens que par sa place dans des ensembles de mots où il s'oppose et s'unit à d'autres mots. Conséquence pour l'enseignement du vocabulaire à l'école primaire élémentaire.

IV. — *Les formes et les constructions.*

Préciser ce que signifient les mots *morphologie* et *syntaxe*. Comment distinguer les faits de *morphologie* et les faits de *syntaxe*. Rapports de la morphologie et de la syntaxe. L'ordre des mots dans une proposition simple.

Les propositions : dans la langue française moderne, deux catégories de propositions, les propositions *nominales* et les propositions *verbales*.

Les propositions nominales : exemples dans la langue parlée et dans la langue écrite. Comment les expliquer et les analyser à des élèves d'écoles primaires; les prétendues propositions elliptiques. Comment une proposition nominale devient-elle verbale; rôle du verbe *être* et des autres verbes (*devenir, paraître, etc.*) qui unissent au sujet un attribut. Emploi des noms et des adjectifs comme attributs et comme appositions. L'accord.

Les propositions verbales. Propositions verbales composées uniquement d'un verbe. Étudier l'emploi de l'impératif (forme et syntaxe) et de l'infinitif (formes et syntaxe), depuis le XVI^e siècle.

Propositions composées d'un verbe et d'un sujet : rôle du pronom personnel. Les verbes impersonnels. Étudier la construction impersonnelle des verbes intransitifs depuis le XV^e siècle. Les règles d'accord.

Propositions composées d'un verbe, d'un sujet et de compléments.

Verbes transitifs et verbes intransitifs. Emploi des verbes transitifs avec une signification intransitive. La forme pronominale des verbes intransitifs. Les verbes transitifs réfléchis et réciproques. Comment les distinguer des verbes intransitifs à forme pronominale. Comment un verbe intransitif devient-il transitif?

La construction des compléments. L'ordre des compléments. Les compléments directs du verbe. Les compléments prépositionnels (ou indirects). Les formes des pronoms à valeur prépositionnelle (lui = à lui). Étude des prépositions qui unissent un complément à un verbe. Variation dans la *rection* des verbes (*aimer de chanter, à chanter, chanter*).

L'accord du participe passé avec le complément d'objet direct.

Les compléments de circonstances; compléments non prépositionnels (*la nuit, il pleurait*) et prépositionnels (*pendant la nuit, il pleurait*).

Comment l'analyse grammaticale d'une proposition doit être progressive en distinguant d'abord les éléments constitutifs (groupe du sujet, du verbe, des compléments), puis en analysant chacun de ces groupes en éléments plus simples. Où faut-il s'arrêter? Application à l'école primaire.

Les propositions indépendantes à l'infinitif. Rôle et valeur de la préposition *de*.

Les propositions et les phrases.

Ce que signifient les mots : proposition indépendante, propositions juxtaposées, coordonnées, proposition principale, proposition subordonnée. Distinction entre l'analyse grammaticale et l'analyse des idées; comment l'idée principale peut être exprimée dans une proposition subordonnée.

Les propositions juxtaposées. Les propositions coordonnées; conjonctions de coordination.

Les termes de subordination. Les différentes propositions subordonnées distinguées d'après *la forme* des mots qui expriment la subordination (conjonctions, pronoms et adverbess relatifs, pronoms et adverbess interrogatifs) et distinguées d'après le *sens* de la subordonnée, d'après le rôle grammatical qu'elle joue par rapport à la principale.

Les propositions à l'infinitif dépendant d'une proposition principale, comment distinguer une proposition infinitive d'un infinitif complément d'une proposition principale. Fonction des propositions à l'infinitif.

Les propositions au participe dépendant d'une proposition principale, comment distinguer un participe, simple adjectif attribut ou apposition et une proposition au participe, complétant la proposition principale.

Propositions participes ne se rapportant à aucun terme de la proposition principale. Fonctions des propositions participes.

V. — *Versification.*

Caractères spécifiques du vers français.

Le rythme : les éléments du rythme; nombre de syllabes, groupes de syllabes, coupes, silences, rimes.

Pourquoi le nombre des syllabes est-il fixe dans les vers français?

Pourquoi la durée relative de deux groupes de mots peut-elle en français être mesurée par le nombre de syllabes de ces groupes. Durée des syllabes en français. Les syllabes dites muettes.

Pourquoi en parlant fait-on des pauses ou silences entre les groupes de mots? Qu'est-ce qui détermine le nombre et la place des silences dans une phrase de prose? La ponctuation écrite et les silences. A quelle condition particulière la place des silences est-elle soumise dans une phrase de vers?

Les silences ou coupes dans les vers : césures et silence final. Les vers à une, trois ou cinq césures qui coupent le vers en deux, quatre ou six

groupes rythmiques. Les vers à deux césures qui coupent le vers en trois groupes rythmiques. Un vers de douze syllabes peut-il avoir plus de six groupes rythmiques?

Les rimes. Pourquoi les vers de l'ancien français sont-ils groupés en laisses assonancées? Pourquoi les assonances ont-elles été réduites à deux vers? Les rimes sont-elles nécessaires au vers français? Les vers blancs.

L'harmonie : les règles de la versification écrite et de la diction poétique. Les rimes dans l'écriture (masculines et féminines) et dans la prononciation (vocaliques, consonantiques et féminines). *Dispositions diverses des rimes.* A quelles intentions les rimes sont-elles pauvres, suffisantes, riches, opulentes? Les jeux de mots.

Les allitérations consonantiques et vocaliques? Valeur esthétique des consonnes et des voyelles, des syllabes muettes et de *e* caduc, féminin ou muet.

Le vers libre : les rimes et le nombre des syllabes. Des vers écrits en alexandrins peuvent-ils être des vers libres? L'enjambement.

Que peut-on enseigner de la versification à l'école primaire élémentaire?

Philosophie.

a) Programme de 1^{re} année des écoles normales.

I. — *L'intelligence.*

6. L'attention. — Attention spontanée et attention volontaire. — La distraction et la fatigue intellectuelle. — Éducation de l'attention : moyens propres à l'exciter et à la fixer.

7. Les idées abstraites et les idées générales. — Comment elles se forment. Les idées générales et les mots. Degrés divers d'abstraction et de généralisation. Leurs dangers : le psittacisme. Nécessité d'employer dans l'enseignement la méthode intuitive et concrète.

8. La croyance. — Facteurs psychologiques et facteurs sociaux de nos affirmations, de nos négations et de nos doutes.

9. Le raisonnement. — Ses formes spontanées : le raisonnement intuitif, le raisonnement par analogie. — Ses formes réfléchies : induction et déduction. — Étude des erreurs les plus fréquentes de jugement et de raisonnement. L'esprit critique. L'éducation du jugement et du raisonnement.

10. Le langage et la pensée. Le style.

b) Programme de 3^e année des écoles normales.

II. — *La morale.*

La raison et l'action. Rapports de la morale et de la science.

L'idéal moral. Méthodes suivies pour le définir : morales intuitives, déductives, inductives.

Diverses conceptions de l'idéal moral : obéissance à une autorité supérieure; obéissance à la conscience; intérêt social; justice et solidarité.

L'attrait de l'idéal moral et le sentiment de l'obligation. Leur fondement rationnel.

La liberté morale; ses degrés et ses limites.

La responsabilité morale et sociale.

La vertu et le bonheur.

c) Auteurs philosophiques.

Descartes, *Discours de la Méthode* (Ed. Charpentier, Hachette).

Fichte, *Discours à la Nation allemande* (trad. Philippe, préface et introd. de Picavet, Delagrave éd., Paris, 1895). Étudier en particulier les Discours II et III (la nouvelle pédagogie), VIII et IX (le patriotisme de Pestalozzi), XIII (l'Allemagne en Europe et l'Union des Peuples).

Platon, *La République*, livres I et II (édition des Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail, Paris).

Les candidats pourront consulter avec fruit les ouvrages suivants :

Ribot. *Psychologie de l'attention* (Alcan, édit.).

W. James. *Psychologie* (v. chapitres se rapportant aux questions).

W. James. *Causeries pédagogiques*.

W. James. *Le Pragmatisme*.

D. Roustan. *Manuel de psychologie*.

Lalande. *Lectures scientifiques*.

F. Gazin. *Unité de la fonction rationnelle* (Revue pédagogique).

Bergson. *L'énergie spirituelle*.

Renouvier. *Maine de Biran*, la Croyance, passim.

Stuart Mill. *Logique* (Alcan).

Spencer. *Essai sur le progrès* (Alcan, édit.).

Delacroix. *Le Langage et la pensée*.

Durkheim. *L'Éducation morale*.

Bergson. *Les deux sources de la morale et de la religion*.

Émile Bréhier. *Histoire de la Philosophie*.

Langues étrangères (latin ou langue vivante).

Les explications d'auteurs sont prises dans les ouvrages suivants :

I. — Latin : Tite Live, *Œuvres choisies* (éd. Delaruelle, chez Hatier). Livre XXII. Bataille du lac Trasimène, pp. 176-188; bataille de Cannes, pp. 204-234.

II. — Allemand, anglais, espagnol, italien : extraits des principaux romanciers, poètes, historiens, critiques, philosophes et écrivains politiques des XIX^e et XX^e siècles.

a) Programme de la classe de philosophie de l'enseignement secondaire.

Lytton Strachey : *Eminent Victorians* (édit. Chatto and Windus. Londres).

Delpy et Viñas, *L'Espagne par les textes* (lib. Hachette).

Barincou et Camugli, *L'Italie par les textes* (Hachette).

b) Programme de la classe de première de l'enseignement secondaire.

M. Bouchez. *Wer will, der kann* (2^e partie : Von deutschen Singen und Sagen), pp. 82 à 400 : Der junge Gœthe, der junge Schiller, deutsche Klassik, deutsche Romantik, das junge Deutschland (Belin, édit.).

II. — PROFESSORAT D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Philosophie.

Même programme que pour le professorat de langue et littérature françaises.

Histoire ancienne.

1. La République romaine du début des guerres puniques jusqu'au 1^{er} consulat de Marius.

2. Les institutions politiques et religieuses et la vie politique à Athènes, des origines à la fin du v^e siècle.

Histoire du moyen âge.

1. Le conflit entre les empereurs et les papes depuis le pontificat de Grégoire VII jusqu'à la mort de Frédéric II.

2. L'Italie au xv^e siècle.

3. La France de 987 à 1314.

Histoire moderne et contemporaine.

1. La II^e République et le Second Empire (histoire intérieure et extérieure).

2. Les États-Unis de 1787 à 1914.

3. Les institutions de la France de 1661 à 1789.

4. L'art flamand, espagnol et hollandais au xvii^e siècle.

Géographie.

1. La France : métropole, colonies, pays sous mandat français.

2. Le relief du sol : la montagne, le plateau et la plaine, paragraphes 5 et 6 du programme de 1^{re} année des écoles normales.

3. Les combustibles : paragraphe 7 du programme de 2^e année des écoles normales.

4. L'Amérique du Nord (sauf le Mexique).

NOTA. — 1. — Il est rappelé que ce programme est fixé pour les épreuves écrites et pour les épreuves orales.

2. — Les candidats pourront être interrogés, au cours des épreuves orales, sur les grands recueils de textes et sur les ouvrages essentiels relatifs aux questions dont ils auront à parler.

3. — Les candidats pourront être invités, au cours des épreuves orales, à commenter et expliquer des cartes topographiques (cartes d'état-major françaises au 1/80.000^e et au 1/50.000^e), des vues des pays, des photographies d'œuvres d'art et des disques phonographiques.

III. — PROFESSORAT DE LANGUES VIVANTES

Auteurs français.

M^{me} de Sévigné : *Lettres choisies* (édition Chevaillier et Audiat, librairie Hachette). Lettres 26 (pp. 95-100), 27 (pp. 100-104), 29 (pp. 106-109), 33 (pp. 119-121), 35 (pp. 126-128), 36 (pp. 128-130), 38 (pp. 132-136), 40 (pp. 138-141), 45, 46 et 47 (pp. 151-161), 50 (pp. 166-169), 58 et 59 (pp. 186-189), 60 (pp. 189-194), 63 (pp. 197-199), 67 et 68 (pp. 206-214), 71 (pp. 219-222), 72 (pp. 222-223), 74 (pp. 226-230), 76 (pp. 233-236), 77 (pp. 236-240), 81 (pp. 247-248).

Molière, Corneille et Quinault : *Psyché* (édition du Génie de la France, librairie Gallimard, neuvième tome des œuvres de Molière).

Fénelon : *Lettre à l'Académie française* (édition Cahen, librairie Hachette). V. *Projet de poétique*; VI. *Projet d'un traité sur la tragédie*; VII. *Projet d'un traité sur la comédie*; X. *Sur les Anciens et les modernes*.

Voltaire : *Lettres choisies* (édition Fallex, librairie Delagrave); *A madame Denis* (juillet 1750; pp. 150-155). *A M. le comte d'Argental* (24 juillet 1750; pp. 155-157). *A M. le maréchal duc de Richelieu* (31 août 1751; pp. 162-167). *A M. le président Hénault* (8 janvier 1752; pp. 168-170). *A madame Denis* (24 juillet 1752; pp. 175-177). *A la même* (18 décembre 1752; pp. 177-179). *A M. Koenig* (juin 1753; pp. 180-185). *A madame Denis* (9 juillet 1753; pp. 185-187). *A madame du Deffand* (19 mai 1754; pp. 192-194). *A J.-J. Rousseau* (30 août 1755; pp. 196-200). *A mademoiselle XXX* (20 juin 1756; pp. 202-203). *A M. de Moncrif* (27 mars 1757; pp. 204-206). *A Frédéric II, roi de Prusse* (octobre 1757; pp. 207-209).

A. de Vigny : *La canne de jonc*, dans *Servitude et grandeur militaires*.

Leconte de Lisle : *Poèmes antiques. La mort de Valmiki. L'arc de Civa. Hypatie. Vénus de Milo. Niobé. Les plaintes du Cyclope. L'enfance d'Héraklès. Chant alterné. Les étoiles mortelles. Dies irae.*

E. Renan : *Dialogues philosophiques*; le premier dialogue : *Certitudes*.

Les ouvrages que les candidats pourront consulter sur chacun des auteurs qui figurent à ce programme ont été indiqués sous la rubrique du professorat de langue et littérature françaises.

Auteurs allemands.

Schiller : *Gedichte* (Auswahl), éd. Loschhorn, chez Velhagen u. Klasing (Bielefeld u. Leipzig).

Goethe : *Iphigénie auf Tauris*.

Fouqué : *Undine*.

Gillparzer : *Des Meeres und der Liebe Wellen*.

Gottfried Keller : *Romeo und Julia auf dem Dorfe*.

Choix de poésies lyriques dans le volume *Die Lyrik der Gegenwart*, par Dr Oskar Benda (collection : Bücherei für Deutschkunde », Oesterreichischer Bundesverlag, Wien) : a) pages 7 à 54 (Storm-Hebbel-G. Keller-C.-F. Meyer-Fontane-Liliencron); b) pages 76 à 89 (Nietzsche-Dehmel-Stef. George) ; c) pages 116 à 118 (Rilke).

Auteur français.

(Pour la traduction à livre ouvert.)

Taine : *Voyage aux Pyrénées*.

Auteurs anglais.

Shakespeare : *The Tempest*.

Cowper : *The Task*, Books III, IV, V and VI.

Thackeray : *Pendennis*.

Pope : *Satires and Epistles* (Epistle to Dr Arbuthnot, *Satires* and *Epistles of Horace*, imitated; *Epilogue to the Satires in two Dialogues*).

Hardy : *Jude the Obscure*.

Charles Morgan : *The Fountain*.

Auteur français.

(Pour la traduction à livre ouvert.)

Taine : *Voyage aux Pyrénées*.

Auteurs espagnols.

Quevedo : *El Buscon*, cap. II, III.

Larra : *Articulos de costumbre*.

Breton de los Herreros : *El Pelo de la dehesa* (éd. Privat, Toulouse, libr. Didier).

Cervantes : *La Cueva de Salamanca*.

Ortega y Gasset : *Espana invertebrada*.

Azorin : *Dona Ines*.

Auteur français.

(Pour la traduction à livre ouvert.)

A. T'Serstevens : *L'Itinéraire espagnol* (Plon, éd.).

Auteurs italiens.

Boccace : *Vita di Dante* (Il commento alla Divina Comedia e gli altri scritti intorno a Dante, a cura di D. Guerri, Bari, Laterza).

P. Tasso, *Pagine* a cura di Lipparini n° VII (*Signorelli, Milan*), p. 10-12, *Gerusalemme II*, 14-53, VII, 1-22, XVI, 9-27.

G. Leopardi, *Canti* : *All'Italia, Ad Angelo Mai, A un vincitore nel pallone, Bruto minore, Ultimo canto di Saffo, Il resorgimento*.

A. Manzoni, *I Promessi Sposi* : *Introduzione, C. XII, XX, XXVIII, Del romanzo storico*.

Auteur français.

(Pour la traduction à livre ouvert.)

J.-L. Vaudoyer : *Les délices de l'Italie* (éd. Plon).

Auteurs arabes.

Le Coran. — Sourates 55 à 66 avec le commentaire des Jalalaïm.

Ibn el Mogaffa. — *Halila et Dimna* (édition du Caire ou de O. de Sacy).

Ibn Jobair. — *Rihla* (voyages) (édition de Goyal).

Auteur français.

(Pour la traduction à livre ouvert.)

Georges Grappe : *Un soir à Cordoue* (Albin Michel, éd.).

HISTOIRE ET CIVILISATION DES PAYS ÉTRANGERS

(Épreuve de conversation et interrogations.)

Voir au sujet de cette épreuve, dans la revue *L'Enseignement public* les rapports sur les concours antérieurs, notamment ceux des années 1933 à 1936.

Les candidats étudieront les points suivants :

Allemand.

1. Géographie et ethnographie.

Régions et paysages d'Allemagne.

Villes anciennes, villes modernes.

Le peuple allemand : caractère, mœurs; croyances et légendes populaires; théorie de la race et préjugés de race; densité de la population et natalité.

L'Allemagne au travail : agriculture, industrie, commerce, grandes régions industrielles et grands ports.

Populations de langue allemande hors d'Allemagne et pangermanisme.

2. Antiquité et moyen âge.

Les Germains et la Germanie primitive (surtout d'après Tacite); grands traits de la mythologie germanique.

Charlemagne et la christianisation de la Germanie.

Les principaux souverains allemands au moyen âge : Henri I^{er} l'Oiseleur et Othon I^{er}; Henri IV, Frédéric Barberousse et Frédéric II; luttes contre les Slaves et les Hongrois; le Saint-Empire romain germanique et ses prétentions; Guelphes et Gibelins.

Les grandes légendes du moyen âge et la grande floraison poétique à la fin du XII^e et au commencement du XIII^e siècle : Nibelungen, Gudrun, Gottfried de Strasbourg, Wolfram d'Eschenbach, Walter de la Vogelweide; la Wartburg.

Le grand interrègne et l'avènement des Habsbourg.

L'affranchissement des cantons suisses et la légende de Guillaume Tell. La Hanse et les villes.

Germanisation des pays à l'Est de l'Elbe et origines de la Prusse. Ordre teutonique, Marienburg.

Architecture et sculpture au moyen âge, églises pré-romanes, romanes gothiques; les châteaux-forts.

3. Temps modernes.

La réforme en Allemagne : Luther.

La Renaissance : Dürer et Holbein : Hans Sachs.

La science en Allemagne à la fin du XV^e et au XVI^e siècle (Copernic, Paracelse); la légende de Faust.

La guerre de Trente ans et ses suites en Allemagne; Wallenstein; le « Simplizissimus ».

Influence française au XVII^e et au XVIII^e siècles.

Progrès de la Prusse : le grand électeur, le roi sergent, Frédéric II. L'Autriche sous Marie-Thérèse et Joseph II.

Les grands musiciens allemands aux XVII^e et XVIII^e siècles : J.-S. Bach, Händel, Mozart.

4. Époque contemporaine.

L'Allemagne et la Révolution française; l'Allemagne et Napoléon I^{er}; le réveil national en 1813-1815.

Bismarck et l'unité allemande.

L'Allemagne sous Guillaume II et pendant la grande guerre. — Traité de Versailles et constitution de Weimar. — La République; Hindenburg.

L'art en Allemagne au XIX^e siècle : 1^o la musique (Beethoven, Karl Maria von Weber, Schubert, Volkslied et Kunstlied, le drame musical

de Richard Wagner); 2° la peinture (Runge et Friedrich, Schwind, Menzel, Bocklin, Leibl, Liebermann).

La révolution de 1933. L'Allemagne et l'Autriche d'aujourd'hui.

Bibliographie.

Les candidats pourront consulter avec fruit les ouvrages suivants :
Gustav Freytag : Bilder aus der deutschen Vergangenheit.

Richard Hamann : Geschichte der Kunst (éditeur : Knauer, Berlin).

Knackfusz : Dürer-Holbein der Jüngere (deux volumes de la collection Künstlermonographien; éditeur : Velhagen-Klasing, Bielefeld u. Leipzig).

Anton Mayer : Geschichte der Musik (Sieben-Stäbe-Verlag, Hambourg).

Mozart, Weber, Wagner : livrets de leurs principaux opéras ou au moins résumés analytiques de ces livrets (collection Reclam).

Guy de Pourtalès : Wagner, histoire d'un artiste (éditeur : Gallimard, Paris; le même ouvrage existe aussi en traduction allemande).

Brüder Grimm : Die deutschen Sagen (lire les plus connus de ces légendes).

Musäus : Legenden von Rübezahl.

H. Heine : Elementargeister.

Paul Knosp : 1° Das deutsche Vaterland (Ausgabe A); 2° Das deutsche Reich (Ausg. A) (deux cahiers de la collection Tatsachenhefte); 3° Deutsches Land und Volk; 4° Deutsches Volkstum und Wirtschaftsleben (deux cahiers de la série Sach-Lesehefte) éditeur : Ilirt, Breslau.

Adolf Hitler : Mein Kampf.

Thalheim : Das Grenzlanddeutschtum (coll. Goschen).

Anglais.

1. — Paysages d'Angleterre, d'Écosse et l'Irlande.
2. — Le peuplement de la Grande-Bretagne; les Celtes, faible romanisation du pays; invasions germaniques, scandinaves et normandes.
3. — La vieille Angleterre : cathédrales, châteaux et manoirs, villes.
4. — La nouvelle Angleterre : les grands centres de l'industrie houillère, métallurgique, linière.
5. — Londres.
6. — Le peuple anglais : mœurs, éducation; Oxford et Cambridge; les religions; le puritanisme; le sens social.

Arabe.

- 1.— Aspect des pays de langue arabe; grandes villes; villes et villages; nomades en Arabie, Syrie, Irak, Égypte, Tunisie, Algérie, Maroc.
2. — États issus de la conquête arabe : grands faits de l'histoire de la civilisation musulmane du VII^e au XV^e siècle.

3. — La société musulmane : religion, institutions, vie sociale.

4. — La société en Afrique du Nord : Arabes et Berbères.

5. — La « renaissance » intellectuelle du monde arabe : nationalisme, modernisme, mouvement littéraire.

Les candidats pourront consulter avec fruit les ouvrages suivants :
Massignon. — *Annuaire du monde musulman* (2^e éd., 1930).

Aug. Bernard. — *L'Algérie* (1931, Alcan); *Le Maroc* (7^e éd., 1932, Alcan).

G. Sell, G. Marais et Yver. — *Histoire de l'Algérie* (1927).

Julien. — *Histoire de l'Algérie* (1931).

Halphen. — *Les Barbares* (les chapitres sur les Arabes (1930, 2^e éd.).

Gaudefroy-Demonbynes. — *Les institutions musulmanes* (2^e éd., 1931).

Doutté. — *Magie et religion en Afrique du Nord* (Alger, 1909).

Terrier. — *Le Maroc* (Paris, 1931).

Henri Massé. — *L'Islam* (1930).

Espagnol.

1. — Traits caractéristiques des civilisations romaine, wisigothique, arabe, en Espagne.

2. — Faits saillants de la « reconquête ». Les rois catholiques.

3. — Le Nouveau Monde : Christophe Colomb, Cortez, Pizarre.

4. — Charles-Quint et Philippe II.

5. — Les grands peintres, le Greco, Ribera, Velasquez, Murillo, Goya.

6. — L'esprit réformateur au xviii^e siècle.

7. — La génération de 98 : la vie régionale, les problèmes politiques de l'époque contemporaine.

8. — La langue espagnole à travers le monde. — La vie économique et l'avenir des principaux pays de langue espagnole.

Italien.

1. — Régions et paysages de l'Italie : plaines, montagnes, côtes, îles.

2. — Ruines et vestiges de civilisation ancienne.

3. — Les villes : aspects, monuments, musées : la Florence des Médicis, la Rome des papes, la Venise des doges, Gênes et Milan modernes.

4. — Le moyen âge, Guelfes et Gibelins. Les républiques, leur prospérité. Le duecento et le trecento : saint François d'Assise, Dante.

5. — La Renaissance et l'humanisme. Principautés et tyrannies. Le quattrocento et le cinquecento : caractères généraux. Artistes, poètes, penseurs, savants, voyageurs, navigateurs, condottieri. La décadence.

6. — Le peuple italien, caractère, mœurs, natalité. Le problème démographique : l'émigration.

7. — L'unité italienne, obstacles qui l'ont retardée. Les théoriciens du nationalisme italien, la mystique de Rome. Le Risorgimento et ses grandes étapes. État et papauté. Aspirations et espérances des Italiens.

**Certificat d'aptitude au Professorat des écoles normales
et des écoles primaires supérieures.**

Les coefficients à attribuer aux diverses épreuves de l'examen pour le certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures (1^{re} et 2^e partie), à la session de 1937 sont fixés ainsi qu'il suit :

PROFESSORAT DE LETTRES

PREMIÈRE PARTIE

Épreuves écrites.

Composition sur une question ou sur un texte de littérature française (toute note inférieure à 6 sera éliminatoire).....	1
Composition sur une question ou sur un texte de philosophie.....	1
Composition sur une question d'histoire moderne et contemporaine	1
Composition sur une question de géographie.....	1

Épreuves orales.

Explication d'un texte français.....	2
Traduction et explication d'un texte de langue étrangère (latin ou langue vivante)	½
Interrogations sur l'histoire moderne et contemporaine	1
Interrogations sur la géographie	1

DEUXIÈME PARTIE

A. — LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Épreuves écrites.

Composition de littérature française	2
Composition de langue française	2
Composition de philosophie	2
Version de langue étrangère (latin ou langue vivante).....	1

Épreuves orales.

Leçon sur un sujet de littérature française.....	2
Explication grammaticale et littéraire d'un texte français.....	2
Interrogations sur une question de philosophie ou sur un texte d'auteur philosophique.....	2
Traduction d'un texte de langue étrangère (latin ou langue vivante) et interrogations sur ce texte.....	1

B. — HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Épreuves écrites.

Composition sur une question d'histoire moderne ou contemporaine	2
Composition sur une question d'histoire ancienne ou d'histoire du moyen âge.....	2
Composition sur une question de géographie	2
Traduction d'un texte historique de langue étrangère (latin ou langue vivante)	1

Épreuves orales.

Leçon sur un sujet d'histoire moderne ou contemporaine.....	2
Interrogation sur l'histoire du moyen âge ou sur l'histoire ancienne	1
Leçon sur un sujet de géographie.....	2
Interrogations sur une question de philosophie ou sur un texte d'auteur philosophique (toute note inférieure à 5 est éliminatoire)	1

C. — LANGUES VIVANTES

Épreuves écrites.

Composition sur un sujet de littérature française ou de littérature comparée ou sur un texte de français moderne (toute note inférieure à 8 est éliminatoire).....	2
Version de langue étrangère.....	2
Composition en langue étrangère sur une question ou sur un texte de littérature étrangère.....	2
Traduction en langue étrangère d'un texte français.....	2

Épreuves orales.

Explication littéraire et grammaticale d'un texte français (toute note inférieure à 5 est éliminatoire).....	2
Traduction et explication d'un texte de langue étrangère.....	2
Traduction improvisée d'un texte français en langue étrangère...	2
Interrogations et conversation en langue étrangère sur l'histoire et la civilisation du pays étranger.....	2

PROFESSORAT DES SCIENCES

PREMIÈRE PARTIE

Épreuves écrites.

Composition d'arithmétique et d'algèbre.....	2
Composition de géométrie.....	2
Composition de physique et de chimie.....	3
Composition de sciences naturelles.....	2

Épreuves orales et pratiques.

Interrogations sur l'arithmétique et l'algèbre.....	1 $\frac{1}{2}$
Interrogations sur la géométrie.....	1 $\frac{1}{2}$
Manipulations de physique ou de chimie et interrogations sur la physique et la chimie.....	3
Détermination ou préparation de zoologie, botanique ou géologie et interrogations sur les sciences naturelles.....	2

DEUXIÈME PARTIE

A. — SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES

Épreuves écrites.

Composition d'analyse.....	2
Composition de géométrie et mécanique.....	2
Composition sur un sujet de philosophie, d'histoire ou de méthode des sciences.....	1
Composition de physique.....	2
Composition de dessin géométrique.....	1

Épreuves orales.

Leçon de mathématiques	2
Interrogations sur les mathématiques	2
Leçon sur un sujet de physique.....	2
Interrogations sur la chimie, la zoologie, la physiologie générale, la botanique ou la géologie	1
Dans ces quatre épreuves orales, toute note inférieure à 6 est éliminatoire.	
Interrogations sur le programme d'hygiène et d'économie domes- tique des écoles normales.....	½

B. — SCIENCES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES

Épreuves écrites.

Composition de physique	2
Composition de chimie	2
Composition de zoologie et de physiologie générale.....	2
Composition de botanique ou de géologie	1

Épreuves orales.

Leçon de physique et de chimie	2
Interrogations sur la physique et la chimie.....	2
Leçon de sciences naturelles	2
Interrogations sur les sciences naturelles	1
Dans ces quatre épreuves orales, toute note inférieure à 6 est éliminatoire.	
Interrogations sur l'hygiène ou l'économie domestique.....	½
Interrogations sur la philosophie scientifique, l'histoire et les méthodes des sciences (toute note inférieure à 5 est élimi- natoire)	1

C. — SCIENCES APPLIQUÉES

Épreuves écrites.

Composition de mathématiques (toute note inférieure à 6 est éliminatoire)	2
Composition de technologie industrielle	1
Composition de mécanique (toute note inférieure à 6 est élimi- natoire)	1

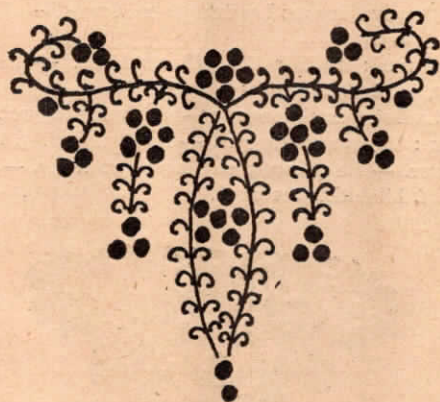
Composition d'électricité industrielle (toute note inférieure à 6 est éliminatoire).....	1
Composition de dessin géométrique ou de dessins de machines....	1

Épreuves orales.

Leçon sur une question de mathématiques (toute note inférieure à 6 est éliminatoire).....	2
Leçon sur une question de mécanique ou d'électricité industrielle (toute note inférieure à 6 est éliminatoire).....	2
Interrogations sur des questions d'électricité industrielle ou de mécanique.....	1
Épreuve pratique.....	2

Épreuves complémentaires.

Exécution d'un dessin à vue.....	1
Exécution d'un travail manuel.....	1





Les Livres.

Liste des ouvrages admis par la commission des livres et recommandés
aux lycés et collèges.

Dossier de la coopération intellectuelle, Musique et chansons populaires. — Stock, 1934, prof. g. f.

H. DUCOS : Paroles de province. — Hachette, 1935, prof. g. f.

Marcel DUPONT : Murat. — Hachette, 1935, prof. g. f.

DUPUIS ET FONSAGRIVE : Autour du monde. — Delagrave, 1935, Q. g. f. 5^e, 4^e.

H. DUPUY-MAZUEL : Jeanne de Reims. — A Michel, 1935, P. Q. lyc. col. g. f. 3^e.

Encyclopédie par l'image : Les Images modernes. — Hachette, Q. P. g. f. toutes classes.

G. FAUCONNIER : Trois petits enfants bleus. — Delagrave, 1936, Q. P. g. f. 6^e, 7^e, 8^e 9^e.

S. FAYE : La Loire de chez nous : — R. du Livre, prof. g. f.

FROMENTIN : Voyage en Egypte. — Aubier, prof. g. f.

Louis GILLET. — La peinture en Europe au XVII^e. — Laurens, prof. g. f. Q. P. g. f. bibliothèques d'art.



Chassez en SOLOGNE, mais en vous renseignant sur les facilités spéciales que P.-O.-MIDI met à votre disposition

BILLETS SPÉCIAUX *d'Aller et Retour* de fin de semaine
en toutes classes avec 40 % de réduction

délivrés au départ de Paris (*quai d'Orsay et Austerlitz*) pendant la durée de la chasse dans les départements du LOIRET, du LOIR-et-CHER et du CHER

pour LA FERTÉ-St-AUBIN, VOUZON, LAMOTTE-BEUVRON, NOUAN-LE-FUZELIER, SALBRIS, THEILLAY, VIERZON-Ville

Validité : du Vendredi à midi au Dimanche à 24 h. ou du Samedi au Lundi à 24 h.

POUR VOTRE CHIEN : Prix unique 20 fr. aller et retour

TRAINS SPÉCIALEMENT MIS EN MARCHÉ PENDANT LE PÉRIODE DE LA CHASSE

Demandez la notice détaillée aux gares et agences P.-O.-MIDI de Paris

P.-O.-MIDI

Service d'Hiver du 4 octobre 1936.

Améliorations des relations entre Paris, Tours et la Bretagne.

La relation directe de nuit Paris-Brest actuellement assurée par Vendôme (départ de Paris-Orsay à 19 h. 49) le sera désormais via Orléans — départ de Paris-Orsay à 21 h. 30.

Les voyageurs, qui arriveront à Brest à la même heure que précédemment, gagneront ainsi 1 h. 40 sur le trajet.

Par ailleurs, un nouveau train partant de Paris-Orsay à 21 h. 13 et arrivant à Tours à 1 h. 24 desservira, outre les points d'arrêts du train de 19 h. 49 supprimé, les gares de Paris-Pont-Saint-Michel, Brétigny et Bonneval.

LIBRAIRIE DELAGRAVE, 15, RUE SOUFFLOT, PARIS

R. G. Seine 76.035

Rémy PERRIER

Professeur à la Faculté des Sciences de Paris

La Faune de la France illustrée en Tableaux Synoptiques

44 FASCICULES

Vient de paraître :

FASCICULE I A

**Cœlentérés, Spongiaires,
Echinodermes**

Sous-Règne des PROTOZOAIRES

par Jean DELPHY

Un vol. (12,5×22) ill. de nombreux dessins, cart. 25 »

Fascicules en vente :

- I B. Vers et Némathelminthes.
- II. Crustacés, Arachnides.
- III. Myriapodes. Insectes inférieurs.
- IV. Hémiptères. Lépidoptères.
- V. Coléoptères (première partie).
- VI. Coléoptères (deuxième partie).
- IX. Mollusques. Protocordés.
- X. Vertébrés.

A paraître :

- VII. Diptères.
- VIII. Hyménoptères.

Imprimé en France

TYP. FIRMIN-DIDOT & C^{ie}. — PARIS. — 1936.